

Rapport annuel de l'Université du Québec et des établissements du réseau

2017 • 2018

*Fiers partenaires du Québec
depuis 50 ans*

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC | uquebec.ca



Université du Québec à Montréal



Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue



Université du Québec à Trois-Rivières



Institut national de la recherche scientifique



Université du Québec à Chicoutimi



École nationale d'administration publique



Université du Québec à Rimouski



École de technologie supérieure



Université du Québec en Outaouais



Télé-université



Québec, le 3 mai 2019

Monsieur Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Monsieur le Ministre,
Conformément à l'article 25 de la Loi sur l'Université
du Québec, je vous transmets notre rapport annuel
pour l'exercice terminé le 30 avril 2018.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Johanne Jean', written over a light blue rectangular background.

Johanne Jean





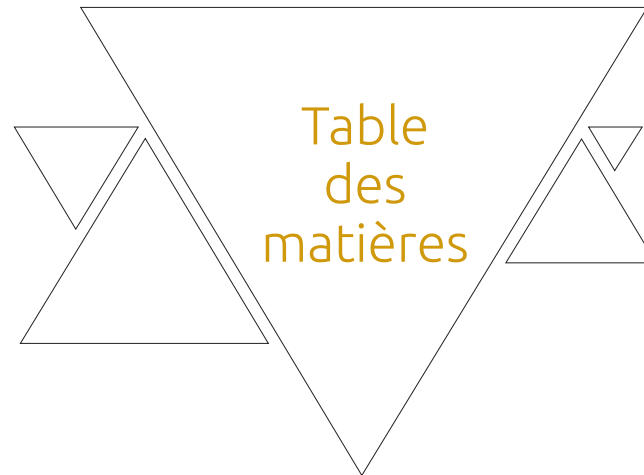
La production du rapport annuel de l'Université du Québec, dans sa forme et son contenu, résulte d'un ensemble de collaborations académiques, techniques et administratives à la grandeur de son réseau.



Dépôt légal : 2019
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1202-175X

Conformément à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, le responsable du suivi des divulgations à l'Université du Québec n'a reçu au cours de l'année 2017-2018 aucune divulgation d'actes répréhensibles à l'égard de l'Université ni n'a effectué de communication de renseignements en application du premier alinéa de l'article 23 de ladite loi.





- 6 Réseau de l'Université du Québec
- 10 Doctorats d'honneur 2017-2018
- 16 Prix d'excellence 2017
- 18 Cercle d'excellence 2017
- 20 Code d'éthique et de déontologie

STATISTIQUES

- 22 Inscriptions
- 24 Diplômes
- 26 Personnel
- 28 Recherche
- 30 Données financières

RAPPORT DES ÉTABLISSEMENTS

- 32 Université du Québec à Montréal (UQAM)
- 36 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- 40 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- 44 Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- 48 Université du Québec en Outaouais (UQO)
- 52 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- 56 Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- 60 École nationale d'administration publique (ENAP)
- 64 École de technologie supérieure (ÉTS)
- 68 Télé-université (TÉLUQ)

- 72 États financiers

Réseau de l'Université du Québec



Johanne Jean
Présidente

Le réseau de l'Université du Québec constitue un partenaire privilégié de la société québécoise, dont il partage les ambitions pour le développement et le mieux-être collectifs.

Dès sa création en 1968, l'Université du Québec a adopté un modèle original d'université : ouverte, accessible partout sur le territoire et en proximité avec les milieux. Au fil des décennies, les dix établissements du réseau de l'Université du Québec ont misé sur la collaboration pour mener à bien le mandat qui leur a été confié par le gouvernement du Québec d'accessibilité de l'enseignement supérieur, de progrès scientifique et de développement des régions.

LE PARTENARIAT COMME MANIÈRE D'ÊTRE ET DE FAIRE

La triple mission d'enseignement, de recherche et de développement des collectivités du réseau de l'Université du Québec, déployée sur l'ensemble du vaste territoire québécois, a d'emblée incité les établissements à assurer un dialogue continu avec leurs milieux. Leurs équipes ont ainsi établi des relations de longue date et de confiance avec une diversité d'acteurs : territoriaux, professionnels, socioéconomiques, communautaires. Cette façon de faire s'avère essentielle pour assurer la juste saisie des évolutions sociétales et, par la suite, définir des programmes de formation et de recherche qui sont en adéquation avec des besoins émergents. Tout en revêtant des formes variées, misant sur la qualité et

l'excellence, les réponses apportées sont fondées sur des valeurs communes guidant l'action du réseau de l'Université du Québec : bien commun, accessibilité, démocratisation des savoirs, collaboration et partage des expertises et des ressources.

Le processus partenarial exige donc un engagement soutenu à tous les niveaux de décision et d'action de la communauté universitaire. Sous le leadership de leurs dirigeants, dont cinq nouveaux chefs d'établissement en 2017-2018, les équipes professorales, les chargés et chargées de cours, les membres étudiants ainsi que le personnel des établissements sont mobilisés au quotidien. Que ce soit pour créer, transférer ou mobiliser des connaissances, leurs implications donnent vie à des programmes d'enseignement, à des projets de recherche et à des services soutenant les besoins divers de groupes et à des organisations de milieux variés. Et comme ces partenariats se structurent à toutes les échelles, au sein du réseau, ancrage au milieu se conjugue avec ouverture sur le monde.

PARTENAIRES D'UN VASTE ÉCOSYSTÈME

Le besoin d'ouvrir les portes de l'université à toutes les personnes ayant le désir des études supérieures était au fondement du vaste projet sociétal lancé en 1968. Conjugué à la création des cégeps, également présents dans toutes les régions du Québec, le déploiement du réseau de l'Université du Québec est un pilier d'un vaste écosystème mis en place pour rendre l'enseignement supérieur accessible.

La contribution des établissements du réseau de l'Université du Québec se manifeste de plusieurs façons :

- En 50 ans d'activité, de 1968 à 2018, ils ont décerné près de 700 000 diplômes à travers le Québec;
- Aujourd'hui, on dénombre plus de 1 300 programmes dispensés partout sur le vaste territoire du Québec, dans une diversité de domaines et aux trois cycles d'études;

- En 2017-2018, un total de 100 000 étudiantes et étudiants, soit 1 sur 3 inscrits au Québec, a choisi l'un ou l'autre des établissements du réseau pour concrétiser son projet d'études et acquérir les compétences recherchées par les organisations et entreprises de la société du savoir;
- Avec pratiquement trois étudiants sur cinq dits « de première génération », c'est-à-dire dont les parents n'ont pas fréquenté l'université, le réseau de l'Université du Québec s'engage résolument pour l'accessibilité et la réussite aux études supérieures;
- Soucieux de rejoindre des étudiants aux profils toujours plus diversifiés, dont une forte proportion d'adultes en situation de conciliation études-travail-famille et de candidats aux parcours scolaires non conventionnels, les établissements investissent dans le numérique et la formation à distance et en consolident l'usage pour les rejoindre et soutenir leur réussite;
- Toujours dans cette ambition de rejoindre les futurs étudiants là où ils sont, les établissements ont signé des centaines d'ententes avec des cégeps pour favoriser le passage de la formation collégiale technique au baccalauréat. Depuis 10 ans, 6 000 personnes ont diplômé de programmes DEC-BAC offerts dans le réseau.

Cinquante ans plus tard, les effets de la création du réseau de l'Université du Québec sont donc bien tangibles. Grâce aux connaissances et aux compétences acquises, les individus comme les communautés desservis par ses établissements sont plus susceptibles de s'adapter aux réalités et aux besoins changeants de nos sociétés.

PARTENAIRES POUR L'ÉQUITÉ D'ACCÈS ET LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Les établissements, appuyés par l'équipe de l'Université du Québec, déploient des mesures pour ouvrir encore plus l'université et, aussi, pour soutenir la réussite étudiante, et cela, souvent par le biais d'actions partenariales. Citons-en quatre :

1. En vertu d'un mandat confié par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'Université du Québec assume la coordination du Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES). En 2017, à la demande des partenaires, l'équipe a développé un dossier thématique sur la santé mentale des étudiants collégiaux et universitaires, un enjeu préoccupant tant pour la réussite universitaire que pour l'avenir de la société.
2. Autre exemple de collaboration cégeps-universités soutenue par l'Université du Québec : le projet « Nourrir les aspirations scolaires et soutenir la persévérance aux études supérieures : enrichir et diversifier l'accompagnement offert aux élèves et aux étudiants vulnérables » a démarré dans trois régions du Québec en avril 2017.
3. Dans le but de mettre à profit les technologies comme moyen d'ouvrir l'université, le Groupe de travail sur la formation à distance rassemble des représentants de tous les établissements afin de partager les expertises existantes et de trouver de nouvelles modalités de collaborations interinstitutions.
4. Dans cette même lignée, le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique a animé quatre webinaires en 2017-2018, en plus de lancer des modules courts de formation en ligne gratuits. Ces modules préparent à différentes situations rencontrées en enseignement.

Nombre d'autres projets sont sur les planches à dessin, entre autres pour renforcer la reconnaissance des acquis ou pour ouvrir davantage l'université aux Autochtones.

PARTENAIRES POUR DES CONNAISSANCES DE POINTE

L'approche collaborative est aussi inscrite au sein de la mission de recherche et de création du réseau de l'Université du Québec. Au fil des décennies, les établissements ont développé des créneaux de recherche novateurs qui génèrent des connaissances tangibles des réalités du Québec, devenues stratégiques pour son développement. Souvent, ce patrimoine a été bâti de concert avec des organisations publiques, privées ou communautaires. En témoignent les 1 200 collaborations en recherche recensées qui ont aussi l'avantage d'accélérer le transfert des connaissances et des expertises vers les milieux de pratique.

La recherche et l'enseignement se nourrissant mutuellement, de tels environnements constituent des milieux de formation stimulants, partout sur le territoire, pour les 2 700 professeurs-chercheurs et les 21 000 étudiants de cycles supérieurs qu'ils encadrent. Dans leurs milieux, ils sont des vecteurs d'apprentissage, de création et d'entrepreneuriat, autant de capacités essentielles dans la société du savoir.

Cette façon de faire rend les équipes de chercheurs hautement compétitives sur le plan national, comme rapporté par ReSearch Infosource :

- Depuis dix ans, avec plus de 225 M\$ de financement obtenu annuellement, le réseau de l'Université du Québec se classe parmi les dix premières universités canadiennes ayant le plus grand volume de recherche;
- Huit des dix établissements du réseau se classent parmi les cinquante meilleures universités canadiennes (sans faculté de médecine) concernant le financement de la recherche subventionnée;
- L'Institut national de la recherche scientifique est au troisième rang au Canada en intensité de recherche, mesurée par le financement moyen détenu par professeur;
- L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Rimouski sont respectivement première, deuxième et troisième en 2017 en matière d'intensité de recherche parmi les universités canadiennes offrant surtout des programmes de premier cycle.

Pour soutenir les établissements et leurs équipes, l'équipe de l'Université du Québec a développé des outils novateurs, dont l'Inventaire du financement de la recherche (IFR), véritable écosystème informationnel de la recherche et de la création. Ce système recense les contrats, subventions de recherche et occasions de financement tout en facilitant la gestion des données. Ces outils sont aussi mis à la disposition d'autres partenaires, comme la Fédération des cégeps et leurs centres collégiaux de transfert de technologie qui participent à un projet pilote visant à structurer davantage la gestion de la recherche en milieu collégial.

L'équipe anime aussi des démarches soutenant les établissements vers de nouvelles occasions. Considérant la tendance pour l'internationalisation de la recherche, une importante mission a été organisée en Colombie pour ouvrir de nouvelles collaborations. Autre ambitieux projet amorcé en 2017, celui de la création du Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec (RISUQ). Prenant appui à même les forces vives que représentent les 700 chercheurs et 20 000 étudiants associés à divers programmes touchant ces domaines dans les établissements du réseau, cette grande initiative animée par des chefs de file du domaine valorise, par diverses thématiques de recherche, une conception globale et préventive du bien-être et de la santé. Actif sur l'ensemble du territoire québécois, le RISUQ vise à mettre en valeur tout le potentiel qu'offre le réseau de l'Université du Québec, en développant ce créneau fondamental au bien-être et à l'avenir de la société québécoise.

PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE MIEUX-ÊTRE DES COLLECTIVITÉS

En 1968, les fondateurs du réseau de l'Université du Québec lui confiaient un mandat original, celui de soutenir le développement du Québec et de ses régions. Ce troisième axe de mission est toujours assumé avec conviction et détermination dans les établissements. Leurs équipes sont conscientes du fait que l'institution universitaire représente un levier pour son milieu.

En outre, leur engagement revêt des formes diverses, apportant des contributions fondamentales, qu'elles soient sociales, économiques ou culturelles.

- En étant présent partout au Québec, que ce soit par l'intermédiaire de leurs campus universitaires, centres d'études et antennes implantés dans plus de 60 municipalités, ou grâce à l'offre de cours à distance, le réseau de l'Université du Québec rejoint les Québécoises et les Québécois au plus près de leur quotidien.
- Une telle proximité a un effet direct sur les parcours et carrières. Un diplômé sur quatre du réseau ne serait pas allé à l'université sans la présence de l'établissement fréquenté. De même, après leurs études, une forte majorité des personnes diplômées dans leur région natale tendent à y rester après leurs études pour y vivre et y travailler.
- Ancrées dans leur milieu tout en étant des portes ouvertes sur le monde, les institutions universitaires attirent de plus en plus d'étudiants étrangers dont la présence permet le contact avec d'autres cultures. À l'automne 2017, ils étaient près de 8 500, provenant de 115 pays, inscrits dans l'un ou l'autre des établissements du réseau de l'Université du Québec.
- Sur le plan économique, les établissements du réseau de l'Université du Québec, avec près de 7 000 employés, sont des acteurs économiques majeurs. En 2017, leurs activités ont généré près de 6 milliards de dollars en retombées, réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

La valeur ajoutée de la formation universitaire est tout aussi visible à long terme. Valorisant l'acquisition de connaissances et de compétences comme la méthode, la rigueur et l'esprit critique, elle reste le meilleur passeport pour se mouvoir dans nos économies en transformation, tant individuellement que collectivement. Elle a aussi des retombées sur la citoyenneté et l'engagement social, comme le montre le taux de participation à la vie démocratique pratiquement deux fois plus élevé chez les jeunes de 25 à 34 ans détenant un diplôme d'études postsecondaires que chez ceux sans diplôme.

Dans cette perspective, nombre de stratégies sont mises en place pour rendre l'université, ses savoirs et ses ressources toujours plus accessibles à une diversité d'acteurs.

Citons seulement l'initiative Savoir Affaires. Orchestrée par l'équipe de l'Université du Québec, la 6^e édition s'est déroulée à l'École de technologie supérieure (ÉTS), à Montréal, en mai 2017. Pendant cette semaine d'idéation, 32 propositions ont été développées par 8 équipes autour du grand thème « Montréal, ville intelligente ».

DES OUTILS ET DES SERVICES POUR APPUYER LES PARTENARIATS

Depuis 50 ans, des services ont été développés et font la marque et la force du réseau. Du nombre, le Centre de services communs (CSC) regroupe des expertises uniques et toujours plus performantes en matière de ressources informationnelles. En valorisant la mise en commun des besoins et des ressources, la direction informatique de l'Université du Québec est devenue un fournisseur de services essentiel aux établissements du réseau, inscrivant son rôle en droite ligne avec les objectifs poursuivis par la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

La reconnaissance de la qualité du service fourni par l'Université du Québec incite de nouveaux partenariats. En 2017, l'Université du Québec à Montréal a choisi de joindre le consortium d'universités qui dirige collectivement le système intégré de gestion administrative SAFIRH.

De nouvelles expertises sont aussi en développement, notamment sur la sécurité informatique. L'Université du Québec et neuf établissements du réseau ont participé à un appel d'offres commun pour la réalisation de tests d'intrusion et de vulnérabilité. L'équipe du CSC a également réalisé un diagnostic de maturité en matière de sécurité informationnelle pour les systèmes d'information collectifs, effort faisant partie des moyens déployés pour soutenir la prestation de services en matière de réussite, d'encadrement des étudiants et d'appui à la recherche.

Dans un autre domaine, le Bureau de projets immobiliers offre des conseils et des services immobiliers, de même que des analyses pour accompagner la planification et la réalisation des projets des établissements. La forte demande et la qualité des réponses fournies incitent ce service à prendre de l'expansion.

Enfin, parmi les outils essentiels à la mise en place de partenariats : le Fonds de développement académique du réseau (FODAR). Disposant d'une enveloppe annuelle de près de 2 M\$ financée conjointement par l'Université du Québec et les établissements, ce fonds soutient plusieurs des initiatives et des activités du réseau en matière de formation, de recherche et de création au sein des dix établissements.

Le FODAR encourage également les initiatives structurantes et à grande portée par son volet « Grande initiative réseau ». Celle sur la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est devenue un chantier majeur pour le réseau. Cette année, le financement du FODAR a permis l'embauche de conseillers en RAC, leur rassemblement au sein d'une communauté de pratique et la poursuite des travaux de déploiement d'un système de gestion de la RAC dans huit des dix établissements du réseau de l'Université du Québec. Parions que, dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, les expertises ainsi développées trouveront une pertinence renouvelée et ouvriront vers de nouveaux partenariats, dans le milieu de l'enseignement supérieur et au-delà de celui-ci.

Dans l'ensemble, les activités réalisées par l'Université du Québec sont complémentaires à celles des établissements et touchent tous les volets de la mission universitaire. Cette mise en commun permet de réduire de plus de moitié les coûts des services dans les dix établissements du réseau.

PARTENAIRES DU QUÉBEC ET SOLIDAIRES DE SON AVENIR

Depuis sa fondation, le réseau de l'Université du Québec a privilégié un modèle d'université accessible, ouverte, inclusive, valorisant le dépassement, l'innovation et l'excellence. Ce modèle demeure toujours pertinent dans le contexte actuel de profondes mutations même s'il exige que des efforts constants et concrets soient maintenus à tous les niveaux et dans les trois axes de sa mission d'enseignement, de recherche et de développement de ses milieux. Les établissements et l'équipe de l'Université du Québec se consacrent à ce travail pour trouver des façons de faire innovantes, en réponse aux défis actuels. Car, avec leurs partenaires, ils partagent l'ambition d'un Québec juste, prospère et durable.

Direction

Johanne Jean*
Présidente

Isabelle Boucher
Vice-présidente à l'administration

Lyne Sauvageau
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche

André G. Roy
Secrétaire général

* A été nommée présidente à compter du 2 juillet 2017.

Assemblée des gouverneurs

Présidente
Johanne Jean*
Présidente, Université du Québec

Membres
Michel Louis Beauchamp
Directeur général, Cégep Lionel-Groulx

Jean-François Belleau*
Étudiant, École de technologie supérieure

Nicole Bouchard
Rectrice, Université du Québec à Chicoutimi

Elisabeth Busse*
Coach professionnel et personnel, Elisabeth Busse inc.

Annie Desrochers
Professeure, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Sylvie Dulude*
Administratrice

Pierre R. Dumouchel*
Directeur général, École de technologie supérieure

Magda Fusaro
Rectrice, Université du Québec à Montréal

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Denis Harrison
Recteur, Université du Québec en Outaouais

Guy Laforest
Directeur général, École nationale d'administration publique

Monique Landry
Consultante en gestion – travailleuse autonome

Martin Maltais
Professeur, Université du Québec à Rimouski

Denis Martel
Recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Daniel McMahon
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

Martin Noël
Directeur général, Télé-université

Jean-Pierre Ouellet*
Recteur, Université du Québec à Rimouski

Stephan Robitaille*
Administrateur

Serge Simard
Étudiant, Université du Québec à Rimouski

Annie Tremblay
Présidente, Essence conseil stratégique inc.

Hubert Wallot
Professeur, Télé-université

Personnes convoquées
Isabelle Boucher
Vice-présidente à l'administration, Université du Québec

Lyne Sauvageau
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Personne invitée comme représentant du personnel de soutien
Sébastien Cloutier
Coordonnateur, Service de la formation continue et de la formation hors campus, Université du Québec à Trois-Rivières

Secrétaire
André G. Roy
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année
Pierre Baillargeon
Professeur, Université du Québec à Trois-Rivières

Sylvie Beauchamp
Présidente, Université du Québec

Martin Côté
Recteur par intérim, Université du Québec à Chicoutimi

Johanne Jean
Rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Robert Proulx
Recteur, Université du Québec à Montréal

Nicole Rouillier
Conseillère en éducation, Groupe conseil Nicole Rouillier inc.

Ont également assisté aux réunions en cours d'année
À titre de personne convoquée

Claude Arbour
Directeur général par intérim, Institut national de la recherche scientifique

André Bourret
Directeur général par intérim, École nationale d'administration publique

Conseil des études

Présidente
Johanne Jean
Présidente, Université du Québec

Membres
Jean-François Blais
Directeur du Centre Eau Terre Environnement et directeur de la recherche et des affaires académiques par intérim, Institut national de la recherche scientifique

Nicole Bouchard
Rectrice, Université du Québec à Chicoutimi

Caroline Brassard
Directrice de l'enseignement et de la recherche, Télé-université

Juliette Champagne
Directrice de l'enseignement et de la recherche par intérim, École nationale d'administration publique

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Alexandre Côté
Étudiant, Université du Québec à Trois-Rivières

Denyse Côté
Professeure, Université du Québec en Outaouais

Sylvie De Grosbois
Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Outaouais

François Deschênes
Vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski

Oumaima El warrari
Étudiante, École de technologie supérieure

Magda Fusaro
Rectrice, Université du Québec à Montréal

Michel Huneault
Directeur des affaires académiques, École de technologie supérieure

Ahmed Naciri
Professeur, Université du Québec à Montréal

Marie-José Nolle
Professeure, École de technologie supérieure

Catherine Parissier
Vice-rectrice aux études et à la formation, Université du Québec à Trois-Rivières

Marie-Claude Plourde
Étudiante, Université du Québec à Montréal

Lyne Sauvageau
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Personnes convoquées
Charles Despins
Directeur des affaires professorales, de la recherche et des partenariats, École de technologie supérieure

Lucie Laflamme
Vice-rectrice au campus de Lévis et à la planification, Université du Québec à Rimouski

Robert W. Mantha
Vice-recteur à la recherche et au développement, Université du Québec à Trois-Rivières

Catherine Mounier
Vice-rectrice à la recherche et à la création, Université du Québec à Montréal

Secrétaire
André G. Roy
Secrétaire général, Université du Québec

Ont également siégé en cours d'année
Patrizio Antici
Professeur, Institut national de la recherche scientifique

Sylvie Beauchamp
Présidente, Université du Québec

Yves Bégin
Directeur scientifique, Institut national de la recherche scientifique

René Côté
Vice-recteur à la vie académique, Université du Québec à Montréal

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Stéphane Lévesque
Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, Université du Québec à Chicoutimi

Denis Martel
Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Éric Pilote
Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim, Université du Québec à Chicoutimi

Marie-Pierre Sarrazin
Étudiante, Université du Québec à Rimouski

Commission de planification

Présidente
Johanne Jean
Présidente, Université du Québec

Membres
Nicole Bouchard
Rectrice, Université du Québec à Chicoutimi

Isabelle Boucher
Vice-présidente à l'administration, Université du Québec

Pierre R. Dumouchel
Directeur général, École de technologie supérieure

Magda Fusaro
Rectrice, Université du Québec à Montréal

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Denis Harrison
Recteur, Université du Québec en Outaouais

Guy Laforest
Directeur général, École nationale d'administration publique

Denis Martel
Recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Daniel McMahon
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

Martin Noël
Directeur général, Télé-université

Jean-Pierre Ouellet
Recteur, Université du Québec à Rimouski

Lyne Sauvageau
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Secrétaire
André G. Roy
Secrétaire général, Université du Québec

Ont également siégé en cours d'année
Claude Arbour
Directeur général par intérim, Institut national de la recherche scientifique

Sylvie Beauchamp
Présidente, Université du Québec

André Bourret
Directeur général par intérim, École nationale d'administration publique

Martin Côté
Recteur par intérim, Université du Québec à Chicoutimi

Johanne Jean
Rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Robert Proulx
Recteur, Université du Québec à Montréal

* Membre du Comité exécutif

Doctorats d'honneur 2017-2018

Le titre de docteur *honoris causa* est octroyé à des personnes dont le mérite exceptionnel justifie un témoignage public d'appréciation et d'estime.



Jean-Christian Pleau, doyen de la Faculté des arts, et la récipiendaire Louise Lecavalier.

LOUISE LECAVALIER

Danseuse et chorégraphe de renommée internationale, Louise Lecavalier a été décorée de nombreux prix et distinctions au cours de sa carrière. Le magazine britannique *Melody Maker* l'a qualifiée de « danseuse la plus brillante et la plus tragique de notre époque ».

Formée en danse classique et moderne à Montréal et à New York, Louise Lecavalier amorce sa carrière professionnelle à l'âge de 18 ans avec le Groupe Nouvelle Aire, dirigé par Martine Époque, et deviendra plus tard professeure à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle y côtoie alors les danseurs et chorégraphes Édouard Lock et Paul-André Fortier. En 1981, elle se joint à La La La Human Steps, compagnie fondée par Édouard Lock, dont elle sera la figure emblématique pendant près de 20 ans.

En 1999, elle entreprend une carrière solo et collabore avec plusieurs grands noms de la danse, tels que Tedd Robinson, Benoît Lachambre, Crystal Pite, Laurent Goldring, Hahn Rowe et Nigel Charnock. Elle fonde ensuite, en 2006, sa propre compagnie, Fou glorieux, qui suscite l'enthousiasme en Europe, en Asie et dans les Amériques.

Cette artiste accomplit notamment remporté le Bessie Award de New York, devenant la première Canadienne à recevoir ce prix, ainsi que le prix Jean A. Chalmers, la plus grande distinction en danse au Canada. Nommée officière de l'Ordre du Canada en 2008, elle est aussi compagne de l'Ordre des arts et des lettres du Québec depuis 2015.



Robert Proulx, recteur de l'UQAM, le récipiendaire Alexandre Taillefer, et Stéphane Pallage, doyen de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

ALEXANDRE TAILLEFER

L'homme d'affaires Alexandre Taillefer a été honoré pour sa contribution à la société québécoise dans les domaines de l'entrepreneuriat, du rayonnement culturel, de la responsabilité sociale et du développement durable.

En 1993, à l'âge de 21 ans, Alexandre Taillefer fonde sa première entreprise de services numériques, Intellia, dont Québecor est par la suite devenue actionnaire majoritaire. Huit ans plus tard, il s'impose dans le marché du jeu mobile en fondant Hexacto. En 2007, il cofonde Stingray Digital, qui diffuse quotidiennement de la musique dans plus de 100 millions de foyers à travers le monde. Il lance ensuite, en 2011, XPND Capital, une société d'investissement privé offrant une expertise financière et organisationnelle aux entreprises.

Alexandre Taillefer se fait connaître du grand public en 2012 grâce à sa participation à la série *Dans l'œil du Dragon* de Radio-Canada. En 2015, il crée Téo Taxi, dont le parc de voitures fonctionne uniquement à l'énergie électrique. L'homme d'affaires fait aussi l'acquisition de l'hebdomadaire *Voir* en 2015 et du magazine *L'actualité* en 2016.

Nommé « Personnalité du monde des affaires » par *La Presse* en 2015 et par *Métro* en 2016, il est reconnu « Personnalité d'affaires la plus appréciée » par les membres de la Jeune Chambre de commerce du Québec en 2017.

En plus d'appuyer plusieurs causes sociales comme le combat contre le suicide et la défense des personnes atteintes de maladies mentales, Alexandre Taillefer préside de nombreux conseils d'administration, dont celui du Musée d'art contemporain de Montréal.



Robert Proulx, recteur de l'UQAM, le récipiendaire Réjean Thomas, et Josée S. Lafond, doyenne de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM.

RÉJEAN THOMAS

Pionnier en santé sexuelle, Réjean Thomas a joué un rôle primordial dans le développement des connaissances en prévention, en évaluation et en traitement des personnes atteintes du VIH/sida, de même que dans la défense et le respect des droits des personnes les plus vulnérables de la société.

En 1984, il fonde, avec trois de ses collègues, la première clinique canadienne dédiée aux patients atteints d'infections transmises sexuellement et par le sang : l'Annexe, qui est devenue l'Actuel en 1987. Le médecin met alors au point une méthode de prise en charge des malades centrée sur le patient, le *Total Patient Care*, qui modifiera la relation médecin-patient non seulement au Canada, mais à travers le monde.

Dans les années 1990, le premier ministre Jacques Parizeau le nomme conseiller spécial du gouvernement à l'action humanitaire internationale, avec pour mission d'ouvrir des dispensaires et des écoles en région rurale en Haïti. Ce mandat lui donne l'idée de fonder Médecins du Monde Canada en 1999. Au cours de ses sept années à la présidence de cet organisme, il participe à de nombreuses missions humanitaires.

Professeur invité dans plusieurs universités et chercheur principal ou cochercheur dans le cadre de dizaines de projets subventionnés, il collabore entre autres à la rédaction de l'ouvrage *Le sida : un nouveau défi médical*. Conférencier recherché, il profite de toutes les tribunes scientifiques et médiatiques pour faire avancer la lutte contre le sida.



Le récipiendaire Denis Villeneuve.

DENIS VILLENEUVE

Diplômé de l'UQAM en cinéma, Denis Villeneuve (baccalauréat ès arts en communication, 1992) est l'un des cinéastes les plus en vue à l'international.

À l'âge de 23 ans, avec un baccalauréat de l'UQAM en poche, Denis Villeneuve remporte la Course Europe-Asie, organisée par Radio-Canada. En 1994, il réalise son premier film professionnel, le court métrage *Rewind Fast Forward*, grâce à une subvention de l'Office national du film du Canada.

Quatre ans plus tard, Denis Villeneuve scénarise et réalise son premier long métrage de fiction, *Un 32 août sur Terre*, diffusé dans une trentaine de festivals à travers le monde. Il en réalise ensuite trois autres : *Maelström*, qui récolte plus de 25 prix, dont le Prix de la critique internationale au Festival de Berlin et le Génie du meilleur film à Toronto; *Polytechnique*, sélectionné à Cannes en 2009; et *Incendies*, qui figure dans la course pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère.

Le cinéaste attire l'attention d'Hollywood et réalise ainsi trois films à suspense comptant une distribution internationale prestigieuse : *Enemy*, *Prisoners* et *Sicario*, sélectionné pour trois Oscars en 2016. Il réalise ensuite *Arrival*, couronné de l'Oscar du meilleur montage sonore en 2017. Il enchaîne en produisant *Blade Runner 2049*, la suite du film culte de Ridley Scott, qui est encensé par la critique et présenté en ouverture du 46^e Festival du nouveau cinéma de Montréal.



Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec, le récipiendaire Louis Audet, et Daniel McMahon, recteur de l'UQTR.

LOUIS AUDET

Ingénieur de formation et titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, Louis Audet rejoint les rangs de Cogeco Câble, l'entreprise fondée par son père, en 1981. Il commence sa carrière à titre de directeur des ventes nationales et gravit les échelons jusqu'à reprendre le flambeau paternel en 1993 à titre de président et chef de la direction.

Sous sa gestion innovante, créative et avant-gardiste, Cogeco devient le premier câblodistributeur canadien à offrir Internet haute vitesse sur son réseau. L'entreprise ne cesse alors d'élargir ses activités avec l'acquisition d'une quarantaine de réseaux. L'entreprise fait aussi son entrée dans le secteur des technologies de l'information et des communications aux entreprises. Grâce à l'acquisition de stations de radio québécoises et à la création d'un réseau d'information, l'entreprise devient l'un des plus grands radiodiffuseurs du Québec.

Malgré une croissance fulgurante, l'entreprise conserve un attachement pour la Mauricie. En 2011, Louis Audet inaugure le nouveau centre d'opérations de Cogeco Câble à Trois-Rivières. Deux ans plus tard, il signe une entente de financement avec Trois-Rivières pour un nouvel amphithéâtre. Ce geste marque non seulement le sentiment d'appartenance de Cogeco à la région, mais confère également une notoriété au nouveau bâtiment, qui profitera à toute la population de la Mauricie.

Par la remise de ce doctorat *honoris causa*, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) souligne la contribution exceptionnelle de Louis Audet au développement des communications et des médias au sein de la société québécoise, le rayonnement de son entreprise à l'international ainsi que les liens solides et constants que l'empire Cogeco a entretenus avec la population de Trois-Rivières.



Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec, le récipiendaire Jean Fournier, et Daniel McMahon, recteur de l'UQTR.

JEAN FOURNIER

Né à Trois-Rivières, Jean Fournier a obtenu un baccalauréat spécialisé en administration à l'UQTR, puis une licence en droit à l'Université de Montréal. Il entreprend sa carrière professionnelle d'avocat à Trois-Rivières tout en étant chargé de cours en droit à l'UQTR. En 1980, il modifie son parcours en s'impliquant dans l'entreprise familiale, Groupe Fournier ltée, qui devient, sous sa gouverne, une des plus importantes entreprises d'arboriculture au pays.

Sa grande force tient de sa capacité à concrétiser des idées, à faire en sorte qu'elles deviennent des projets tangibles et porteurs. Il a un talent rare pour comprendre et exposer les enjeux, susciter l'adhésion, mobiliser les acteurs et les décideurs, trouver le financement et assurer la réalisation d'un projet.

En Mauricie, Jean Fournier est un leader influent qui met son expérience et ses qualités profondément humaines au service de la collectivité. Au fil des ans, il a assumé la présidence d'honneur de nombreuses campagnes de financement tenues au profit d'institutions ou d'organismes consacrés au sport, à la culture et à l'éducation. Il se distingue par son engagement exceptionnel à faire connaître et reconnaître son *alma mater*, à lui associer des partenaires et à susciter une solidarité de tous les milieux, afin que l'UQTR soit un véritable outil de développement et un motif de fierté régionale.

Jean Fournier laisse sa marque partout où il œuvre, sur la scène locale, provinciale et nationale. Les distinctions les plus prestigieuses qu'il a reçues au fil de son impressionnant parcours en témoignent. L'UQTR désire elle aussi rendre hommage à son engagement exceptionnel envers la société en lui octroyant le titre de docteur *honoris causa*.



Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec, le récipiendaire Daniel Lamarre, et Daniel McMahon, recteur de l'UQTR.

DANIEL LAMARRE

Daniel Lamarre entame une carrière de journaliste dès l'âge de 16 ans. Au moment où il obtient un baccalauréat en communication de l'Université d'Ottawa, en 1976, il a déjà fait son entrée dans le domaine des relations publiques. Il évolue au sein de différentes entreprises comme Groupe Cogeco, Cockfield Brown, Burson-Marsteller, pour finalement se déposer au Cabinet de relations publiques NATIONAL de 1984 à 1997, avant de prendre les rênes du Groupe TVA jusqu'en 2001.

Sa carrière prend alors un tournant décisif lorsqu'il se joint à l'équipe du Cirque du Soleil à titre de président-directeur général des divisions Spectacles et Nouvelles entreprises. C'est en 2006 que Guy Laliberté lui passe le flambeau de l'entreprise. Maintenant président et chef de la direction du Cirque, Daniel Lamarre mène la concrétisation d'une nouvelle vision de l'entreprise reposant sur la diversification de son offre, avec l'ambition d'en faire un leader mondial dans le domaine du divertissement.

L'entreprise et son président s'impliquent dans de nombreuses causes, notamment celles des jeunes en difficulté, partout sur la planète. Les programmes mis sur pied à cet effet par le Cirque utilisent les arts pour contribuer au développement personnel et social des participants. Le pouvoir des arts s'avère un outil exceptionnel pour entrer en contact avec les communautés et ainsi contribuer à l'avènement d'un monde meilleur.

En lui décernant le titre de docteur *honoris causa*, l'UQTR désire exprimer la gratitude de la communauté universitaire envers Daniel Lamarre, un brillant administrateur et un visionnaire qui fait honneur à la région et à la société québécoise.



Denis Harrisson, recteur de l'UQO, la docteure Anne Marie Bureau, récipiendaire, et Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec.

DOCTEURE ANNE MARIE BUREAU

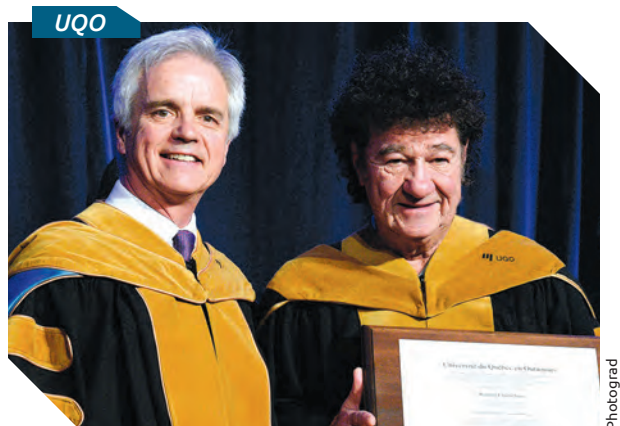
Depuis 30 ans, la docteure Anne Marie Bureau est une médecin engagée et dévouée ainsi qu'une farouche défenseuse des droits de l'enfant. Dès le début de sa pratique en médecine familiale, en 1987, Anne Marie Bureau sent un vif intérêt pour le développement de l'enfant et la médecine de proximité.

Sa rencontre, en 1995, avec le docteur Gilles Julien, pédiatre social de renom, est déterminante. Dès lors, elle adhère à sa façon différente de soigner les enfants issus de milieux de grande pauvreté. L'idée d'implanter cette pratique en Outaouais naît. Vingt ans plus tard, sous sa gouverne, deux centres de pédiatrie sociale voient le jour, le premier à Gatineau et le second dans le Vieux-Hull. Depuis, plus de 900 enfants bénéficient annuellement de soins et de services en communauté dans la région.

Formatrice passionnée et communicatrice hors pair, elle est reconnue pour sa participation active à la formation d'une relève médicale plus humaine et plus égalitaire. Elle prône également l'intégration du droit comme outil clinique en médecine dans tout le réseau de la pédiatrie sociale au Québec. La docteure Bureau s'implique activement au sein du Carrefour de pédiatrie sociale de Vanier, en Ontario, et contribue aux travaux de la Fondation du Dr Julien et de la Commission sur l'éducation à la petite enfance.

Pour les contributions exceptionnelles de la docteure Bureau qui ont fait de Gatineau un pôle d'excellence en pédiatrie sociale en communauté, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) est honorée de lui remettre un doctorat *honoris causa*.

Photograd



Denis Harrisson, recteur de l'UQO, et le récipiendaire Robert Charlebois.

ROBERT CHARLEBOIS

Avec sa voix riche et l'originalité de ses créations, Robert Charlebois charme les Québécois et l'ensemble de la Francophonie depuis maintenant plus de 50 ans. Auteur-compositeur, musicien et interprète québécois, il est un pionnier du rock canadien-français.

Sa première œuvre, *La boulée*, lui vaut le Grand Prix du Festival du disque en 1965, alors que son premier album remporte le prix du meilleur disque de l'année et lui vaut d'être proclamé découverte de l'année à l'émission *Jeunesse oblige* diffusée à Radio-Canada. La suite de son ascension confirme rapidement qu'il est un artiste authentique à la créativité inépuisable et aux talents incomparables.

Au cours de sa carrière, Robert Charlebois enregistre plus d'une trentaine d'albums et met en musique des textes d'écrivains et de poètes de renom. Il fait une multitude de tournées et de spectacles au Québec, dont le mémorable *Osstidcho*, en plus de devenir un incontournable des festivals d'été québécois.

Par ailleurs, il a reçu plusieurs prix et distinctions, dont le prix Félix-Leclerc à cinq reprises, l'Ordre national du Québec (2008), le Prix William Harold Moon de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) (2003) et le Prix du Gouverneur général du Canada pour les arts du spectacle (1994), pour ne nommer que ceux-ci.

L'UQO est fière de décerner à Robert Charlebois, géant de la chanson québécoise, un doctorat *honoris causa*. Avec sa façon bien à lui de jouer avec les sons et les mots et de marier dans ses textes la poésie, l'humour et un vocabulaire savamment coloré et original, son apport à la culture québécoise est d'une richesse incommensurable et immuable.



Denis Harrisson, recteur de l'UQO, la récipiendaire Sheila Fraser, et Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec.

SHEILA FRASER

Modèle d'intégrité et de rigueur, Sheila Fraser est une représentante incomparable et exceptionnelle de la profession comptable. Diplômée en commerce de l'Université McGill et Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario, elle est la première femme à avoir occupé le poste de vérificatrice générale du Canada. À ce titre, ses réalisations sont remarquables et les transformations profondes qu'elle a apportées pérennes.

Au cours des dix années où elle a veillé à la bonne utilisation des fonds publics, elle a su influencer de façon déterminante l'amélioration des pratiques de gestion dans plusieurs domaines de l'activité gouvernementale. Parmi ses nombreuses réalisations, mentionnons la mise au jour des irrégularités dans la gestion du programme des commandites ayant mené à la commission Gomery en 2004.

Avant d'accéder à la fonction de vérificatrice générale, Sheila Fraser a évolué pendant plus de 27 ans au sein de la firme Clarkson Gordon, devenue Ernst & Young, un des principaux cabinets d'audit au Canada. Au cours de sa carrière, elle a également occupé les fonctions de sous-vérificatrice générale du Canada, de présidente de plusieurs comités de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés.

Elle a reçu plusieurs récompenses, dont le prix CA Émérite de l'Ordre des comptables agréés du Québec et le prix de mérite exceptionnel de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario.

Pour sa contribution inestimable à l'utilisation optimale et efficiente des deniers publics, c'est un honneur pour l'UQO de décerner à Sheila Fraser un doctorat *honoris causa*.



André G. Roy, secrétaire général de l'Université du Québec, le docteur Jean Robert, récipiendaire, et Denis Harrisson, recteur de l'UQO.

DOCTEUR JEAN ROBERT

Spécialiste en microbiologie-infectiologie et en santé communautaire, le docteur Jean Robert figure parmi les pionniers mondiaux dans la lutte au virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et au syndrome d'immunodéficience acquise (sida).

Passionné de l'enseignement de la médecine et soucieux de réduire les préjugés à l'égard de patients aux besoins différents, il a notamment été professeur agrégé de clinique à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Pendant plus de 20 ans, il a été médecin hospitalier universitaire et chef du département de santé communautaire de l'Hôpital Saint-Luc et directeur scientifique du Laboratoire de santé publique du Québec. Il a aussi cofondé le Comité Sida Québec, a contribué à la création de la clinique l'Actuel et, en 2001, a fondé le Centre Sida Amitié, une clinique d'infectiologie communautaire sans but lucratif.

Reconnu pour son dévouement, sa compassion et son professionnalisme, il a été un consultant incontournable dans la tourmente scientifique et sociale qu'a amenée la pandémie du VIH-sida. À cet effet, il a travaillé à la révision de la Loi sur la santé publique, au début des années 1990, à titre d'adjoint au sous-ministre de la Santé.

Le docteur Robert s'est vu remettre à deux reprises le prix Médecin de cœur et d'action, de Médecins francophones du Canada et de *L'actualité médicale* (1995 et 2010), et a été honoré à plusieurs autres reprises pour l'excellence de son enseignement.

L'UQO est fière de décerner au docteur Robert un doctorat *honoris causa* en reconnaissance de sa carrière remarquable marquée sous le sceau de la bonté et de la générosité et de son apport fondamental à la communauté.



Denis Harrison, recteur de l'UQO, le récipiendaire Camille Villeneuve, et Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec.

CAMILLEVILLENEUVE

Camille Villeneuve est diplômé d'un baccalauréat en commerce et d'un baccalauréat spécialisé en administration en plus d'avoir poursuivi des études de deuxième cycle en administration des affaires. Dès la fin de ses études, il s'est démarqué par sa vision, sa rigueur, son audace et son sens inné des affaires. Au fil des ans, il a bâti un empire immobilier, contribuant ainsi de façon majeure au développement de la région d'Ottawa-Gatineau.

Son expertise approfondie des affaires et de la gestion immobilière est sollicitée régulièrement par de multiples entreprises, établissements et instances gouvernementales. Son apport y est souvent majeur et déterminant, et sa position et ses suggestions reflètent toujours sa préoccupation pour le bien-être de la communauté et la santé économique de la région.

Grand philanthrope et très impliqué socialement, Camille Villeneuve contribue au maintien ainsi qu'au développement de nombreux organismes de la région et il a été associé à de nombreuses causes. Croissance régionale et éducation allant de pair pour lui, il a apporté un appui majeur à divers établissements d'enseignement supérieur et à leur fondation, dont l'UQO et les universités d'Ottawa et de Hearst, et ce, depuis ses débuts dans le monde des affaires.

Personnalité incontournable de la région, Camille Villeneuve est un modèle de réussite en affaires. Sa contribution au développement et à la vitalité socio-économiques de Gatineau est remarquable. L'UQO est fière de lui décerner le titre de docteur *honoris causa* en reconnaissance de ses accomplissements et de sa générosité, qui font de lui un modèle pour tous.



Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec, la récipiendaire Suzanne Lacasse, Manon Champagne, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création de l'UQAT, et Denis Martel, recteur de l'UQAT.

SUZANNE LACASSE

Native de Rouyn-Noranda, Suzanne Lacasse obtient un baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal (1967) et un baccalauréat en génie civil de l'École Polytechnique de Montréal (1971). Elle poursuit des études au Massachusetts Institute of Technology (MIT), où elle obtient une maîtrise en sciences du génie et de l'environnement, confirmant ainsi son titre d'ingénieure civile tant au Canada qu'aux États-Unis. En 1976, elle obtient son doctorat en sciences du génie civil, en cotutelle du MIT et de l'École Polytechnique de Montréal.

À la tête du Laboratoire en géotechnique du MIT et professeure invitée en génie civil dans ce prestigieux institut pendant cinq ans, elle se tourne ensuite vers le Norwegian Geotechnical Institute à Oslo en 1980. Au cours de sa carrière, elle s'est penchée sur la modélisation du comportement des sols et l'ingénierie des fondations, et s'est concentrée sur la combinaison d'analyses mathématiques et numériques dans une perspective d'ingénierie géotechnique pratique.

Suzanne Lacasse a fait preuve d'un formidable leadership et a développé, au fil des ans, une expertise exceptionnelle comme gestionnaire de projets majeurs en recherche, en conseils professionnels et en ingénierie appliquée. Reconnue dans le monde entier comme une grande scientifique et une excellente gestionnaire, elle est aussi membre de plusieurs organismes professionnels et scientifiques dans une dizaine de pays différents. Ses parutions ont aussi été citées fréquemment.

Suzanne Lacasse compte de nombreuses autres distinctions et est membre de la Société royale du Canada. Afin de souligner son parcours professionnel remarquable, c'est avec admiration et fierté que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) lui octroie la plus haute distinction universitaire.



Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec, le docteur Stanley Vollant, récipiendaire, Manon Champagne, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création de l'UQAT, et Denis Martel, recteur de l'UQAT.

DOCTEUR STANLEY VOLLANT

Né à Pessamit sur la Haute-Côte-Nord, le docteur Stanley Vollant est le premier Autochtone à terminer des études universitaires en médecine à l'Université de Montréal (1989) et à y obtenir un diplôme d'études spécialisées en chirurgie (1994). En plus d'avoir une brillante carrière en tant que médecin spécialiste en milieu hospitalier, il devient professeur de chirurgie et directeur du programme autochtone de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Par la suite, le docteur Vollant occupe des postes de professeur et de directeur de programmes dans différentes facultés de médecine, en plus d'être membre de différents conseils et associations professionnelles au cours des dernières années en lien avec la santé. Profondément engagé, il s'implique dans de nombreuses causes sociales, notamment la marche *Innu Meshkenu*, qui vise à sensibiliser les populations autochtones aux saines habitudes de vie et à la persévérance scolaire. Toujours dans l'optique d'inspirer et d'appuyer les Autochtones dans le développement de leur plein potentiel mental, spirituel, physique et émotionnel, il met sur pied la fondation « Chemin des mille rêves ». Au fil des années, il a aussi offert de nombreuses conférences et présentations publiques à la grandeur du Québec.

La feuille de route du docteur Vollant est impressionnante, autant en matière d'engagement social qu'en matière d'engagement professionnel. Ses succès sont d'ailleurs soulignés par l'obtention de nombreux prix et distinctions en reconnaissance de son travail remarquable.

Dans cet esprit, l'UQAT est heureuse de remettre un doctorat *honoris causa* à cet homme d'exception au parcours admirable.



Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec, le récipiendaire Morinobu Endo, et Claude Arbour, directeur général par intérim de l'INRS.

MORINOBU ENDO

Professeur émérite de l'Université Shinshu à Nagano, Morinobu Endo est une sommité scientifique du carbone de renommée mondiale. Cet éminent chercheur est à l'origine de la découverte des nanotubes de carbone, ces microstructures composées de feuillets d'atomes de carbone dont l'arrangement confère aux matériaux des propriétés révolutionnaires. Ses travaux ont ouvert la voie aux nanotechnologies.

Ses recherches sur les propriétés physicochimiques du carbone sous diverses formes se situent aux interfaces complexes de la physique, de la chimie et du génie. Ses découvertes ont donné lieu à des applications industrielles. Il s'est aussi intéressé à l'utilisation du carbone dans le domaine de la santé et a contribué à de nombreuses études sur la sécurité et la toxicité du nanocarbone.

Outre sa carrière à l'Université Shinshu, le professeur Endo est chef de file de la recherche au Global Aqua Innovation Center, un centre qui œuvre au développement de nouvelles approches et technologies à base de nanocarbone.

Acteur incontournable de la recherche et du développement au Japon, il a assisté, à titre de président ou de participant, à d'innombrables comités chargés de conseiller les gouvernements et les agences de financement dans leurs orientations. Il a été invité à des centaines de conférences et de symposiums internationaux et sa contribution scientifique lui a valu plus d'une vingtaine de distinctions et de prix prestigieux.

En reconnaissance de son apport remarquable à la science, de son engagement social ainsi que pour le nombre incalculable de personnes qu'il a formées et inspirées, l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) est fier de remettre à Morinobu Endo un doctorat *honoris causa*.



Le récipiendaire Alain Mérieux et Luc-Alain Giraldeau, directeur général de l'INRS.

ALAIN MÉRIEUX

Scientifique français devenu industriel et humaniste, Alain Mérieux est à la tête de l'Institut Mérieux destiné à la biologie et à la santé publique mondiale.

Issu d'une grande famille comptant plus d'un siècle d'expérience dans la lutte contre les maladies infectieuses, il poursuit ses études à la Faculté de pharmacie de l'Université de Lyon et à la Harvard Business School, avant de s'engager dans l'aventure entrepreneuriale familiale.

En 1963, il cofonde BD Mérieux, une société offrant une vaste gamme de produits aux laboratoires d'analyses médicales. En 1974, il en devient l'actionnaire principal et préside jusqu'à la fin de 2010 cette entreprise qui prend le nom de bioMérieux. Il réussit à en faire l'une des premières sociétés mondiales de diagnostic biologique et un chef de file en microbiologie clinique et industrielle.

De 1968 à 1994, Alain Mérieux préside l'Institut Mérieux et en fait le leader mondial des vaccins humains et vétérinaires. L'Institut donne naissance à de nombreuses entreprises qui jouent un rôle majeur dans le domaine de la santé publique. Cet institut regroupe des sociétés bio-industrielles dans les domaines du diagnostic *in vitro*, de l'immunothérapie des cancers et des maladies infectieuses ainsi que de la nutrition et de la sécurité alimentaire.

En récompense de ses mérites exceptionnels en matière de service public, Alain Mérieux reçoit le titre de grand officier de la Légion d'honneur en 2015. L'INRS est fier de souligner sa contribution remarquable à la promotion de la recherche sur les maladies infectieuses et à sa valorisation dans les pays développés et en développement en lui décernant un doctorat *honoris causa*.



Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec, le récipiendaire Robert Brien, et Martin Noël, directeur général de la TÉLUQ.

ROBERT BRIEN

Robert Brien détient une licence ès sciences de l'École normale supérieure, une maîtrise en sciences de l'éducation de l'Université Laval, ainsi qu'un doctorat en conception de systèmes de formation à l'Université de Floride (FSU). Boursier du Conseil des arts du Canada, il y a étudié avec Robert M. Gagné, un des pionniers de la technologie éducative américaine. À l'issue de sa formation en 1977, il a été fait membre de la Société d'honneur de Phi Kappa Phi, une société qui regroupe les étudiants les plus performants au cours d'études doctorales aux États-Unis.

Par la suite, Robert Brien a enseigné de nombreuses années à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval où il a mené des recherches de pointe dans la conception de systèmes de formation et dans le domaine du multimédia éducatif. Il a aussi été professeur et chercheur en sciences cognitives à l'Université de Californie à San Diego et à l'Université Paris-VIII. Il a également été consultant pour l'Organisation des Nations unies et a agi à titre d'expert à l'échelle mondiale pour des mandats liés à la planification et à la conception de formations.

Ses travaux ont eu un rôle phare dans la discipline de la technologie éducative au Québec. Robert Brien a consacré sa carrière à rendre l'enseignement plus rigoureux, plus efficace et plus motivant. Il a d'ailleurs rédigé plusieurs ouvrages marquants dans son domaine, notamment *Design pédagogique : introduction à l'approche de Gagné et de Briggs*, *Éloge de la compétence*, et *Science cognitive et formation*.

En raison de la façon remarquable dont il s'est distingué au cours de sa carrière, par son enseignement et son œuvre, et de l'influence qu'il a eue dans le domaine de la technologie éducative, la Télé-université (TÉLUQ) est honorée de décerner à Robert Brien le titre de docteur *honoris causa*.

Prix d'excellence 2017

Décernés par l'Assemblée des gouverneurs, ces prix reconnaissent la compétence, l'engagement et la contribution du personnel du réseau de l'Université du Québec à la réalisation de la mission universitaire.



Jocelyn Bernier

Sur la photo (de gauche à droite) : à l'arrière, Jean-Pierre Ouellet, recteur de l'UQAR, Kristian Behrens, lauréat de l'UQAM, Robert Proulx, recteur de l'UQAM, Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec, Denis Harrisson, recteur de l'UQO, Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS, Luc Favreau, lauréat de l'ÉTS; à l'avant, François Deschênes, lauréat de l'UQAR, François Guillemette, lauréat de l'UQTR, Daniel McMahon, recteur de l'UQTR, Benoit Séguin, lauréat de l'UQTR, et Thomas Collombat, lauréat de l'UQO.

PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE ET CRÉATION VOLET RÉALISATION

Professeur au Département des sciences économiques de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), **Kristian Behrens** est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les répercussions régionales de la mondialisation. Il est l'un des rares chercheurs au Québec à s'intéresser à la nouvelle économie géographique, une approche née des divergences observées entre le développement économique des régions et les prévisions des modèles économiques existants. Dès 2007, Kristian Behrens développe, en collaboration avec le professeur Yasusada Murata (Nihon University, Japon), le modèle mathématique CARA – un outil flexible applicable à un grand nombre de contextes économiques – avec lequel il réalise des travaux importants sur la concurrence monopolistique, les frictions frontalières en contexte de commerce interrégional et le développement des économies urbaines. Par l'analyse des structures géographiques et des conditions favorables au développement local, le professeur Behrens contribue à la conception, à l'application et à l'évaluation des politiques publiques.

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT VOLET LEADERSHIP

Professeur au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), **François Guillemette** exerce un leadership en pédagogie de l'enseignement supérieur. Très impliqué en recherche, il a créé de nombreuses structures permettant aux enseignants d'améliorer leurs pratiques pédagogiques ou d'adopter une attitude réflexive à propos de celles-ci. Il a développé, avec le Cégep de Trois-Rivières, le Centre interdisciplinaire de perfectionnement pédagogique et de recherche en enseignement supérieur. Il a également contribué à fonder l'Observatoire de la pédagogie en enseignement supérieur, qui s'intéresse au perfectionnement pédagogique, à la recherche scientifique ainsi qu'à la diffusion et à la promotion de la pédagogie en enseignement supérieur. Il a également participé, en collaboration avec le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique, au développement d'un programme d'autoformation en pédagogie destiné aux enseignants du réseau de l'Université du Québec. Il agit, par ailleurs, à titre de conseiller en approche par compétences dans différents programmes universitaires en santé, en gestion et en ingénierie en Amérique du Sud, en Europe et en Afrique.

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT VOLET RÉALISATION

Professeur au Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), **Thomas Collombat** consacre ses activités de recherche et d'enseignement à l'économie politique, aux relations internationales et à la politique comparée. Il se distingue par ses méthodes pédagogiques novatrices et la richesse du contenu de ses enseignements fondés sur les principes d'apprentissage collaboratif, d'éducation inclusive et d'analyse réflexive. Pour transmettre les connaissances à ses étudiants, il fait appel à diverses méthodes pédagogiques multidimensionnelles, incluant l'utilisation des nouvelles technologies et des médias sociaux comme Twitter. Il utilise les plus récentes percées dans le domaine de la pédagogie universitaire comme les jeux de rôle, les simulations, la théorie par l'expérience, les débats, la résolution d'études de cas et la construction de consensus. Il compte à son actif de nombreuses publications scientifiques, tant au Canada qu'à l'international. Il participe également à plusieurs équipes de recherche subventionnée et coordonne l'Équipe de recherche Travail et société (ERTS) de l'UQO.

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION VOLET CARRIÈRE

Directeur du Service de la bibliothèque de l'UQTR, **Benoit Séguin** connaît une carrière remarquable depuis son arrivée en 1984 à titre de conseiller en documentation. Il gravit les échelons et travaille sur plusieurs dossiers au sein du réseau des bibliothèques de l'Université du Québec. Notamment, il coordonne le déploiement d'un système de gestion documentaire dans huit établissements du réseau de l'Université du Québec. Ce nouveau système à la fine pointe de la technologie permet à ces huit bibliothèques universitaires de mieux répondre aux besoins grandissants des étudiants, des professeurs et des chercheurs dans leurs activités. Première implantation francophone en Amérique du Nord pour le fournisseur Ex Libris, le modèle utilisé a permis de réaliser d'importantes économies. Il propose ensuite à ses confrères des autres universités québécoises de collaborer à l'implantation d'une plateforme partagée de services pour l'ensemble des bibliothèques universitaires. Ce projet est l'un des plus importants jamais réalisé dans le domaine de la bibliothéconomie canadienne.

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION VOLET INNOVATION (EX ÆQUO)

Vice-recteur à la formation et à la recherche de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), **François Deschênes** a fait preuve d'habiletés politiques hors du commun en fédérant plusieurs centres de recherche, regroupements stratégiques et universités du Québec ainsi que des acteurs publics, privés et communautaires pour construire et mettre en œuvre le Réseau Québec maritime (RQM). Grâce à une vision très structurée et à une capacité à saisir les sensibilités et à communiquer les enjeux, il a su amener des acteurs d'horizons fort diversifiés, peu habitués à travailler ensemble, à concilier leurs intérêts au sein d'une démarche fédératrice et inclusive contribuant à situer stratégiquement le Québec. Il a, tout au long de cette démarche, fait preuve d'une grande transparence quant à sa vision et aux intentions de l'UQAR d'évoluer dans une approche ouverte. La création du RQM a ainsi permis de renforcer la place de l'UQAR comme chef de file québécois en matière de développement maritime.

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION VOLET INNOVATION (EX ÆQUO)

Directeur de la logistique académique à l'École de technologie supérieure (ÉTS), **Luc Favreau** a su faire preuve d'audace et d'innovation pour mettre en place le Cheminement universitaire en technologie. À un moment où les effectifs étudiants plafonnaient, il a développé une nouvelle formation d'une année, permettant aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales en sciences de la nature d'avoir accès à ses baccalauréats en génie. Cette nouvelle passerelle cégep-université connaît un véritable succès puisque 85 % des étudiants du cheminement s'inscrivent ensuite dans un programme de baccalauréat en génie à l'ÉTS. Quinze pour cent d'entre eux poursuivent ensuite aux cycles supérieurs. Sur la base du nombre d'étudiants en équivalence à temps plein, le Cheminement universitaire en technologie se classe comme le programme de l'ÉTS le plus couru. Son rayonnement dans tous les cégeps de la province est aussi indéniable et l'intérêt pour ce programme lors des événements portes ouvertes est phénoménal. Toujours en pleine croissance, cette filière a reçu environ 460 nouveaux étudiants à l'automne 2017, soit un nombre record.

Cercle d'excellence 2017

Les établissements du réseau peuvent souligner l'apport de membres de leur personnel en les nommant au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.



Jocelyn Bernier

Louise Champoux-Paillé, chargée de cours au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, et Robert Proulx, recteur.



Jocelyn Bernier

Daniel McMahon, recteur, et Heidar-Ali Tajmir-Riahi, agent de recherche au Groupe de recherche en biologie végétale.



Jocelyn Bernier

Louis Dussault, professeur en management au Département des sciences économiques et administratives, et Nicole Bouchard, rectrice.



UQAR

Aude-Laure Gonel, diplômée au baccalauréat en génie électrique et à la maîtrise en gestion de projet (cheminement coopératif).



Denis Harrison, recteur, et Martine Peters, professeure au Département des sciences de l'éducation.



Denis Martel, recteur, et Hugo Asselin, professeur titulaire et directeur de l'École d'études autochtones.



Claude Arbour, directeur général par intérim, et Satinder Kaur Brar, professeure au Centre Eau Terre Environnement.



Guy Laforest, directeur général, et Simon Chabot, directeur des affaires internationales.



Pierre Dumouchel, directeur général, et Gabriel Lefebvre, professeur au Département de génie de la construction.



Martin Noël, directeur général, et Kaddour Hallaoui, analyste de l'informatique.

Code d'éthique et de déontologie

Mise en application

Au cours de l'année 2017-2018, le comité d'éthique responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs a été saisi d'une demande en vertu de ce code. À la suite de l'analyse du dossier, le comité a conclu que cette demande ne relevait pas de sa compétence compte tenu des limites de son mandat et des pouvoirs qui lui sont dévolus en vertu dudit code.

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateurs, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que par les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et des ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens et les ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue. Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

- a) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs;
- b) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec;
- c) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec;
- d) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocoles d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- a) le président de l'Université;
 - b) le recteur de chaque université constituante;
 - c) les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures;
 - d) les professeurs et les étudiants;
- ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- e) les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail;

f) le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial; qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou d'autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou d'avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

- a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec;
- b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs;
- c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi;
- d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

- a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs;
- b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, à une réprimande, à une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, à une demande de révocation à l'autorité compétente si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

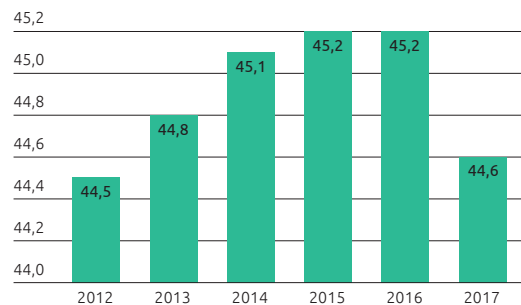
Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption¹ par l'Assemblée des gouverneurs.

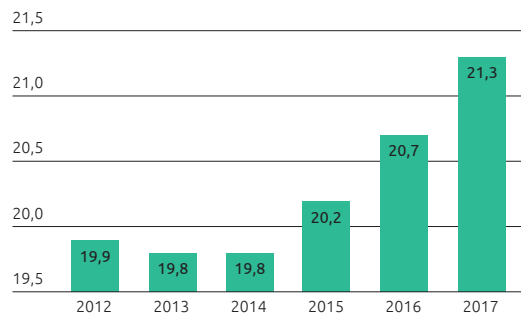
¹ Adopté par l'Assemblée des gouverneurs le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200.

Inscriptions

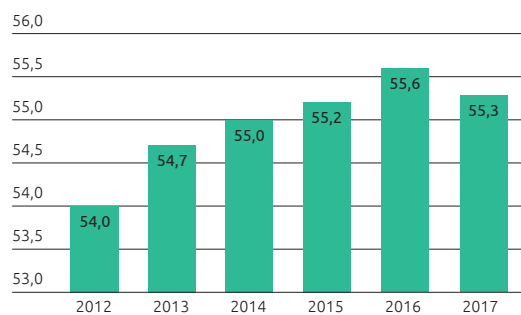
Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur les inscriptions de 1^{er} cycle (en %)



Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)



Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)



Inscriptions à l'automne 2017¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre total d'inscriptions ²	40 746	14 487	6 748	6 796	7 241	4 079	828	1 687	8 982	10 321	101 915
En équivalence au temps plein de l'année 2017-2018	26 967	10 386	5 153	4 138	5 052	2 115	462	667	8 273	5 176	68 388
Nouveaux dans l'établissement au 1 ^{er} cycle	7 279	3 106	1 580	1 343	1 457	927	s. o.	s. o.	1 632	3 385	20 709

À l'automne 2017, l'Université du Québec comptait 101 915 étudiants, ce qui représente une hausse de la clientèle de 0,3 % par rapport au nombre enregistré à l'automne précédent. Au premier cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente une proportion de 25,8 %. La proportion d'étudiants de deuxième cycle se situe à 16,7 % de l'ensemble des étudiants, alors que celle des étudiants de troisième cycle s'établit à 4,5 %. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 13,6 % depuis l'automne 2012.

Indicateurs (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
% d'inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions de 1 ^{er} cycle ³	47,5	52,3	56,0	45,1	57,6	29,7	s. o.	s. o.	61,0	2,4	44,6
% d'inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions	20,6	18,5	23,1	17,0	19,3	18,9	100,0	100,0	22,4	11,3	21,3
% de femmes aux cycles supérieurs	58,2	60,4	45,3	60,2	64,0	66,1	45,2	56,2	24,7	72,9	55,3

Les étudiants de premier cycle qui s'inscrivent à temps plein à un programme de baccalauréat représentent 44,6 % des inscriptions à l'automne 2017 (figure 1). La part des étudiants de cycles supérieurs s'est accrue au cours des dernières années, atteignant maintenant 21,3 % (figure 2). En ce qui concerne la proportion de femmes aux cycles supérieurs, elle se situe à 55,3 % (figure 3), alors que la proportion de femmes sur l'ensemble des inscriptions s'établit à 59,9 % à l'automne 2017.

- 1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 4 février 2019). Depuis la publication 2015-2016, en conformité avec l'approche du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), les propédeutiques sont classées selon leur niveau d'études de financement. Cela accroît légèrement la proportion des inscriptions aux cycles supérieurs comparativement à celles indiquées dans les publications antérieures.
- 2 Les données incluent les programmes d'échange et les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).
- 3 Les données incluent les doctorats de premier cycle et les programmes de majeure.

Répartition selon le genre de programme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat ³	51,1	56,2	53,3	62,4	63,5	31,2	s. o.	s. o.	65,8	14,2	49,1
Certificat et mineure	20,1	16,8	12,5	17,6	14,9	44,0	s. o.	s. o.	4,0	33,7	19,0
Autres – 1 ^{er} cycle ⁴	8,2	8,5	11,1	3,0	2,3	5,9	s. o.	s. o.	7,9	40,8	10,6
Maîtrise	11,2	9,3	14,3	9,5	11,0	7,6	26,5	58,3	11,8	1,0	10,8
DESS ⁵	2,2	2,7	2,2	3,1	3,0	2,2	--	12,5	1,3	4,1	2,7
Doctorat	3,9	3,9	3,3	1,5	3,3	1,8	50,4	3,3	6,2	0,1	3,8
Autres – 2 ^e et 3 ^e cycles ⁴	3,3	2,6	3,3	2,9	2,0	7,3	23,1	25,9	3,0	6,1	4,0

Une proportion de 68,1 % des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat, de certificat ou de mineure, tandis que 17,3 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise, au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) ou au doctorat (figures 4 et 5).

Répartition selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de la santé	0,0	18,1	9,4	17,2	15,3	40,8	7,9	--	0,1	3,1	7,4
Sciences pures	4,8	3,3	4,3	5,5	0,2	1,4	49,5	--	--	1,4	3,7
Sciences appliquées	6,1	6,3	19,9	3,2	4,4	5,2	9,2	--	90,9	2,9	13,8
Sciences humaines	22,7	16,2	13,5	10,6	20,5	8,9	9,7	--	--	6,2	15,5
Lettres	4,8	5,6	4,8	1,0	1,1	--	--	--	--	19,2	5,1
Droit	1,9	--	--	--	0,2	--	--	--	--	--	0,8
Sciences de l'éducation	12,6	13,3	11,8	23,1	11,3	9,4	--	--	--	5,5	11,0
Sciences de l'administration	30,7	31,2	24,1	35,3	41,2	17,5	--	97,3	1,2	40,7	30,1
Arts	5,7	0,8	8,0	0,5	2,0	8,3	--	--	--	--	3,4
Études plurisectorielles	10,7	5,2	4,2	3,6	3,8	8,5	23,7	2,7	7,8	21,0	9,2

À l'Université du Québec, les domaines qui regroupent le plus d'étudiants sont : les sciences de l'administration, les sciences humaines, les sciences appliquées et les sciences de l'éducation. À l'automne 2017, 70,4 % des étudiants ont choisi d'étudier dans l'un de ces domaines. Par rapport à l'automne 2012, la proportion d'inscriptions en sciences humaines, en sciences de l'éducation et en administration a diminué légèrement, passant respectivement de 16,9 % à 15,5 %, de 11,9 % à 11 %, et de 31,6 % à 30,1 %. Au cours de la même période, le secteur des sciences de la santé a pour sa part connu une hausse, passant de 6,3 % à l'automne 2012 à 7,4 % à l'automne 2017. Il en est de même pour les secteurs des sciences appliquées et des lettres, qui sont passés respectivement de 11,4 % à 13,8 %, et de 3,9 % à 5,1 % (voir figure 6).

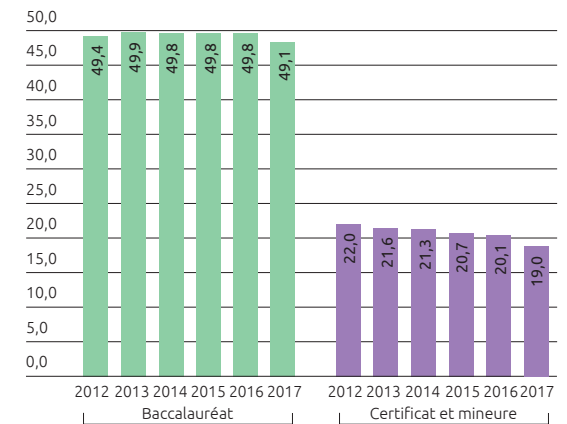
4 Comprend les programmes courts, les propédeutiques, les étudiants libres et les auditeurs.

5 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

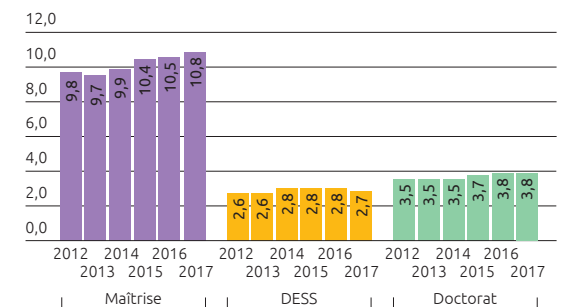
-- Aucune inscription.

s. o. Sans objet

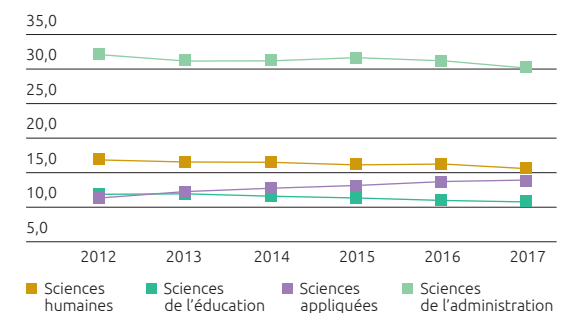
Évolution de la proportion des inscriptions (en %)



Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

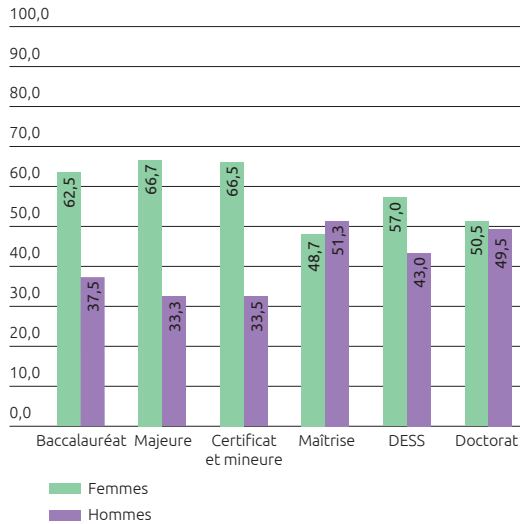


Évolution de la proportion des inscriptions dans les domaines qui regroupent le plus d'étudiants (en %)



Diplômes

Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplômes décernés en 2017 (en %)



Total des diplômes décernés¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
En 2017	12 322	3 353	2 467	1 603	2 047	1 141	133	371	1 650	1 253	26 340
De 1968 à 2017 inclusivement	338 106	95 548	67 375	46 923	46 311	19 972	3 052	11 599	23 958	30 957	683 801

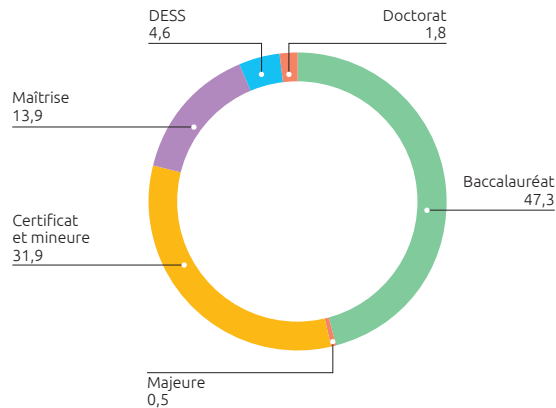
Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 683 801 diplômes, dont 58,6 % ont été attribués à des femmes. En 2017, 26 340 nouveaux diplômes ont été décernés. De ce nombre, 13 772 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 12 568² par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au premier cycle demeure particulièrement élevée, celles-ci récoltant 62,5 % des diplômes délivrés au baccalauréat et 66,5 % dans les programmes de certificat et de mineure. Aux cycles supérieurs, cette proportion se situe à 50,8 % (figure 7).

Répartition des diplômes décernés en 2017 selon le genre de diplôme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat ³	42,9	57,1	51,2	58,3	61,8	49,0	s. o.	s. o.	61,4	18,1	47,3
Majeure	1,1	–	–	0,2	–	–	s. o.	s. o.	–	0,9	0,5
Certificat et mineure	38,2	25,5	15,6	26,6	24,2	43,2	s. o.	s. o.	7,5	73,5	31,9
Maîtrise	12,3	10,3	28,0	8,4	8,8	4,0	46,6	76,0	22,8	1,5	13,9
DESS ⁴	4,1	5,0	4,1	6,1	4,2	2,4	–	21,6	4,3	5,9	4,6
Doctorat	1,4	2,1	1,1	0,4	1,0	1,4	53,4	2,4	4,0	0,1	1,8

Par rapport aux données de l'année précédente, le nombre de diplômes décernés en 2017 s'est accru de 2,8 % au baccalauréat et de 6,2 % au doctorat, alors qu'une baisse de 5,6 % des sanctions de maîtrise est observée (figure 8).

Répartition des diplômes décernés en 2017 selon le genre de diplôme (en %)



- 1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 6 février 2019).
- 2 De ce nombre, 246 ont été délivrés pour la Télé-université.
- 3 Les données de l'Université du Québec à Trois-Rivières incluent les doctorats de premier cycle.
- 4 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

Répartition des diplômes décernés en 2017 selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de la santé	0,0	19,0	7,8	18,8	17,5	33,7	8,3	--	0,2	3,3	7,3
Sciences pures	4,1	2,8	4,3	5,1	--	6,2	64,6	--	--	3,0	3,7
Sciences appliquées	5,2	5,4	20,0	2,4	2,6	2,9	17,3	--	98,4	2,6	11,9
Sciences humaines	21,0	18,8	10,7	7,2	20,5	19,2	9,8	--	--	12,6	16,8
Sciences de l'éducation	9,7	12,6	7,9	14,1	9,3	7,4	--	--	--	2,7	8,9
Sciences de l'administration	47,0	35,4	39,4	51,1	45,6	17,4	--	100,0	1,0	64,9	42,1
Arts	5,4	0,9	7,6	--	2,3	7,4	--	--	--	--	3,9
Lettres	4,9	3,7	1,5	1,1	1,7	--	--	--	--	3,0	3,2
Droit	1,7	--	--	--	0,1	--	--	--	--	--	0,8
Études plurisectorielles ⁵	1,0	1,4	0,8	0,2	0,4	5,8	--	--	0,4	7,9	1,4

La répartition des diplômes décernés selon le domaine d'études s'est légèrement modifiée au fil des ans. Depuis 2012, la proportion des diplômes en sciences humaines et en administration a connu une diminution, passant respectivement de 18 % à 16,8 %, puis de 44,7 % à 42,1 %. Pendant ce temps, la part des diplômes en sciences de la santé augmentait de 5,8 % à 7,3 % et celle en sciences appliquées passait de 10,1 % à 11,9 % (figure 9).

Répartition des diplômes pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire (en %)

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
Sciences de la santé	9,4	3,0	0,9
Sciences pures	3,8	5,3	24,5
Sciences appliquées	15,4	19,0	24,3
Sciences humaines	20,1	12,3	37,4
Sciences de l'éducation	13,4	5,8	3,0
Sciences de l'administration	27,4	50,7	3,9
Arts	5,8	1,6	3,2
Lettres	1,8	1,8	2,4
Droit	1,1	0,5	0,4
Études plurisectorielles ⁶	1,8	0,0	--

La répartition des diplômes entre les différents domaines d'études varie selon le grade décerné. Ainsi, 24,5 % des diplômes de doctorat sont délivrés en sciences pures, alors que ce même secteur ne compte que pour 3,8 % des diplômes de baccalauréat et 5,3 % de ceux de maîtrise. De même, la proportion de diplômes décernés en sciences humaines est de 37,4 % au doctorat, alors qu'elle n'est que de 20,1 % au baccalauréat et de 12,3 % à la maîtrise. À l'inverse, le secteur des sciences de l'administration, qui compte pour 27,4 % de tous les diplômes de baccalauréat et pour 50,7 % des diplômes de maîtrise, se retrouve avec seulement 3,9 % du volume des doctorats.

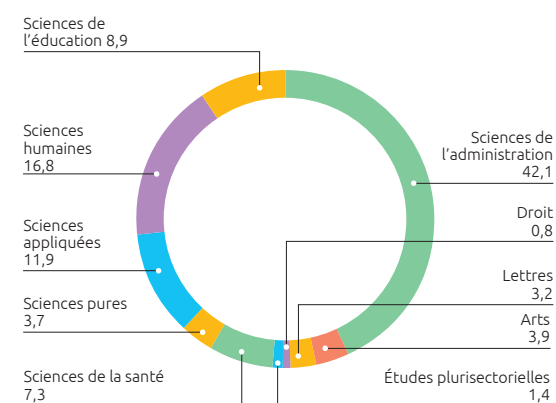
5 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou de mineures, le baccalauréat ès arts avec majeure(s), le baccalauréat individualisé, le certificat d'études pluridisciplinaires, le certificat personnalisé, le certificat multidisciplinaire et le certificat en gestion des établissements.

6 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou de mineures, le baccalauréat ès arts avec majeure(s) et le baccalauréat individualisé.

-- Aucun diplôme.

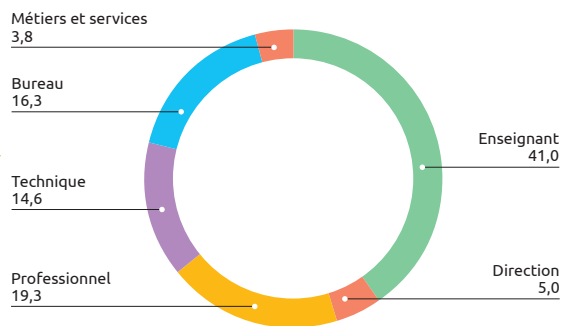
s. o. Sans objet

Répartition des diplômes décernés en 2017 selon le domaine d'études (en %)



Personnel

Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2018 selon la catégorie (en %)



10

Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2018 selon la catégorie¹

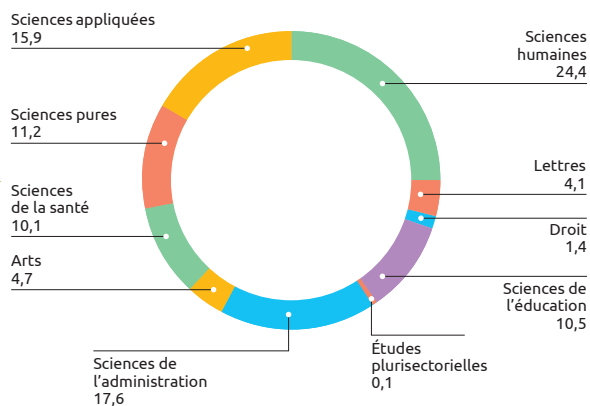
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC ²	RÉSEAU
Enseignant	1 237	436	234	197	249	113	145	32	213	68	--	--	2 924
Direction	121	40	21	21	21	19	24	13	46	14	18	2	360
Professionnel	452	205	123	90	76	51	67	25	150	93	34	14	1 378
Technique	364	134	75	55	60	37	59	37	142	63	11	3	1 040
Bureau	411	164	79	91	96	38	52	28	112	75	17	1	1 165
Métiers et services	118	32	21	25	8	4	26	1	36	--	--	--	271
Total	2 701	1 011	554	479	510	262	373	136	699	313	80	20	7 137

Parmi les postes autorisés et pourvus de l'Université du Québec, la plus grande catégorie en importance est le personnel enseignant, qui comprend 41,0 % des effectifs. Par la suite, on retrouve le personnel professionnel et technique (33,9 % des effectifs) et le personnel des groupes bureau et métiers et services (20,1 % des effectifs). Quant au personnel de direction, il constitue 5,0 % du total de ces postes (figure 10). Sur une période de 5 ans, soit depuis 2013, les effectifs totaux ont augmenté de 3,4 %. La plus forte augmentation se situe chez le personnel professionnel (13,3 %), alors que le personnel enseignant, le personnel de direction et le personnel technique évoluent de façon similaire avec des croissances de 6,3 %, de 8,1 % et de 7,5 % respectivement. Pour sa part, le personnel des groupes bureau et métiers et services enregistre une baisse de 12,0 % par rapport à 2013.

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2018 (en %)³

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de la santé	3,2	26,3	15,6	10,8	10,3	13,3	21,5	--	--	1,4	10,1
Sciences pures	9,5	9,9	13,3	22,5	2,5	4,8	38,2	--	8,7	4,3	11,2
Sciences appliquées	5,9	8,3	20,4	8,7	12,0	22,9	19,4	--	86,9	14,3	15,9
Sciences humaines	30,8	22,8	22,7	15,9	31,0	27,6	20,2	6,9	1,9	20,0	24,4
Lettres	4,8	4,6	6,7	4,1	3,7	1,9	--	--	0,5	7,1	4,1
Droit	2,8	0,4	1,3	--	0,8	--	--	--	--	1,4	1,4
Sciences de l'éducation	11,6	9,0	8,0	19,0	14,5	17,1	--	--	--	18,6	10,5
Sciences de l'administration	22,1	16,6	8,4	19,0	21,5	8,6	0,7	93,1	1,5	32,9	17,6
Arts	9,2	2,1	3,6	--	3,7	3,8	--	--	--	--	4,7
Études plurisectorielles	0,1	--	--	--	--	--	--	--	0,5	--	0,1

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2018 (en %)



11

Une proportion de 34,9 % du personnel enseignant régulier enseigne dans des domaines reliés aux sciences humaines et à l'éducation. Les autres domaines qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences de l'administration (17,6 %), les sciences appliquées (15,9 %) et les sciences pures (11,2 %) (figure 11).

1 Source : Budget de fonctionnement 2017-2018, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 28 février 2018 et occupant un poste autorisé au fonds de fonctionnement ou au fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Source : IDP (Inventaire des données sur le personnel), Direction de la recherche institutionnelle. Personnel en fonction au 30 avril de chaque année analysée. Ces données étaient auparavant produites à partir des fichiers des établissements transmis au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) au 1^{er} octobre de chaque année dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant (EPE). De plus, la répartition du personnel régulier par domaine d'enseignement a connu un reclassement de disciplines. Ainsi, des différences quant à la répartition peuvent donc être observées principalement pour les domaines des sciences de la santé, des sciences pures et des sciences appliquées, en comparaison avec les années précédentes.

Indicateurs sur le personnel enseignant régulier

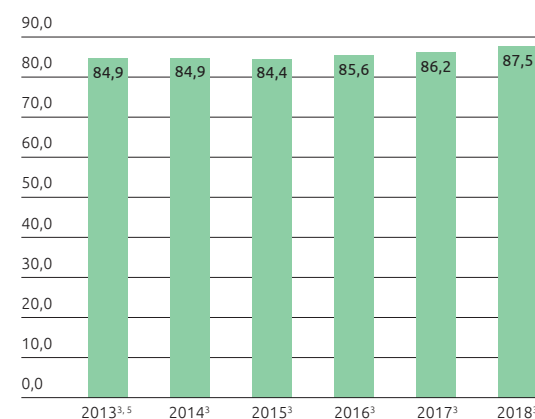
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
% de détenteurs de doctorat ³	90,3	83,4	78,1	82,1	95,0	73,1	99,3	100,0	86,4	85,7	87,5
% de femmes ³	44,6	44,7	40,4	41,0	54,5	45,7	25,7	41,4	17,5	41,4	41,8
Ratio EEETP/personnel enseignant	21,8	23,9	22,0	21,0	20,3	18,7	s. o.	s. o.	38,8	76,1	24,5

À l'Université du Québec, la proportion de professeurs qui détiennent au moins un doctorat se situe à 87,5 % au 30 avril 2018, ce qui constitue une augmentation de 2,6 % depuis 2013 (figure 12). Signalons également l'accroissement continu de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (figure 13). En effet, la proportion de femmes est passée de 38,3 % en 2013 à 41,8 % en 2018. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) sur le nombre de professeurs, il se situe à 24,5 en 2017-2018 comparativement à 23,6 en 2012-2013. À noter que ce ratio est calculé uniquement pour les établissements offrant des programmes de premier cycle.

Chargées et chargés de cours

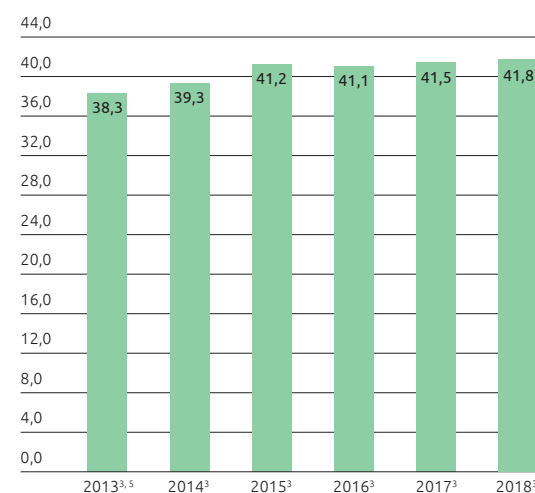
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre ⁴	1 609	628	454	392	453	258	--	78	400	--	4 272
% de femmes	47,0	51,8	39,2	45,7	55,4	50,8	--	25,6	16,0	--	44,6

Évolution de la proportion de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)



12

Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)



13

4 Il s'agit des chargés de cours auxquels des charges de cours ont été attribuées pour la période considérée. Ainsi, les chargés de cours qui sont inscrits sur une liste de pointage, mais qui n'ont pas obtenu de charge de cours lors de la période sous étude ne sont pas comptabilisés. Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2017-2018 et transmises par la Direction des ressources humaines et de la rémunération globale.

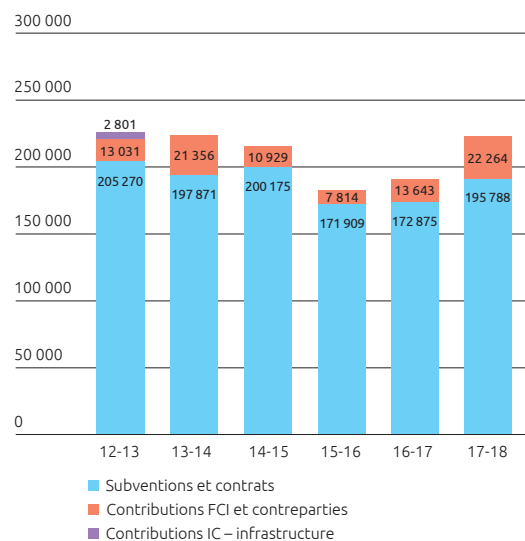
5 Les données provenant de l'IDP en 2012 (personnel au 30 avril 2012) excluent l'ENAP, pour laquelle les données ne sont pas disponibles.

s. o. Sans objet

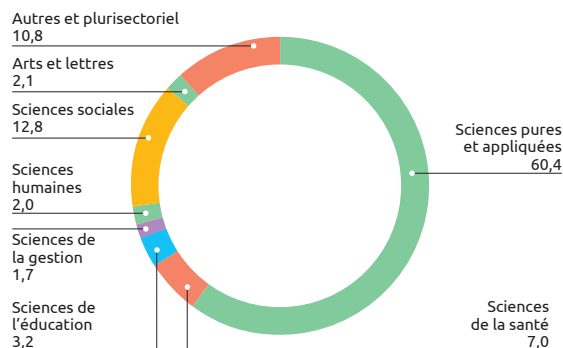
-- Aucun employé.

Recherche¹

Évolution du montant des octrois de recherche (en 000 \$)



Répartition des octrois de recherche en 2017-2018 selon les champs disciplinaires de la Classification de la recherche universitaire (CRU) (en %)



Recherche subventionnée et contractuelle 2017-2018

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre d'octrois	1 399	895	437	348	303	309	737	71	721	105	5 325
Montant des octrois en 000\$ – excluant FCI et contreparties	47 508	23 275	15 126	23 542	7 896	10 825	38 081	2 401	25 169	1 965	195 788
FCI et contreparties associées en 000 \$ ²	3 626	1 398	2 789	8 115	60	11	5 608	--	415	240	22 264
Montant total des octrois en 000 \$	51 134	24 673	17 916	31 657	7 956	10 836	43 690	2 401	25 584	2 205	218 052
% des montants sous forme de contrats	3,9	10,8	5,9	16,3	1,7	--	16,4	27,6	23,9	3,3	11,5
Valeur des octrois/Nombre de professeurs ³	41 337	56 655	78 578	160 695	31 950	95 639	301 308	75 039	120 112	32 430	74 732

En 2017-2018, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisent 218 M\$ comparativement à 186,5 M\$ en 2016-2017 (figure 14), soit une augmentation de 16,9 %. Il convient de souligner que cette croissance importante s'observe pour toutes les catégories d'organismes pourvoyeurs de fonds et dans quasiment tous les champs disciplinaires. Cette augmentation se traduit par ailleurs par une hausse significative du montant moyen des octrois par professeur, passant de 66 495 \$ à 74 732 \$.

Octrois 2017-2018 selon la Classification de la recherche universitaire (CRU) en 000 \$

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Génie	667	3 881	2 118	623	597	3 778	4 862	--	22 485	505	39 516
Sciences appliquées	2 543	1 537	4 037	5 462	1 330	4 694	5 857	--	46	34	25 541
Sciences naturelles	9 525	4 770	6 391	17 620	626	332	23 129	--	103	218	62 715
Sciences mathématiques	2 953	199	582	19	38	--	--	--	14	123	3 928
Sciences médicales	2 563	5 011	862	18	107	97	3 636	--	--	112	12 405
Sciences infirmières	11	192	40	238	787	103	--	--	--	8	1 379
Sciences de l'activité physique et réadaptation	923	351	130	--	--	--	--	--	--	--	1 403
Sciences de l'éducation	2 732	2 053	359	434	698	357	1	--	--	346	6 980
Sciences de la gestion	2 163	1 030	8	183	148	57	--	--	--	65	3 655
Sciences humaines	3 122	850	324	42	3	18	--	--	--	17	4 375
Sciences sociales	15 561	2 774	831	528	2 457	551	2 577	2 060	2	492	27 833
Création littéraire et artistique	1 777	133	466	15	68	115	--	--	--	--	2 574
Études des arts et des lettres	1 292	149	161	381	47	--	--	--	--	--	2 030
Autres et plurisectoriel	5 303	1 743	1 606	6 093	1 050	734	3 628	341	2 934	285	23 718
Total	51 134	24 673	17 916	31 657	7 956	10 836	43 690	2 401	25 584	2 205	218 052

En 2017-2018, la recherche en sciences pures et appliquées (incluant génie, sciences appliquées, sciences naturelles et sciences mathématiques) constitue 60,4 % du montant total des octrois; celle dans le domaine des sciences sociales et humaines 21,8 % (incluant sciences de l'éducation, sciences de la gestion, sciences humaines, sciences sociales, création littéraire et artistique et études des arts et des lettres) et celle en sciences de la santé 7,0 % (incluant sciences médicales, sciences infirmières et sciences de l'activité physique et réadaptation) (figure 15).

- 1 Données arrondies préliminaires et incomplètes (car toute l'information attendue des universités fiduciaires hors UQ n'a pas été reçue) calculées selon les règles établies pour la déclaration au SIRU du MEI. Source : Système IFR (UQ) en date du 5 avril 2019.
- 2 Montants des subventions versées par tous les programmes (y compris le Fonds d'exploitation des infrastructures) de la FCI et des contreparties associées, tels que déclarés au SIRU.
- 3 Ratio établi sur la base du personnel en place au 28 février 2018. Source : Direction des ressources financières de l'Université du Québec.

Octrois 2017-2018 selon la catégorie d'organisme en 000 \$

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
FRQNT	2 027	597	477	1 843	61	853	2 108	--	1 463	25	9 454
FRQSC	5 870	1 340	355	304	674	139	751	130	--	117	9 681
FRQS	1 435	358	201	69	281	16	668	--	--	9	3 037
Sous-total organismes provinciaux	9 332	2 294	1 034	2 216	1 016	1 009	3 526	130	1 463	152	22 172
Gouvernement du Québec (autres)	3 181	4 756	3 391	15 145	628	977	5 692	736	1 075	236	35 817
CRSNG	7 254	2 222	3 076	2 310	914	2 114	10 702	--	7 751	304	36 647
CRSH	6 716	1 503	582	325	1 383	265	734	623	31	244	12 406
IRSC	1 616	243	510	--	166	71	1 137	47	79	67	3 936
Sous-total organismes fédéraux	15 586	3 969	4 168	2 635	2 463	2 450	12 573	670	7 860	614	52 989
Gouvernement du Canada (autres)	11 799	6 408	4 129	8 515	1 702	1 748	14 840	494	4 390	710	54 734
Autres sources externes	6 635	3 011	3 914	2 449	1 291	3 739	6 469	356	9 507	317	37 688
Fonds institutionnel de recherche	4 232	4 088	907	107	787	897	501	15	1 183	164	12 881
Autres sources internes	314	59	315	564	--	7	19	--	55	12	1 345
Fonds de développement académique du réseau UQ	55	89	57	28	68	10	68	--	51	--	425
Total	51 134	24 673	17 916	31 657	7 956	10 836	43 690	2 401	25 584	2 205	218 052

Les subventions des organismes provinciaux (FRQNT, FRQSC et FRQS) représentent 10,1 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec, et ceux des organismes fédéraux (CRSNG, CRSH et IRSC) 24,3 %. L'Université du Québec se voit octroyer 18,1 % des subventions versées au Québec par le CRSNG et 23,2 % de celles du CRSH. Il importe de souligner la contribution du CRSNG, dont les subventions représentent 16,8 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2017-2018 (figure 16).

Selon les résultats diffusés par les organismes subventionnaires, l'Université du Québec arrive, sur la base des subventions octroyées, au 5^e rang des universités canadiennes au CRSH⁴ et au 7^e rang au CRSNG⁵.

Du côté du Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice terminé au 31 mars 2018, le FRQNT rapporte avoir remis plus de 42,5 M\$ en subventions, dont une proportion de 22,2 % versée à l'Université du Québec. Pour le FRQSC, des 33,8 M\$ de subventions remises en 2017-2018, une proportion de 28,6 % était versée à l'Université du Québec.

Évolution de la répartition des octrois externes de recherche⁶

ENSEMBLE DU RÉSEAU	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Part des subventions des organismes fédéraux et provinciaux (%)	35,9	33,4	29,0	23,0	33,9	32,9	36,5	39,5	41,0	37,0
Part des contrats (%)	13,4	11,6	11,9	8,7	11,6	13,6	11,6	13,2	14,0	12,3
Part des FCI et contreparties associées (%)	11,4	10,5	9,3	6,3	6,5	10,4	5,7	4,7	8,0	10,9
Part des autres subventions externes (%)	39,3	44,5	49,8	62,1	48,0	43,1	46,2	42,6	37,0	39,8
Total des octrois externes (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Total des octrois externes (000 \$)	189 990	196 261	222 265	280 679	200 719	204 810	193 645	166 267	170 889	203 400

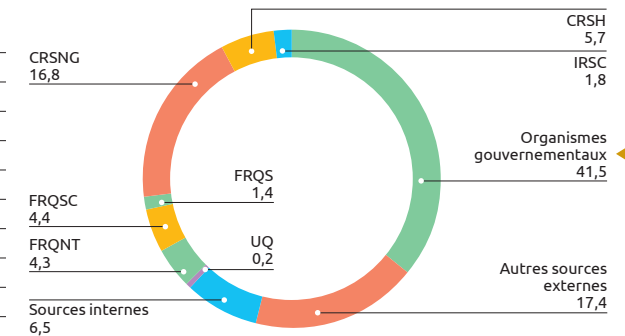
4 Source : CRSH (<http://www.outil.ost.uqam.ca/CRSH/RechProj.aspx?vLangue=Francais>); données de la recherche 2017-2018.

5 Source : CRSNG (http://www.nserc-crsng.gc.ca/ase-oro/index_fra.asp); données de la recherche 2017-2018.

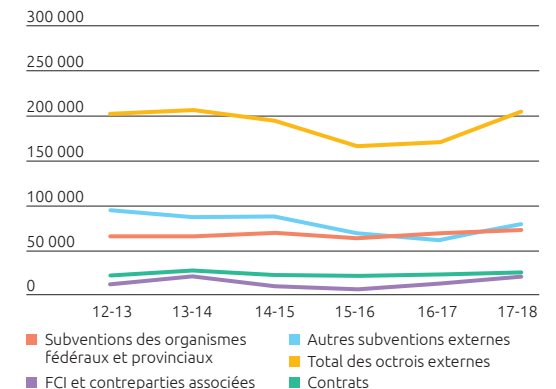
6 Voir figure 17.

-- Aucun octroi de recherche.

Répartition des octrois de recherche en 2017-2018 selon la catégorie d'organisme (en %)



Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type (en 000 \$)

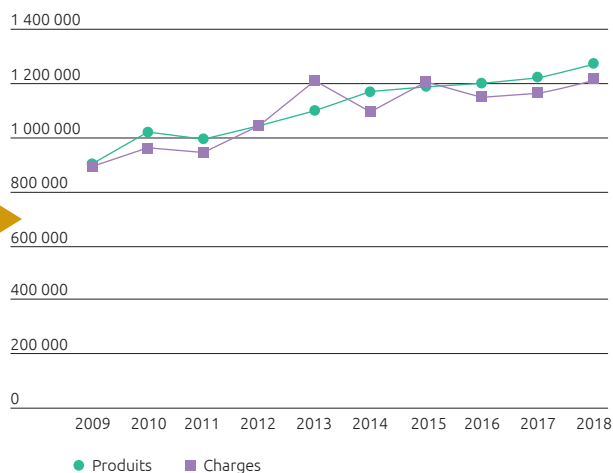


ABRÉVIATIONS

- CRSH : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- CRU : Classification de la recherche universitaire
- FCI : Fondation canadienne pour l'innovation
- FRQNT : Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie
- FRQSC : Fonds de recherche du Québec – Société et culture
- FRQS : Fonds de recherche du Québec – Santé
- IFR : Inventaire du financement de la recherche
- IRSC : Instituts de recherche en santé du Canada
- MEI : Ministère de l'Économie et de l'Innovation
- SIRU : Système d'information sur la recherche universitaire

Données financières

Évolution des produits et des charges du fonds de fonctionnement (en 000 \$)



18

Fonds de fonctionnement en 000 \$ au 30 avril 2018¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC ²	PROG. RÉSEAU ³	TOTAL ⁴
Produits	438 059	173 612	103 426	78 001	87 890	51 857	73 964	25 822	167 710	61 705	17 169	4 521	13 225	1 283 667
Charges	420 522	175 050	105 356	79 659	83 648	50 572	67 415	24 708	139 375	57 235	16 435	4 447	9 429	1 244 517
Excédent (insuffisance) des produits	17 537	(1 438)	(1 930)	(1 658)	4 242	1 285	6 549	1 114	28 335	4 470	734	74	3 796	39 150
Solde de fonds	(207 570)	(78 211)	(36 965)	(24 815)	(20 606)	(12 510)	(12 554)	(9 888)	3 175	(4 930)	(715)	3 030	(5 941)	(408 500)

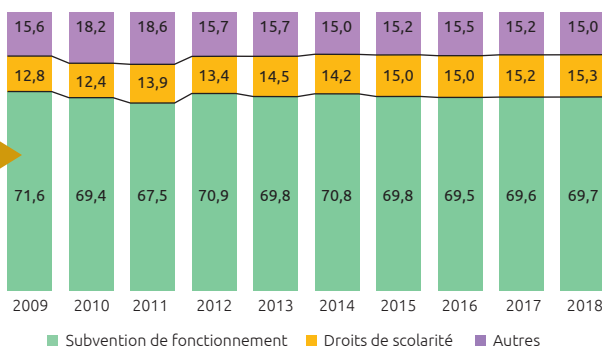
En 2017-2018, les produits totaux, y compris les autres produits, se chiffrent à 1 283,7 M\$ comparativement à 1 219 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2017. Les charges totales s'élèvent à 1 244,5 M\$ comparativement à 1 157,5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2017 (figure 18). L'exercice financier 2017-2018 s'est soldé par un surplus de 39,2 M\$. Au 30 avril 2018, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 408,5 M\$.

Répartition en % des produits du fonds de fonctionnement selon la source

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Subvention de fonctionnement	68,9	70,3	71,9	76,0	73,1	78,0	72,5	53,8	66,7	63,8	66,0	69,7
Droits de scolarité	17,1	17,4	12,6	14,1	20,0	11,0	4,5	15,9	14,7	18,2	s. o.	15,3
Autres ⁵	14,0	12,3	15,5	9,9	6,9	11,0	23,0	30,3	18,6	18,0	34,0	15,0

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2017-2018, cette subvention se chiffre à 895,2 M\$ comparativement à 849,5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2017. Les droits de scolarité constituent la seconde source de produits et se chiffrent à 195,8 M\$. L'importance relative des droits de scolarité correspond à 15,3 % des produits totaux (figure 19).

Évolution de la répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)



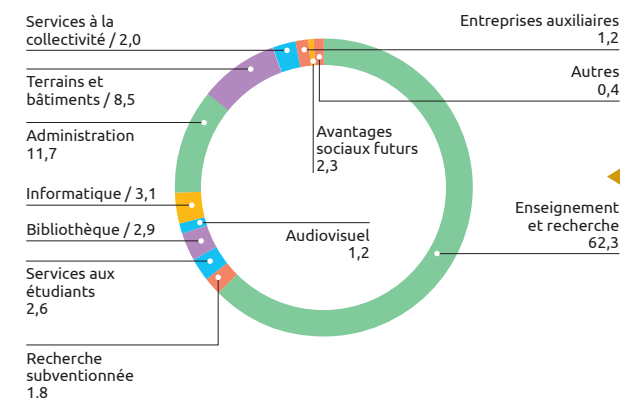
19

- Source : États financiers synoptiques 2017-2018 de l'Université du Québec et des établissements du réseau. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs incluent les données du siège social (UQ), du Centre de services communs (CSC) et des programmes réseau.
 - Centre de services communs de l'Université du Québec.
 - Y compris le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), les programmes de mobilité, la contribution aux Presses de l'Université du Québec (PUQ) et au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le système de gestion intégré des bibliothèques, les projets spéciaux, les divers programmes réseau et l'exploitation des immeubles Henri-Julien et Odéon, ainsi que les opérations courantes des résidences étudiantes à Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Québec, à Val-d'Or et à Rouyn-Noranda.
 - Après prise en compte du régime de retraite interentreprises et des écritures d'élimination effectuées aux fins des états financiers consolidés et synoptiques.
 - Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, les autres revenus et les subventions du gouvernement du Québec autres que pour le fonctionnement, celles du gouvernement du Canada et celles d'autres sources.
 - Le régime de retraite de l'Université du Québec est un régime interentreprises à prestations déterminées. Toutefois, la part de chaque établissement dans ce régime ne peut être déterminée. Pour cette raison, celle-ci est comptabilisée dans la colonne « Réseau ».
 - Selon l'annexe 16 du rapport provenant du Système d'informations financières des universités du Québec (SIFUQ), les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluent tous les biens suivants : terrains et bâtiments, mobiliers, équipements, volumes de bibliothèque, etc.
- s. o. Sans objet

Répartition en % des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Enseignement et recherche	65,4	69,1	64,9	66,9	66,8	67,5	55,8	41,8	56,8	67,8	19,1	62,3
Recherche subventionnée	2,1	0,7	2,1	2,8	0,8	5,0	--	--	2,9	2,2	--	1,8
Services à la collectivité	1,1	0,4	1,6	0,2	1,2	0,8	--	29,4	5,7	1,6	0,0	2,0
Bibliothèque	3,4	3,2	3,2	3,3	4,2	1,7	2,2	3,7	1,6	1,4	7,3	2,9
Audiovisuel	1,3	3,9	0,3	--	0,7	1,4	--	--	0,4	0,5	--	1,2
Informatique	2,4	--	4,8	4,2	3,5	3,9	3,5	5,2	5,1	3,7	1,9	3,1
Administration	10,7	11,6	9,5	11,4	11,7	11,5	15,7	12,7	12,7	15,2	37,7	11,7
Terrains et bâtiments	8,7	6,3	8,2	7,5	6,2	5,9	18,9	5,9	9,0	4,3	33,2	8,5
Services aux étudiants	2,6	3,6	4,0	2,7	3,7	2,7	0,0	0,9	1,9	2,4	--	2,6
Entreprises auxiliaires	1,9	0,8	0,5	0,5	0,8	0,4	0,2	0,0	2,9	0,0	--	1,2
Avantages sociaux futurs ⁶	0,1	0,4	0,9	0,5	0,4	-1,1	0,4	0,4	1,0	0,7	0,7	2,3
Autres	0,3	--	--	0,0	--	0,3	3,3	--	--	0,2	0,1	0,4
Charges par EEETP (\$)	15 594	16 854	20 444	19 250	16 559	23 912	s. o.	s. o.	16 848	11 058	s. o.	s. o.

Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (en %)



En 2017-2018, 66,1 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées à l'enseignement, à la recherche subventionnée et aux services à la collectivité (figure 20), comparativement à 68,3 % l'an dernier. Les proportions des regroupements demeurent relativement stables d'une année à l'autre.

Fonds avec restriction en 000 \$ au 30 avril 2018

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Charges	60 820	15 193	16 419	17 351	7 884	13 919	40 166	2 971	22 720	2 332	166	199 941
% utilisé pour l'enseignement et la recherche	88,8	74,6	75,3	88,8	86,8	93,9	92,2	82,4	91,0	62,0	100,0	87,4

En 2017-2018, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 76,5 M\$ et ceux octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 53,4 M\$. Le total des produits se chiffre à 201,4 M\$. Au fonds avec restriction, 87,4 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche et d'enseignement. Cette somme de 174,8 M\$ équivaut à une charge moyenne de 59 778 \$ par professeur.

Fonds des immobilisations en 000 \$ au 30 avril 2018

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Acquisitions d'immobilisations ⁷	30 759	16 170	8 386	10 260	3 791	6 494	12 765	574	32 021	1 088	295	122 603
Actifs en immobilisations au 30 avril	553 657	143 256	122 079	104 804	102 224	64 563	244 895	11 787	371 981	13 296	85 059	1 817 601

En 2017-2018, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 122,6 M\$. Cette somme a été versée pour le réaménagement, la rénovation et la construction d'immeubles en propriété (65 %), les achats de mobilier et d'équipement (16 %), les achats d'équipement spécialisé (9,7 %), les achats de documents et de manuels pédagogiques (2,9 %), les développements informatiques (5,6 %) ainsi que les autres actifs (0,8 %).



Nathalie St-Pierre

Le Laboratoire Internet des objets du professeur Ygal Bendavid, du Département de management et technologie de l'ESG UQAM, est l'un des premiers au Canada à être équipé de la technologie Li-Fi.

politique sur la constitution et le fédéralisme, le premier centre de recherche dans le domaine au Canada, et au Laboratoire Internet des objets, l'un des premiers laboratoires au Canada à être équipé de la technologie Li-Fi.

Plusieurs travaux de chercheurs de l'UQAM ont retenu l'attention en 2017-2018, dont la découverte d'une nouvelle molécule qui permet de détecter la maladie d'Alzheimer; un projet pilote qui enrayer la prolifération des algues bleu-vert dans le lac Bromont; une vaste étude panquébécoise sur la santé sexuelle des jeunes adultes; et, enfin, une étude sur les effets des changements climatiques sur la dynamique de la forêt.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'UQAM a poursuivi son engagement actif dans le développement de Montréal, première ville universitaire dans les Amériques et quatrième au monde selon le classement *QS Best Student Cities* publié en février 2018.

À l'invitation du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), la rectrice Magda Fusaro a prononcé le 5 avril 2018 un discours intitulé « L'UQAM, un acteur

incontournable à l'international ». La rectrice a également siégé, durant l'année, aux conseils d'administration du Quartier de l'innovation, du Partenariat du Quartier des spectacles, de TechnoMontréal et du Conseil du numérique mis en place par le gouvernement du Québec.

À l'occasion de la campagne *10 ensemble*, les 10 établissements universitaires du grand Montréal se sont associés pour faire valoir la contribution significative des universités dans le quotidien des Montréalais. Par ailleurs, l'UQAM et l'Université Concordia ont présenté un mémoire conjoint à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de la Ville de Montréal, dans lequel quatre priorités pour optimiser le potentiel de développement économique et d'innovation des établissements d'enseignement supérieur ont été énoncées.

Des collaborations de longue date se sont poursuivies, notamment avec le Partenariat du Quartier des spectacles, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la Société de développement du Quartier latin, l'Office national du film du Canada et la Place des Arts. De nouveaux partenariats ont été établis, entre autres avec le collègue Kiuna, seul établissement collégial au Québec destiné aux personnes autochtones.

Par ailleurs, l'esprit de solidarité de la communauté uqamienne s'est manifesté à l'occasion de la campagne Centraide UQAM, qui a permis de recueillir plus de 185 000 \$, et de la campagne *La lecture en cadeau*, où plus de 1 300 livres neufs ont été remis par l'Université à la Fondation pour l'alphabétisation.

LE PERSONNEL

L'embauche de 48 professeurs au cours de la dernière année a établi le nombre de membres du corps professoral à 1 237. L'Université a aussi pu compter sur la contribution de 28 maîtres de langue, de 1 609 personnes chargées de cours et de 1 510 membres du personnel de soutien et d'encadrement (y compris les cadres supérieurs).

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'UQAM a atteint l'équilibre budgétaire en 2017-2018, affichant même un léger surplus de 0,3 M\$. Cet équilibre

a été rendu possible grâce, entre autres, au travail des gestionnaires et des directeurs départementaux, qui ont assuré un suivi rigoureux de leurs enveloppes. Ce résultat est également le fruit d'une hausse ponctuelle et non récurrente du financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), de l'ordre de 4,1 M\$.

Les marges de manœuvre demeurent toutefois minces, surtout si l'on tient compte des baisses de l'effectif étudiant prévues par le MEES pour l'ensemble des universités québécoises au cours des prochaines années.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQAM a continué d'étendre son réseau de partenaires universitaires en 2017-2018. Des ententes ont notamment été conclues avec les universités de Liège



Nathalie St-Pierre

À l'invitation du CORIM, la rectrice Magda Fusaro a prononcé un discours intitulé « L'UQAM, un acteur incontournable à l'international », le 5 avril 2018.



Nathalie St-Pierre

Sous le thème « 100 millions d'idées », l'UQAM a lancé la plus importante campagne de financement de son histoire.

et de Saint-Louis, en Belgique, ainsi qu'avec l'Université nationale d'économie de Hanoï, au Vietnam, pour la création du programme de MBA pour cadres de l'ESG UQAM. L'Université gère désormais plus de 800 ententes avec plus de 460 partenaires dans 68 pays.

Les chercheurs de l'UQAM ont aussi contribué au rayonnement de l'Université aux quatre coins du monde. Les créations de Ying Gao, professeure à l'École supérieure de mode de l'ESG UQAM, ont été présentées à Paris, à Taiwan et à Shenzhen, en Chine. Le professeur Daniel Chartier, du Département d'études littéraires, a été invité à prononcer la conférence d'ouverture du premier Sommet des arts de l'Arctique, en Norvège. Thierry Bourgoignie, professeur au Département des sciences juridiques, a pour sa part reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université fédérale du Rio Grande do Sul, au Brésil.

L'UQAM a une fois de plus été l'hôte d'événements internationaux, dont le Global Legal Hackathon, un événement tenu simultanément dans plus de 40 villes d'une vingtaine de pays. Elle a en outre participé, en

collaboration avec le MEES, l'Université Concordia, l'Université McGill, l'Université de Montréal et l'École de technologie supérieure, au Congrès des Amériques sur l'éducation internationale.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le gouvernement du Québec a nommé Magda Fusaro au poste de rectrice de l'UQAM pour un mandat de cinq ans débutant le 8 janvier 2018. Auparavant, Magda Fusaro a occupé le poste de vice-rectrice aux Systèmes d'information et de professeure au Département de management et technologie à l'UQAM.

Les membres du conseil d'administration de l'UQAM ont désigné Nathalie Maillé à titre de présidente du conseil le 20 mars 2018. La directrice générale du Conseil des arts de Montréal, qui a remporté en 2015 un prix Femmes d'affaires du Québec, est membre du conseil d'administration de l'UQAM depuis 2015.

Sous le thème « 100 millions d'idées », l'UQAM a lancé, le 17 janvier 2018, la plus importante campagne de

financement de son histoire. À la veille de son 50^e anniversaire, l'Université s'est donné un objectif audacieux de 100 millions de dollars, échelonné sur les cinq prochaines années.

Plusieurs membres du personnel enseignant se sont une fois de plus illustrés, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, lors de la remise d'honneurs ou de prix prestigieux : Société royale du Canada (Martine Hébert, Simon Collin, Claire Lefebvre), Fondation Pierre Elliott Trudeau (Bernard Duhaime), Assemblée nationale du Québec (Joanne Otis), Association américaine pour l'avancement de la science (Yves Gingras, Changhui Peng) et American Psychological Association (Robert J. Vallerand), entre autres.

Enfin, Véronique Leduc, professeure au Département de communication sociale et publique, est devenue la première personne sourde à occuper un poste de professeure dans une université au Québec.



Nathalie St-Pierre

Véronique Leduc, professeure au Département de communication sociale et publique, est devenue la première personne sourde à occuper un poste de professeure dans une université au Québec.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans les 100 premiers jours de son mandat à titre de rectrice de l'UQAM, Magda Fusaro a lancé la mise en œuvre ou achevé la réalisation de 10 grandes actions. Des projets de modification de la structure organisationnelle au renforcement de la recherche et de la création, des bourses pour les étudiants à la création du Vice-rectorat au développement humain et organisationnel, du rayonnement de l'UQAM à son positionnement à l'international et, enfin, de la transparence budgétaire à la mise sur pied de tables de concertation, plusieurs chantiers prioritaires ont été ciblés en vue d'oser une UQAM forte et solidaire.

Direction

Magda Fusaro
Rectrice
Vice-rectrice aux Systèmes d'information

Danielle Laberge
Vice-rectrice à la Vie académique par intérim

Catherine Mounier
Vice-rectrice à la Recherche et à la création

André Dorion
Vice-recteur aux Ressources humaines,
à l'administration et aux finances

Normand Petitclerc
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

René Côté
Vice-recteur à la Vie académique

Robert Proulx
Recteur

Conseil d'administration

Présidente
Nathalie Maillé
Directrice générale, Conseil des arts de Montréal

Membres

Samuel Cossette
Étudiant

André Dorion*
Vice-recteur aux Ressources humaines,
à l'administration et aux finances

Richard Filion*
Directeur général, Collège Dawson

Magda Fusaro*
Rectrice
Vice-rectrice aux Systèmes d'information

Corinne Gendron
Professeure

Amina Gerba*
Vice-présidente et associée, Geram communications inc.

Alain Gerbier*
Chargé de cours

Yves Gingras*
Professeur

Nadia Lafrenière*
Étudiante

François de Paul Nkombou
Dirigeant d'entreprise

Louis-Claude Paquin
Professeur

Alain Poirier
Vice-président à la valorisation scientifique et aux communications, Institut national de santé publique du Québec

Natalie St-Pierre
Fiscaliste en pratique privée – entrepreneuriat social et Services d'expertise

Au 30 avril 2018

Secrétariat général
Jean-Philippe Gingras
Secrétaire d'assemblée

Normand Petitclerc
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Lise Bissonnette
Présidente

René Côté*
Vice-recteur à la Vie académique

Manon Durivage
Associée responsable de la qualité, BDO Canada

Robert Proulx*
Recteur

Christophe Villemer
Vice-président exécutif, Savoir-faire Linux inc.

Johanne Fortin
Secrétaire d'assemblée

* Membre du Comité exécutif

Commission des études

Présidente
Magda Fusaro
Rectrice
Vice-rectrice aux Systèmes d'information

Commissaires

Christian Agbobli Professeur	Raphaël Crevier Chargé de cours
Amel Aloui Chargée de cours	Maryse Gendron Coordonnatrice
Mohammed Y. Benihya Étudiant	Sylvie Genest Professeure
François Bergeron Professeur	Olivier Grondin Étudiant
Antonello Callimaci Professeur	Brigitte Groulx Registraire
Rachel Chagnon Professeure	Jean Horvais Professeur
Samuel Chartier-Trudel Étudiant	
Danielle Laberge Vice-rectrice à la Vie académique par intérim	
Thomas Mongeau Étudiant	
Catherine Mounier Vice-rectrice à la Recherche et à la création	
Ricardo Peñafiel Chargé de cours	
Julie Sergent Agente de recherche et de planification	
Émilie-Claude St-Amour-Maillé Étudiante	
Stéphanie Thibodeau Étudiante	
Émie Valiquette Étudiante	
Jean-Philippe Waaub Professeur	

Observateurs
Monique Brodeur
Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation

Hugo Cyr
Doyen de la Faculté de science politique et de droit

Lynnda Gadoury
Directrice générale du Service des bibliothèques

Gaby Hsab
Doyen de la Faculté de communication

Josée S. Lafond
Doyenne de la Faculté des sciences humaines

Jean-Christian Pleau
Doyen de la Faculté des arts

Komlan T. Sedzro
Doyen de l'École des sciences de la gestion

Normand Séguin
Doyen de la Faculté des sciences

Secrétariat général
Jean-Philippe Gingras
Secrétaire d'assemblée

Normand Petitclerc
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Commissaires

René Côté Vice-recteur à la Vie académique	Valentine Dervault Étudiante	Anne Latendresse Professeure
	Éric Duchemin Chargé de cours	Isabelle Le Bourdais Étudiante
	Wina Forget Étudiante	Robert Proulx Recteur
	Catherine Gosselin Professeure	Guillaume Valladon Étudiant
	Valérie Gosselin Étudiante	Liam Wolfs Étudiant
	Gaby Hsab Professeur	Ximena Zottig Étudiante

Observateurs
Johanne Fortin
Secrétaire d'assemblée

Josée Fortin
Directrice des Services à la vie étudiante

Luc-Alain Giraldeau
Doyen de la Faculté des sciences

Pierre Mongeau
Doyen de la Faculté de communication

Stéphane Pallage
Doyen de l'École des sciences de la gestion

Jean-Christian Pleau
Doyen de la Faculté des arts

Stephen Park
Directeur du Service des bibliothèques par intérim

Université du Québec à Trois-Rivières

Daniel McMahon
Recteur

À l'aube de son 50^e anniversaire et à la veille de remettre son 100 000^e diplôme, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) garde le cap sur sa mission distinctive, reconnue et appréciée.

Les inscriptions ont connu une hausse de 1,17 % pour un total de 14 487. Le nombre d'étudiants internationaux a crû de 9,40 % : plus de 1 700 étudiants en provenance de 76 pays ont joint l'UQTR, qui compte 3 336 diplômés de plus. D'ailleurs, 1 147 d'entre eux ont participé à l'une des cinq cérémonies de collation des grades – un record.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

La refonte et l'adoption des principaux règlements académiques, le Règlement des études de premier cycle (et sa mise en œuvre progressive) et le Règlement des études de cycles supérieurs ont marqué l'année. Les conditions nécessaires à la création de profils internationaux aux trois cycles ont également été mises en place dans la foulée des efforts d'internationalisation.

Notre carte de 280 programmes s'est bonifiée par des efforts de création et de consolidation, notamment aux cycles supérieurs avec : les diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) en art, en traduction (en ligne), en science forensique (exclusif) et pour infirmière praticienne spécialisée en santé mentale (IPS-SM), de même que le programme court de deuxième cycle en leadership et performance dans les services de santé et les services sociaux et la maîtrise IPS. La maîtrise en lettres, pour sa part, comprend maintenant un nouveau chemi-



Le 5 juillet 2017, l'ambassadeur d'Israël au Canada, Nimrod Barkan, ainsi que le consul d'Israël à Montréal, Ziv Nevo Kulman, ont été invités à visiter les installations de l'Institut de recherche sur l'hydrogène (IRH), en compagnie du ministre François-Philippe Champagne. De gauche à droite : Robert W. Mantha, vice-recteur à la recherche et au développement, Richard Chahine, directeur de l'IRH, l'honorable François-Philippe Champagne, député de Saint-Maurice–Champlain et ministre du Commerce international, Nimrod Barkan, ambassadeur d'Israël au Canada, et son épouse, Shlomit Shulov Barkan, Ziv Nevo Kulman, consul général d'Israël à Montréal, et Daniel McMahon, recteur de l'UQTR.

nement avec essai en culture et numérique. De plus, une concentration en éthique appliquée s'ajoute désormais au doctorat en philosophie. Ajoutons à ce tableau le certificat en planification financière.

Au campus de Drummondville, où la vie universitaire prend son envol avec plus de 1 100 étudiants, cinq programmes sont maintenant implantés. Dans Lanaudière, cinq programmes sont également offerts sur quatre sites différents.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'UQTR compte deux instituts, dix chaires de recherche du Canada, neuf chaires en partenariat et trois chaires institutionnelles, quatre centres de recherche, sept groupes et treize laboratoires.

Des efforts visant à faire émerger des créneaux distinctifs ont été déployés dans le prolongement du plan de la recherche stratégique. Nous attendons avec confiance les résultats d'importants concours auxquels les chercheurs ont soumis des projets audacieux et interdisciplinaires.

En parallèle, une révision de nos programmes de financement, de soutien et de valorisation de la recherche est en cours dans le cadre de la mise sur pied du Programme d'appui à la recherche institutionnelle (PARI) qui sera présenté pour adoption au cours de l'année.

Le financement obtenu est historique et la hausse touche toutes les sources de financement, si bien que pour l'exercice 2017-2018, les octrois de recherche atteignent un sommet de 29,04 M\$.

Parmi les grandes réussites en recherche :

- Le gouvernement fédéral a octroyé 4,5 M\$ pour soutenir la recherche en sciences humaines : l'UQTR occupe le 1^{er} rang pour son taux de succès global au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH);
- Le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) a obtenu une subvention de 1,6 M\$ du Fonds de recherche du Québec;
- Des professeurs et des étudiants se partagent plus de 1,6 M\$ en bourses et en subventions à la découverte du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG);
- Le gouvernement du Québec a accordé plus de 1,7 M\$ au soutien des activités de recherche du navire *Lampsilis*, qui a entrepris la mission la plus importante de son histoire.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Deux partenariats de plus de 40 ans ont entraîné des retombées importantes. Forte d'une longue amitié avec Madagascar, l'UQTR a été désignée maître d'œuvre du projet Jeunesse malgache compétente au travail (JMCT) annoncé lors du dernier Sommet de la Francophonie. Le projet de 7,5 M\$ vise à renforcer l'éducation et la formation de plus de 2 500 filles et garçons malgaches dans plusieurs secteurs auprès de dix institutions.

Dans Lanaudière, où l'UQTR est présente depuis 1972, une entente avec le Centre régional universitaire de Lanaudière (CRUL) devrait permettre un déploiement académique régional, fondé sur une vision commune, lequel contribuera dans les prochaines années à donner un élan au développement des études universitaires et au rehaussement des qualifications de la main-d'œuvre. Désignée comme université répondante, l'UQTR a le mandat de déterminer, en concertation avec les partenaires universitaires (Université du Québec à Montréal et Université de Montréal), les réponses à proposer aux besoins exprimés en matière de formation initiale et continue.

LE PERSONNEL

L'UQTR peut compter sur 11 nouveaux professeurs, pour un total de 436, 628 chargés de cours, 205 professionnels, 330 employés de soutien, 35 cadres et 5 cadres supérieurs.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'année 2017-2018 était la deuxième du plan de redressement et, encore une fois, nous avons fait mieux que ce qui était prévu. La mise en œuvre de plusieurs mesures, conjuguée à l'implication et aux efforts de tous les employés, nous a permis notamment de nous délester d'obligations financières plus rapidement que prévu, tout en permettant des économies estimées à 2 080 000 \$ pour 2018-2019 et à 760 000 \$ pour 2019-2020.

Compte tenu du réinvestissement prévu dans la nouvelle Politique québécoise de financement des universités, et sachant que l'UQTR sera avantagée, nous comptons protéger notre capacité à remplir notre mission. L'amélioration de la situation financière de l'Université demeure cependant prioritaire, puisqu'il s'agit du levier principal de développement.

Certaines améliorations ont été apportées à plusieurs infrastructures : réfection de la place Gilles-Boulet, où trône l'imposant *Couple* de l'artiste-professeur retraité Pierre Landry, décédé en mai 2018; réaménagement des services de l'imprimerie et des finances; construction d'une salle pour la passation des examens adaptés (étudiants en situation de handicap); travaux majeurs et toujours en cours à la piscine.

Parmi les nouvelles infrastructures de recherche figurent une salle blanche destinée à la conception et à la création de nanomatériaux innovants nécessaires à la recherche sur les véhicules du futur; un laboratoire de recherche sur les répercussions des changements climatiques; et la Plateforme québécoise interuniversitaire en médecine personnalisée, caractérisée par le regroupement de chercheurs spécialisés sur les biomarqueurs moléculaires.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQTR a mis en œuvre 40 nouvelles ententes de collaboration sur un total de 177 accords avec près de 150 institutions partenaires situées dans 45 pays d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Afrique.



Le 15 mars 2018, lors de la cérémonie Distinction, l'UQTR a souligné l'implication de douze membres et partenaires de la communauté universitaire, entourés par le recteur, Daniel McMahon, le président du conseil d'administration, Robert Ricard, la vice-rectrice aux études et à la formation, Catherine Parissier, et le vice-recteur à la recherche et au développement, Robert W. Mantha.



En septembre 2017, le gouvernement du Québec accordait plus de 1,7 M\$ pour soutenir les activités de recherche du navire Lampsilis. Pendant l'été 2017, le Lampsilis a entamé la mission la plus importante de son histoire depuis sa première mise à l'eau en 2005. Une mission de douze jours réunissant douze chercheurs et une dizaine d'étudiants ainsi que des organismes riverains a permis d'étudier les effets du rejet des eaux usées et agricoles sur la santé du fleuve Saint-Laurent, de ses organismes vivants et de la population.



En septembre 2017, en prévision des élections municipales du 5 novembre, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'UQTR unissaient leurs compétences pour mettre sur pied un programme de formation continue de calibre universitaire. Conçues spécifiquement pour les élus, élus et gestionnaires municipaux, les formations offertes dans le cadre du Programme municipal de formation continue UMQ-UQTR prennent ancrage au cœur même des compétences et des pouvoirs actuels des municipalités. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR, Jasmin Savard, directeur général de l'UMQ, Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et présidente de la Commission de la formation de l'UMQ, ainsi que Alexandre Cusson, maire de Drummondville et premier vice-président de l'UMQ, ont participé à cette annonce.

Les écoles internationales d'été représentent un formidable levier de développement des connaissances et de relations scientifiques et institutionnelles. Deux écoles sur le thème des énergies renouvelables se sont déroulées à Sion (Suisse) et à Shawinigan, une en langues modernes à Berlin, une en enseignement numérique à Trois-Rivières et à Shawinigan et une en écologie aquatique à Trois-Rivières et Sainte-Anne-de-Sorel.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'avancement du projet de la phase II du campus de Drummondville est l'un des faits majeurs de l'année. Projet unique au Québec, il repose sur la rencontre fructueuse entre enseignement supérieur et développement économique. Le Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI) aura pour objectifs de favoriser la transition vers la fabrication intelligente et de renforcer les perspectives d'avenir du secteur manufacturier.

Ce regroupement original d'expertises qui unissent leurs forces pour la formation, la recherche et l'amélioration de la compétitivité des manufacturiers innovants compte cinq partenaires : l'UQTR, le Cégep de Drummondville, la Ville de Drummondville, la Société de développement économique de Drummondville et la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond.

L'environnement du CNIMI comprend un Centre intégré de formation en génie et en gestion (incluant un laboratoire avancé de fabrication intelligente); un Centre interordres de recherche et de transfert en manufacturier intelligent; et un Centre d'excellence en productivité manufacturière (qui sera intégré au Réseau des centres d'expertise industrielle 4.0 chapeauté par l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec, en collaboration avec le Centre de recherche industrielle du Québec). Un incubateur de projets, le Centre d'entrepreneuriat et d'innovation manufacturière, constitue le quatrième volet de cette occasion majeure de concevoir une nouvelle façon de soutenir la formation, l'accompagnement des entrepreneurs et les projets d'innovation liés au virage vers le numérique.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La prochaine année sera placée sous le signe de la mémoire, de la fierté et des célébrations entourant notre 50^e anniversaire. Sous le thème « Cinquante ans de présence », cette année de festivités nous amènera à revoir le passé et à mettre en lumière nos forces actuelles et invitera la communauté universitaire à se projeter dans l'avenir. Ce sera l'occasion de déterminer collectivement nos priorités en entamant le prochain processus de planification stratégique.

L'état d'avancement des priorités institutionnelles, l'implantation de tableaux de bord et la révision des processus dans une optique d'amélioration continue impliquent des changements importants pour lesquels il faut du temps pour s'adapter. Dans la mesure où ces transformations visent à améliorer notre organisation et la santé des membres de la communauté, et pour en assurer la pérennité, il importe de partager les objectifs que nous nous sommes fixés et de nous entendre sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, afin d'apprécier les effets réels et bénéfiques d'une saine gestion et d'une motivation commune pour favoriser la réussite et pour maintenir la qualité de l'expérience universitaire.

Au 30 avril 2018

Direction

Daniel McMahon
Recteur

Marylène Drouin
Secrétaire générale

Olivier Malo
Vice-recteur aux ressources humaines

Robert W. Mantha
Vice-recteur à la recherche et au développement

Charles Nadeau
Vice-recteur à l'administration et aux finances

Catherine Parissier
Vice-rectrice aux études et à la formation

Conseil d'administration

Président
Robert Ricard*
Représentant socioéconomique

Membres
Lionel Berthoux*
Professeur

Gaétan Boivin
Représentant socioéconomique

Alexandre Bonneau Daniel
Étudiant

Brigitte Bourdages*
Représentante des cégeps

Diane Chainé
Représentante socioéconomique

Jacques A. Chauvette
Diplômé

Martine Garceau-Lebel*
Étudiante

Julie Garneau
Représentante socioéconomique

Christian Linard
Professeur

Robert W. Mantha
Vice-recteur à la recherche et au développement

Daniel McMahon*
Recteur

Éliane Moreau
Professeure

Charles Nadeau
Vice-recteur à l'administration et aux finances

Carole Neill*
Chargée de cours

Lyne Pépin*
Représentante socioéconomique

Personnes convoquées
Olivier Malo
Vice-recteur aux études et à la formation

Catherine Parissier
Vice-rectrice aux études et à la formation

Observateurs
Sylvain Blais
Observateur désigné par le Syndicat des employées et employés de soutien

Denis Deschênes
Observateur désigné par l'Association des cadres

Karolyne Desjardins
Observatrice désignée par l'Association du personnel administratif et de service

Martin Harvey
Observateur désigné par le Syndicat du personnel professionnel de l'UQTR

Yvon Laplante
Directeur du Service des communications

Commission des études

Membres
Marie Beaulieu
Étudiante

Alexandre Bonneau Daniel
Étudiant

Sylvie Calille
Chargée de cours

Stéphane Chiarello
Chargé de cours

Alexandre Côté
Étudiant

Stéphane Courtois
Professeur

Michel Cyr
Professeur

Adel Omar Dahmane
Doyen des études

Philippe L. Dépatie
Étudiant

Martin Dubuc
Professeur

François Guillemette
Professeur

Amel Hadj Bouazza
Chargée de cours

Julie Houle
Professeure

Robert Lanouette
Professeur

Robert W. Mantha
Vice-recteur à la recherche et au développement

Daniel McMahon
Recteur

Catherine Parissier
Vice-rectrice aux études et à la formation

Sandrine Renaud
Étudiante

Diane St-Laurent
Professeure

Personne invitée
Sébastien Charles
Doyen de la recherche et de la création

Ont également siégé en cours d'année
Étienne Desfossés
Étudiant

Sylvie Hamel
Professeure

Victor-Olivier Hamel-Morasse
Chargé de cours

Jade Marcil
Étudiante

Catherine Polgari
Étudiante

Secrétariat d'assemblée
M^e Marylène Drouin
Secrétaire générale

Éléonore Daniel-Vaughois
Attachée d'assemblée

* Membre du Comité exécutif ou personne y ayant été convoquée

Université du Québec à Chicoutimi

Nicole Bouchard
Rectrice

C'est sous le signe du renouveau que s'amorce l'année 2017-2018 pour l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Au terme d'un processus rigoureux, le gouvernement du Québec nomme Nicole Bouchard à titre de rectrice de l'UQAC. La professeure Bouchard devient ainsi, le 21 juin 2017, la toute première femme à occuper cette fonction au sein de l'établissement universitaire saguenéen. Sa nomination fait souffler un vent de changement sur l'UQAC, alors que l'on s'interroge sur les structures et mécanismes institutionnels : les orientations suggérées pavent la voie à la mise en place d'une nouvelle planification stratégique pour l'UQAC, qui sera d'ailleurs alimentée par la mobilisation et la participation de la communauté universitaire tout entière.



Le campus de l'UQAC.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

C'est au sein d'un milieu stimulant et multiculturel qu'évoluent les étudiants de l'UQAC, alors que s'y côtoient quotidiennement près de 7 000 universitaires de 50 nationalités. Plus précisément, ce sont 6 748 étudiants qui fouleront le sol de l'UQAC au cours du trimestre d'automne 2017. Si ce nombre révèle une diminution de 2,19 % par rapport à 2016, le développement remarquable de l'UQAC en matière de recrutement à l'étranger continue d'étonner : après avoir franchi un sommet historique l'année précédente en accueillant plus d'un millier d'étudiants provenant de l'extérieur du pays, l'UQAC verra sa clientèle internationale s'élever à 1 400 étudiants en 2017 – un bond exceptionnel de 33 % par rapport à 2016-2017. Au terme de l'année 2017-2018, l'UQAC aura décerné 2 673 attestations de fin d'études. Se joignant ainsi à la grande famille des diplômés de l'UQAC, ces finissants pourront désormais témoigner de la qualité de l'expérience vécue au sein de leur *alma mater*.

Avec plus de 180 programmes offerts à tous les cycles d'études, l'UQAC partage le savoir sans frontières. Ce sont d'ailleurs près de 1 850 activités d'enseignement qui auront été données en 2017-2018. Par l'entremise

de son centre de formation continue, de ses centres d'études et de son Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN), pour ne nommer que ceux-là, l'UQAC favorise l'accès aux études supérieures pour toutes les clientèles. De nouveaux programmes, destinés essentiellement à être offerts hors campus, verront d'ailleurs le jour en 2017-2018 : parmi ceux-ci figurent le programme court en adaptation scolaire et sociale pour enseignants en exercice, proposé au campus de Sept-Îles en réponse à un besoin exprimé par le milieu, et le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en design de jeu vidéo narratif, offert à l'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD), à Montréal. La maîtrise et le DESS en sciences infirmières (soins de première ligne) seront quant à eux redémarrés – la signature d'une entente avec l'Université de Sherbrooke ayant relancé le projet –, alors que le baccalauréat en kinésiologie sera désormais offert par extension à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

De même, la volonté institutionnelle de déployer une offre substantielle en matière de formation à distance témoigne de son désir de démocratiser l'enseignement supérieur. À cet effet, une équipe est mobilisée et amorce ses travaux dès l'automne 2017 : offre de formation, plateforme technologique et outils de soutien pédagogique figurent parmi son mandat. À terme, un catalogue de programmes asynchrones pourrait aussi voir le jour.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Ce sont plus de 16 M\$ qui seront attribués aux chercheurs de l'UQAC en 2017-2018. En effet, l'inventaire du financement de la recherche et de la création fait foi d'un dynamisme remarquable de nos experts : les 15 286 068 \$ octroyés en subventions de recherche et les 1 061 346 \$ versés en contrats et en commandites permettront aux chercheurs de mener à bien leurs travaux tout au long de l'année. Près de 50 nouveaux

projets seront d'ailleurs soutenus en 2017-2018 par les organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux, alors que 39 initiatives seront appuyées par la Fondation de l'UQAC (192 938 \$).

Pas moins de six nouvelles unités de recherche seront accréditées en cours d'année :

- Laboratoire sur les nouvelles formes de consommation;
- Laboratoire de recherche biomécanique et neurophysiologique en réadaptation neuro-musculo-squelettique;
- Laboratoire *de* et *sur* les pratiques d'art et de design liées au développement de jeu vidéo;
- Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment;
- Chaire institutionnelle de recherche sur les nouvelles avenues en métallurgie de la transformation de l'aluminium;
- Chaire institutionnelle UQAC sur les processus métallogéniques archéens.

Les divers comités de la conduite responsable en recherche poursuivant leurs activités de façon continue, des projets contribuant au développement de la recherche et de la création auprès des chercheurs et des étudiants-chercheurs sont amorcés en parallèle : la mise en œuvre d'un programme de bourses de cheminement et celle d'un service de soutien statistique figurent parmi ceux-ci. De même, en plus d'offrir Constellation – une plateforme de diffusion en libre accès de la production intellectuelle de la communauté universitaire –, l'UQAC propose désormais un soutien au Open Journal Systems, une plateforme permettant la gestion et la diffusion en libre accès des publications soutenues par l'Université.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Outre les partenariats de recherche qu'elle entretient avec ses nombreux collaborateurs, l'UQAC s'implique



La bibliothèque de l'UQAC.

activement dans son milieu grâce à des projets porteurs. Accès libre, halte-garderie, centre de référence pour les besoins étudiants, rencontres thématiques, vie étudiante, bourses d'excellence, aide financière aux études, orientation scolaire et professionnelle, aide psychosociale et aux individus en situation de handicap : tous les moyens sont mis en place pour assurer la réussite des étudiants. Un travail de collaboration sera aussi réalisé en cours d'année entre les Services aux étudiants et plusieurs secteurs de l'Université, notamment les étudiants eux-mêmes, relativement à la consommation responsable : un comité chargé de la coordination et de la pérennité des actions déployées sera même mis en place.

LE PERSONNEL

Avec ses 234 professeurs – dont 13 seront embauchés au cours de l'année 2017-2018 – et ses 454 chargés de

cours, l'UQAC peut mener à bien ses activités d'enseignement, de recherche et de création. Pour les soutenir dans l'atteinte de cette mission, des équipes d'employés et de gestionnaires s'affairent quotidiennement dans les diverses unités administratives. Près de 1 300 personnes composent ainsi la grande famille des employés de l'UQAC.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Au cours de l'exercice financier se terminant le 30 avril 2018, le fonds de fonctionnement de l'UQAC a généré des produits de 103 425 516 \$ et des charges de 105 356 160 \$. Conscientisées au contexte budgétaire et mobilisées vers la détermination de stratégies qui permettraient à l'Université de combler ce déficit de près de 2 M\$, les équipes travaillent activement au rétablissement de l'équilibre.



Guylain Doyle

L'entrée principale de l'UQAC.

Plusieurs projets d'envergure seront menés à terme en 2017-2018 à l'UQAC : la réfection complète de l'entrée est du Pavillon principal et le remplacement de la surface de sport dans le stade du Pavillon sportif figurent parmi les plus significatifs. L'aménagement de la nouvelle clinique d'orthopédagogie et de la Clinique universitaire de kinésiologie de même que la rénovation majeure des laboratoires du Département des sciences appliquées et du laboratoire d'informatique s'avèrent aussi des chantiers majeurs. Enfin, au terme de plusieurs mois de travail, le nouveau site Web de l'UQAC sera mis en ligne le 25 avril 2018 : les programmes d'études, la recherche et la création jouissent désormais d'une vitrine promotionnelle revampée, à la fois conviviale et flexible.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Avec plus de 200 universités partenaires à travers le monde, l'UQAC peut compter sur un réseau solide pour le développement de ses activités à l'étranger. L'UQAC s'illustre par la présence d'une importante communauté d'étudiants internationaux sur le campus, mais aussi grâce à l'enseignement transfrontalier, qui se poursuit et s'enrichit au Sénégal, en Tunisie, au Maroc, en Colombie et en Chine. L'année 2017-2018 marque d'ailleurs un jalon important pour l'établissement, alors qu'on assiste à un record d'admissions – près de 500 étudiants – au sein des trois programmes délocalisés de l'UQAC sur le territoire chinois (Tianjin, Guiyang, Hangzhou, Shenzhen et Beijing).

Son dynamisme exceptionnel en développement et en recrutement international – jumelé à l'obtention du

prix Argent au Gala d'excellence en éducation – permet à l'UQAC de consolider sa place sur l'échiquier universitaire et de développer de nouvelles collaborations fructueuses.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- 5-11 juin Université d'été sur la Francophonie des Amériques
- 21 juin Nomination de Nicole Bouchard à titre de rectrice de l'UQAC
- 10 décembre Remise du prix Droits et Libertés 2017 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse au Centre des Premières Nations Nikanite
- 12 janvier Lancement de la campagne institutionnelle *Sans oui, c'est non!*
- 7 février Salon de l'emploi 2018 (Association des diplômés de l'UQAC)
- 8 février Visite de Laurence Haguener, consule générale de France à Québec
- 29 mars Finale locale de Ma thèse en 180 secondes
- 30 mars Retrouvailles Géologie et sciences de la Terre (Association des diplômés de l'UQAC)
- 25 avril Lancement du nouveau site Web de l'UQAC
- 26 avril Soirée des diplômés 2018
- 28 avril Collation des grades

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2019, qui marquera le 50^e anniversaire de l'UQAC, s'annonce chargée de défis de toutes sortes. S'amorçant avec le lancement du plan stratégique institutionnel, qui se déploiera jusqu'en 2023, cette année sera l'occasion de faire converger les efforts de toute la communauté universitaire autour de quatre enjeux majeurs pour l'UQAC : son offre de formation, son positionnement en recherche et création, son développement organisationnel et son rayonnement.

Accélérer le déploiement de sa formation à distance, favoriser les collaborations de recherche en partenariat avec son milieu, optimiser ses ressources technologiques et informationnelles et consolider sa notoriété, voilà quelques-uns des paris qu'entend gagner l'UQAC lors des prochains mois.

Au 30 avril 2018

Direction

Nicole Bouchard

Rectrice
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Martine Rioux

Vice-rectrice aux ressources

Martin Côté

Vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général

A également été membre de la direction en cours d'année

Martin Côté

Recteur par intérim

Conseil d'administration

Présidente

*Nicole Bouchard**

Rectrice
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Membres

*Denyse Blanchet**

Membre socioéconomique, représentante des cégeps (Cégep de Chicoutimi)

Kevin Desgagné

Étudiant

*Pierre Dostie**

Chargé de cours

Christyne Fortin

Membre socioéconomique, architecte associée, Gosselin & Fortin architectes

Cynthia Harvey

Professeure

*Catherine Laprise**

Professeure

*Damane Ouattara**

Étudiant

Pascal Sirois

Professeur

Secrétaire

Martin Côté

Vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

*Perrine Argilès**

Étudiante

*Dominique Bouchard**

Vice-recteur aux ressources

Laval Boulianne

Membre socioéconomique, comptable professionnel agréé

*Serges Chamberland**

Membre socioéconomique, président du Conseil régional des caisses Desjardins Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix et Côte-Nord*

Pierre-A. Cousineau

Professeur

*Mustapha Elayoubi**

Chargé de cours

*Mustapha Fahmi**

Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création

*Catherine Larouche**

Professeure

Micheline Riverin

Membre socioéconomique

Simon Trépanier

Étudiant

Commission des études, de la recherche et de la création

Présidente

Nicole Bouchard

Rectrice
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Membres

Franck Basset

Chargé de cours

Malika Belal

Étudiante

Julie Bouchard

Professeure

Julie Bousquet

Professeur

Yves Chiricota

Doyen de la recherche et de la création

Carole Côté

Professeure

Reine-Marie Côté

Étudiante

Pierre Dostie

Chargé de cours

Manon Doucet

Doyenne des études

Chloé Gaudreault

Étudiante

Éric Jean

Professeur

Samuel Julien

Étudiant

Érik Langevin

Professeur

Dominic Ménard

Étudiant

Vincent Poirier

Étudiant

Ali Saeidi

Professeur

Secrétaire

Martin Côté

Vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Martin Côté

Recteur par intérim

Stéphane Allaire

Doyen de la recherche et de la création

Myriam Blais

Étudiante

Clément Dallaire

Étudiant

Jacinthe Douesnard

Professeure

Mustapha Fahmi

Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création

Étienne Hébert

Doyen des études

Stéphane Lévesque

Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création

Dramane Ouattara

Étudiant

Éric Pilote

Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim

Lyne St-Georges

Professeure

* Membre du Comité exécutif

Université du Québec à Rimouski



Jean-Pierre Ouellet
Recteur

Le Réseau Québec maritime (RQM), qui est rattaché à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), a lancé l'un des plus ambitieux programmes de recherche sur le système Saint-Laurent. Bénéficiant d'un financement de 15 M\$ du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec, le programme Odyssée Saint-Laurent va permettre l'acquisition de connaissances de pointe pour le développement durable du domaine maritime.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'Université a connu une baisse de 3,9 % de son effectif étudiant à la rentrée universitaire de 2017 avec près de 6 750 étudiants. L'UQAR a décerné 1 291 diplômes à ses finissants de tous les cycles à l'automne, soit 1 039 au premier cycle, 24 au deuxième cycle et 12 doctorats. Depuis sa création, l'Université a remis quelque 49 000 diplômes.

L'UQAR a bonifié son offre de formations avec un programme court portant sur l'intervention pédagogique en contexte sportif. De plus, l'Université a lancé un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences infirmières (infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en santé mentale) et un DESS en étude des pratiques psychosociales. Par ailleurs, le Service de la formation continue a mis en ligne une formation sur la

prévention du suicide visant à développer les compétences à l'égard des interventions auprès des adultes suicidaires.

Plusieurs étudiantes et étudiants de l'UQAR se sont démarqués au cours de l'année. Diplômée au doctorat en océanographie, Audrey Mercier-Rémillard a reçu la Médaille académique d'or de la Gouverneure générale pour l'excellence de son dossier universitaire. La Médaille académique d'argent a été attribuée à Jean-Philippe Pelletier, diplômé au baccalauréat en administration, concentration services financiers. Par ailleurs, le Prix d'excellence des diplômés de l'UQAR a été décerné

à Laurent Simoneau. Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) pour cadres réalisée à l'UQAR, le président de la multinationale Coveo est le 17^e lauréat de cette prestigieuse distinction remise par les Services aux diplômés de la Fondation de l'UQAR.

Des étudiants en génie de l'UQAR ont remporté les grands honneurs à la Compétition canadienne d'ingénierie. Simon Amiot, Anthony Bisson, Pierre-Luc Bouillon et Anthony Gagnon-Proulx ont mérité le premier prix dans la catégorie génie-conseil. Pour leur part, Antoine Côté, Marc-André Cusson, Jérémie Morneau et Martin Rioux ont obtenu la troisième place dans la catégorie



Le Réseau Québec maritime a lancé Odyssée Saint-Laurent, l'un des plus ambitieux programmes de recherche sur le système Saint-Laurent.



La délégation de l'UQAR à la Compétition canadienne d'ingénierie était formée des personnes suivantes : Guillaume Chouinard, Anthony Gagnon-Proulx, Simon Amiot, Pierre-Luc Bouillon, Anthony Bisson, Martin Rioux, Marc-André Cusson, Antoine Côté, Jérémie Morneau et Marc-Antoine Lévesque.

conception senior. Les porte-couleurs de l'UQAR représentaient le quart des participants du Québec à cette compétition qui rassemble les ingénieurs de la relève les plus prometteurs du pays.

Étudiant au baccalauréat en administration, concentration finance d'entreprise, Vincent Chabot a remporté la première place du concours de prévision économique 2017 organisé par le Cercle finance du Québec et l'Association des économistes québécois. Les représentantes et les représentants de l'UQAR se sont encore une fois démarqués au Happening Marketing en remportant trois places au podium. De leur côté, les étudiantes et les étudiants qui ont participé aux 30^e Jeux du Commerce sont montés sur le podium à quatre reprises.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'UQAR a obtenu deux chaires au cours de l'année. Dirigée par le professeur Jean Brousseau, la Chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception est l'une des 16 chaires dans le domaine qui a été décernée à la suite

d'un concours national ouvert à toutes les universités du Canada offrant des programmes de génie. Pour sa part, le professeur Marco Alberio est le directeur de la nouvelle Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires.

Le ministère de la Sécurité publique a mandaté l'Université pour réaliser un projet de recherche relatif aux rechargements de plages dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Cette recherche est menée par la Chaire de recherche en géoscience côtière. Par ailleurs, le Réseau Québec maritime (RQM) a réalisé une première mission océanographique hivernale sur le Saint-Laurent dans le cadre du programme de recherche Odyssee Saint-Laurent. À bord du brise-glace de la Garde côtière canadienne Amundsen, une quinzaine de scientifiques ont pris part à cette expédition visant à obtenir des connaissances de pointe sur le système Saint-Laurent en hiver.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Avec l'appui du gouvernement du Québec, l'UQAR et les cégeps du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Chaudière-Appalaches ont créé deux pôles régionaux en enseignement supérieur. Ceux-ci ont pour mission d'établir une stratégie de recrutement concertée entre les établissements et de développer des modalités de continuité de parcours entre les formations collégiale et universitaire.

Afin que la région de Rivière-du-Loup devienne une référence en matière de développement des compétences de la main-d'œuvre au Québec, l'UQAR, le Cégep de Rivière-du-Loup et la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup se sont unis afin d'instaurer une offre intégrée de service de formation pour les entreprises et les organismes du territoire. Sur la Côte-Nord, l'UQAR, la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord et le Cégep de Baie-Comeau ont signé un protocole d'entente visant à favoriser le déploiement de la formation supérieure et de la recherche sur le secteur ouest de la Côte-Nord et le développement de la région.

LE PERSONNEL

La professeure de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (UQAR-ISMER) Céline Audet a mérité la médaille F. E. J. Fry de la Société canadienne de zoologie, une distinction nationale qui a souligné la contribution de cette spécialiste en écophysiologie des poissons. Son collègue Réjean Tremblay a quant à lui obtenu le prix d'excellence en recherche de l'Association aquacole du Canada pour ses travaux en écophysiologie, en écologie benthique et en aquaculture. En lettres, le professeur Claude La Charité a été élu à la prestigieuse Société royale du Canada.

Cotulaire de la Chaire de recherche sur la forêt habitée, le professeur Luc Sirois a reçu la distinction Pascal-Parent 2017 pour sa contribution à l'enseignement universitaire, notamment avec la mise sur pied du Stage en biogéographie côtière, montagnarde et alpine. Le Prix reconnaissance de l'UQAR a par ailleurs été décerné à Nicole Poirier, coordonnatrice aux événements au Service des communications.



Le récipiendaire du Prix d'excellence des diplômés de l'UQAR, Laurent Simoneau, en compagnie du président de la Fondation de l'UQAR, Mathieu Santerre, et du recteur, Jean-Pierre Ouellet.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Pour l'année 2017-2018, les états financiers de l'UQAR présentent un déficit de 1 658 505 \$ au fonds de fonctionnement. Suivant la règle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) relative au versement de la subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier, c'est un déficit de 1 837 459 \$ qui doit être pris en compte. En ce qui a trait au déficit accumulé de l'UQAR au fonds de fonctionnement, il se situait au 30 avril 2018 à 24,8 M\$, dont 17,8 M\$ découlent des avantages sociaux futurs.

Malgré une gestion rigoureuse et des efforts de rationalisation pour atteindre l'équilibre budgétaire, l'Université ne pourra y arriver sans un appui financier du MEES pour limiter l'effet négatif de la baisse démographique. Pour l'année 2017-2018, la baisse cumulative d'effectifs des trois dernières années a engendré une perte de plus de 2,5 M\$ uniquement en ce qui a trait à la subvention de fonctionnement qui, sans l'application de la règle de la moyenne pondérée, atteindrait plus de 4,2 M\$. Ainsi, les revenus totaux de l'UQAR

de la dernière année sont inférieurs à ceux d'il y a quatre ans. Dans ce contexte, le contrôle serré des dépenses ne peut plus suffire à couvrir la hausse des coûts liés à l'inflation. Cette perte de revenus se traduit ultimement par un manque de ressources qui place l'UQAR dans une situation très précaire et compromet la poursuite de sa mission d'assurer aux populations desservies une accessibilité à une formation universitaire diversifiée et de qualité.

Au chapitre des ressources matérielles, soulignons la poursuite des travaux de réaménagement au campus de Rimouski rendus possibles par l'investissement majeur de près de 13 M\$ des gouvernements du Canada et du Québec. Les travaux débutés en juin 2017 vont bon train et la prise de possession des nouveaux aménagements a commencé progressivement en août 2018.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQAR-ISMER a signé une entente jetant les bases à une nouvelle coopération scientifique avec l'Argentine et l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), en France.

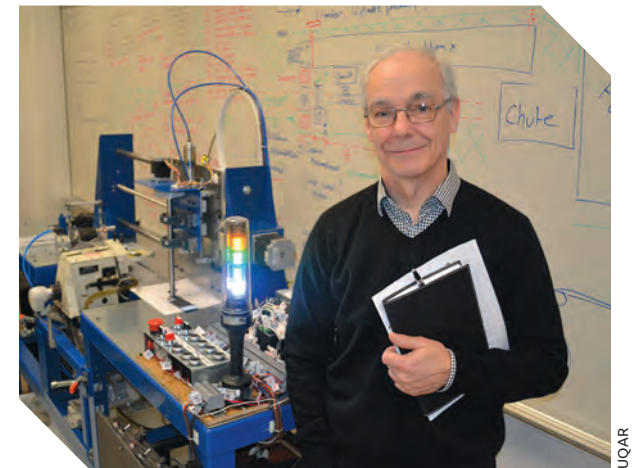
Cette collaboration internationale vise à développer des projets de recherche communs portant, entre autres, sur les sciences de la mer et les changements climatiques en Terre de Feu.

L'UQAR a accueilli la cinquième édition du colloque International Conference in Arctic Fox Biology. Plus d'une centaine de chercheuses et de chercheurs provenant d'une douzaine de pays ont participé à ce rendez-vous international sur le renard arctique, une espèce emblématique de la nordicité.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le Réseau Québec maritime (RQM) a annoncé les six premiers projets de recherche intersectoriels financés dans le cadre de son programme de recherche Odyssée Saint-Laurent. Plus de 1,2 M\$ a été octroyé pour la réalisation de ces projets afin de mettre à profit les forces vives en recherche et de situer le Québec comme phare maritime international.

Cette année encore, l'Université s'est illustrée en recherche à l'échelle nationale. La firme indépendante RESEARCH Infosource Inc. a classé l'UQAR au troisième rang parmi les universités canadiennes de sa catégorie dans son palmarès 2017. L'UQAR est la seule université québécoise offrant majoritairement des programmes de premier cycle à avoir fait partie des cinq meilleures universités de l'année depuis 2011.



Le professeur Jean Brousseau est le titulaire de la Chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception.



UQAR

Le professeur Marco Alberio dirige la Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'avenir de l'UQAR prendra forme à travers la mise en œuvre des actions qui découleront du Plan d'orientation stratégique 2019-2024. Nous prendrons appui sur nos forces dont un enseignement participatif et pratique et la qualité et la pertinence des recherches réalisées à l'UQAR. Nous souhaitons plus que jamais assumer un leadership scientifique sans équivoque sur de nombreux enjeux de société du XXI^e siècle.

La situation financière de l'UQAR est cependant difficile compte tenu de l'importante baisse démographique qui affecte les régions desservies par l'établissement. Nous comptons sur une mesure particulière du gouvernement pour nous soutenir durant cette période délicate de manière à pouvoir pleinement répondre aux besoins grandissants liés à la situation de la pénurie de main-d'œuvre. En réponse à ce besoin, soulignons notamment que deux nouveaux programmes de baccalauréat débiteront à l'automne 2019.

Direction

Jean-Pierre Ouellet
Recteur

François Deschênes
Vice-recteur à la formation et à la recherche

Marjolaine Viel
Vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration

David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur à la vie étudiante

Lucie Laflamme
Vice-rectrice au campus de Lévis et à la planification

A également été membre de la direction en cours d'année

Élise Lacoursière
Secrétaire générale par intérim

Conseil d'administration

Président

René Gingras*
Directeur général, Cégep de Rivière-du-Loup

Membres

Renaud Bisson-Dion*
Étudiant

Pierre Cadieux
Professeur

Édith Couture
Directrice d'école, Commission scolaire René-Lévesque

François Deschênes*
Vice-recteur à la formation et à la recherche

Jean-Maxime Dubé
Directeur général et secrétaire trésorier, MRC de Rimouski-Neigette

Andréa Garneau-O'Brien
Étudiante

Jean-Philippe LeBlanc
Directeur des finances, Les Structures GB Ltée

Martin Maltais*
Professeur

Virginie Martel
Chargée de cours

Jean-Pierre Ouellet*
Recteur

Daniel Paré
Président-directeur général, Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Josée Rivard
Directrice générale adjointe au développement clinique, Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins

Nadine Rouleau*
Retraitée

Marjolaine Viel*
Vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration

Secrétaire

David Ouellet*
Secrétaire général et vice-recteur à la vie étudiante

Attachée d'assemblée

Annie Larouche

Personnes convoquées

Françoise Daigle
Directrice du Service des communications

Jean-Philippe Lambert-Larocque
Syndicat des étudiants et étudiantes salarié-e-s de l'UQAR (SEES-UQAR)

Denis Ouellet*
Président, Syndicat du personnel de soutien (SCFP) de l'UQAR, section locale 1575

Ariane Plourde
Directrice, ISMER

Ont également siégé en cours d'année

Louise Bérubé
Chargée de cours

Marie-Hélène Chouinard*
Directrice générale, Appui Bas-Saint-Laurent

Sophie D'Anjou*
Directrice générale, Caisse Beauce-Centre

Élise Lacoursière*
Secrétaire générale par intérim

Rosalie Montminy-Morissette*
Étudiante

Nancy Gagné
Attachée d'assemblée

* Membre du Comité exécutif

Commission des études

Président

Jean-Pierre Ouellet
Recteur

Membres

Danielle Boutet
Professeure

Frédéric Deschenaux
Doyen des études

François Deschênes
Vice-recteur à la formation et à la recherche

Chantal Desrosiers
Professeure

Bernard Gagnon
Professeur

Simon Gloutnez
Étudiant

Dany Héon
Chargé de cours

Harold Heppell
Professeur

Martin Maltais
Professeur

Jean-François Méthot
Professeur

Rosalie Montminy-Morissette
Étudiante

Rébecca Moreau
Étudiante

Jessie Morin
Étudiante

André-Luc Ouellet
Étudiant

Catherine Turbide
Chargée de cours

Personne convoquée

Philippe Horth
Adjoint au vice-recteur à la formation et à la recherche pour le campus de Lévis

Secrétaire d'assemblée

David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur à la vie étudiante

Attachée d'assemblée

Annie Larouche

Ont également siégé en cours d'année

Francis Belzile
Professeur

Élise Lacoursière
Secrétaire générale par intérim

Marc-André Villard
Doyen de la recherche

Nancy Gagné
Attachée d'assemblée

Université du Québec en Outaouais

Denis Harrisson
Recteur

L'Université du Québec en Outaouais (UQO) est à la mi-parcours de son Plan stratégique 2016-2020, dont les projets en cours de réalisation laissent déjà entrevoir des innovations structurantes sur le plan de l'enrichissement de l'expérience étudiante, de la création de programmes et du développement de la recherche, contribuant ainsi à intensifier son rayonnement.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'offre de programmes de l'UQO s'est accrue avec l'ajout d'une dizaine de nouveaux programmes, notamment un certificat en histoire de l'art, une maîtrise et un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) visant à former des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en santé mentale, ainsi qu'une maîtrise et un DESS visant à former des IPS en soins pédiatriques. Un programme court de deuxième cycle en pratique infirmière avancée auprès de familles en période périnatale a aussi vu le jour, de même que le doctorat sur mesure à l'École multidisciplinaire de l'image.

À l'automne 2017, l'UQO comptait 7 241 étudiants, dont 242 dans un programme de doctorat. Au total, 2 047 diplômes ont été décernés, dont 1 266 baccalauréats, 180 maîtrises et 20 doctorats.

En ce qui concerne le soutien aux étudiants, des événements de réseautage, des conférences sur les possibilités

de carrière, des visites d'entreprises, des ateliers sur l'employabilité et des entrevues d'emploi ont eu lieu. Le campus de Saint-Jérôme a innové en créant le Bureau de gestion de carrière, en collaboration avec des partenaires socioéconomiques du milieu, afin de favoriser le recrutement des étudiants et des diplômés.

Les étudiants de l'UQO se sont distingués lors de diverses compétitions universitaires, dont la Simulation des Nations unies, le Happening Marketing, les Jeux du commerce et les Jeux des infirmières et infirmiers du Québec ainsi que lors du Grand rendez-vous entrepreneurial des Laurentides.

LA RECHERCHE, LA CRÉATION ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'UQO a vu son financement total de la recherche et de la création croître, avec plusieurs subventions et contrats, dont le contrat du Centre de recherches pour le développement international obtenu par la professeure Denyse Côté, du Département de travail social, pour le projet *Les droits des femmes et lutte contre la violence à l'égard des femmes en Haïti*. L'UQO souligne aussi l'obtention d'une chaire de recherche du Canada sur la résilience des forêts face aux changements globaux pour Christian Messier, professeur au Département des sciences naturelles et chercheur à l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT) de l'UQO.

Parmi les autres projets d'envergure, soulignons la collaboration entre l'UQO et l'Institut du Savoir Montfort, qui ont lancé la chaire conjointe ADDOCEO sur le développement des ressources humaines en santé, dont le titulaire est le professeur Martin Lauzier, du Département des relations industrielles. Notons également le projet de développement d'un logiciel de surtitrage pour les arts de la scène mené par la professeure Michèle Laliberté, du Département d'études langagières. Enfin, mentionnons que la professeure



Lancement de la Chaire de recherche ADDOCEO sur le développement des ressources humaines en santé à l'UQO. De gauche à droite : D^r André Bilodeau, chef de la direction de l'Institut du Savoir Montfort, Martin Lauzier, professeur au Département des relations industrielles et titulaire de la Chaire, D^r Bernard Leduc, président-directeur général de l'Hôpital Montfort, et Denis Harrisson, recteur de l'UQO.



En mars 2018, l'UQO a procédé au lancement du tant attendu Observatoire de développement de l'Outaouais (ODO). Les membres de l'équipe, de gauche à droite : Martin Robitaille, professeur au Département des sciences sociales et directeur de l'ODO, Madeleine Lefebvre, agente d'information, Chantale Doucet, coordonnatrice, et Lynda Gagnon, agente de recherche.

Nadia Baaziz, du Département d'informatique et d'ingénierie, en partenariat avec le théâtre La Catapulte, a obtenu une subvention du Conseil des arts du Canada.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

L'automne 2017 a vu naître l'Observatoire de développement de l'Outaouais (ODO) par la signature d'une entente financière quinquennale avec la Ville de Gatineau et les MRC de l'Outaouais, et un financement du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Plusieurs autres partenaires régionaux ont appuyé financièrement le nouvel Observatoire, qui a été officiellement lancé en mars 2018. L'ODO a pour mission le partage d'information, la recherche et la mobilisation des savoirs et des pratiques sur le développement de l'Outaouais afin de répondre aux besoins d'information des décideurs, des intervenants et des citoyens.

Soucieuse de contribuer aux collectivités qu'elle dessert, et grâce à ses professeurs, l'UQO a répondu à l'appel de plusieurs organismes régionaux, tant en Outaouais que dans les Laurentides, pour la réalisation d'études, d'évaluations de programmes et de recherches-actions.

LE PERSONNEL

Parmi les membres de la communauté universitaire honorés cette année, le professeur Michel Dugas, du Département de psychoéducation et de psychologie, a reçu le prix Adrien Pinard, qui souligne sa contribution remarquable à la psychologie; la professeure Francine de Montigny, du Département des sciences infirmières, a reçu le prix Reconnaissance 2018 du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone pour sa carrière exceptionnelle ainsi que l'Ordre national du Québec; la professeure Chantal Saint-Pierre, du Département des sciences infirmières, a reçu le Prix d'excellence en administration pédagogique de l'UQO et le prix Wendy-McBride remis par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières; le professeur Christian Messier, du Département des sciences naturelles, a reçu le Prix d'excellence en recherche de l'UQO; et le professeur Dave Blackburn, du Département de travail social, a reçu le Prix d'excellence en français Gaston-Miron. Par ailleurs, Geneviève Robillard, coordonnatrice de recherche au Département de psychoéducation et de psychologie, a obtenu le Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche des Fonds

de recherche du Québec – Santé, et Geneviève Béland, chargée de gestion au Bureau du registraire, a obtenu le prix Employé d'honneur de l'UQO.

L'UQO a engagé 12 nouveaux professeurs et professeures, 3 membres du groupe professionnel et 16 membres du personnel de soutien. Elle a aussi nommé Manon Moreau au poste de directrice du Service des terrains et bâtiments.

L'année a été marquée par la signature de la convention collective 2017-2021 du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Malgré une diminution de l'effectif étudiant, l'UQO a réussi à atteindre l'équilibre budgétaire en 2017-2018 tout en créant cinq nouveaux postes de professeurs.

L'UQO a procédé à l'implantation de la solution de vidéoconférence ZOOM pour faciliter la formation à distance. Des formations ont été organisées pour épauler les professeurs et neuf salles de réunion ZOOM ont été installées dans nos campus. Par ailleurs, un module d'orthopédagogie a été ajouté au dossier étudiant et plusieurs améliorations ont été apportées, notamment en ce qui concerne la gestion des admissions.



Geneviève Robillard, coordonnatrice de recherche au Département de psychoéducation et de psychologie, récipiendaire du Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche du Fonds de recherche du Québec – Santé.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQO a forgé quatre nouveaux partenariats dans quatre pays différents, ce qui lui a permis d'internationaliser la recherche menée par des professeurs dans les domaines de la psychologie, de la psychoéducation et du travail social. L'UQO a aussi conclu un sixième accord de contribution avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement afin d'accueillir un étudiant brésilien, boursier du Programme des futurs leaders dans les Amériques.

Dans le cadre du programme Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II – Chercheurs de niveau supérieur, l'UQO a obtenu une subvention pour le projet Partenariat pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile en Afrique de l'Ouest à l'aide de la santé numérique. Développé par des professeurs en sciences infirmières de l'UQO, le projet permettra à des étudiants et des chercheurs de l'Afrique de l'Ouest de réaliser des stages de recherche au Canada.

Les partenariats que l'UQO entretient avec des universités de la Belgique, de la Suisse et du Panama ont permis à des étudiants de réaliser des stages pratiques crédités à l'international en sciences infirmières, en travail social et en enseignement. En République dominicaine, plus de 25 étudiants dominicains se sont vus décerner le diplôme de la maîtrise en gestion de projet de l'UQO. Les dix établissements du réseau de l'Université du Québec, dont l'UQO, ont signé, avec des organismes de financement de la recherche en Colombie, des protocoles d'entente de mobilité étudiante. Enfin, plusieurs étudiants d'écoles d'ingénieurs en France ont pu obtenir une double diplomation dans le cadre de programmes de deuxième cycle en gestion de projet et en sciences et technologies de l'information.

Dans le domaine de la coopération internationale, deux financements du ministère des Relations internationales et de la Francophonie et la participation de professeurs de l'UQO ont permis de contribuer à l'autonomisation économique des entrepreneures de l'industrie du textile au Sénégal et de mettre en œuvre un diplôme universitaire de premier cycle en Études sur le genre en Haïti.



Quatorze étudiants en sciences sociales, en sciences administratives, en psychologie et en sciences comptables formaient la délégation de l'UQO qui s'est distinguée à la Simulation des Nations unies, à New York, en mars 2018. La délégation, qui représentait le Gabon, a obtenu le prix *Distinguished Delegation* pour sa solide prestation tout au long de la simulation. Les étudiants étaient accompagnés du professeur Thomas Collombat, du Département des sciences sociales.



Comme le veut la tradition, l'UQO a rendu hommage à des diplômés et à des personnalités qui se distinguent dans leur milieu respectif par leurs réalisations exceptionnelles lors du Grand rendez-vous 2017 de l'UQO. Les récipiendaires, de gauche à droite : Michel Audet, directeur du Centre sportif de l'UQO, pour Karol-Ann Canuel, championne du monde en cyclisme et Grande diplômée – volet relève, Claude Chénier, membre du conseil d'administration et Bénévole d'honneur, Martine Morissette, directrice générale du Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais et médaillée Gérard-Lesage, feu Antoine Paquin, entrepreneur dans le domaine des technologies et de l'environnement et Grand diplômé – volet carrière, et Pierre Bergeron, figure incontournable de la scène médiatique de l'Outaouais et médaillé Gérard-Lesage.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'année a été marquée par l'avancement de grands projets de développement pour l'UQO, dont plusieurs projets du Plan stratégique 2016-2020. Adopté en octobre 2016, ce plan stratégique est novateur avec ses 24 projets issus des membres de la communauté universitaire visant à réaliser notre vision *Être plus près. Aller plus loin.*

Le lancement des activités de l'Observatoire du développement de l'Outaouais a aussi marqué l'année, puisqu'il contribuera à maximiser le potentiel de développement de l'Outaouais, et ce, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, en partenariat avec les acteurs clés de la région.

Enfin, lors de la présentation du budget 2018-2019, le ministre des Finances du Québec a spécifiquement annoncé l'investissement nécessaire pour rapatrier sur un seul campus les installations de l'UQO à Gatineau, un projet structurant et prioritaire pour notre Université qui permettra d'intensifier les retombées de la présence de l'UQO à Gatineau en plus d'améliorer significativement la vie étudiante.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Le projet de campus unifié à Gatineau continuera d'être un projet phare du développement de l'UQO. De plus, les nouveaux programmes en santé et en sciences que nous développerons au cours des prochaines années permettront aux jeunes de l'Outaouais qui souhaitent poursuivre leurs études dans ces domaines de le faire ici même à l'UQO sans avoir à s'exiler, tout en répondant aux besoins criants de la région pour des professionnels qualifiés.

Du côté des Laurentides, le principal défi reste celui du manque d'espace. Malgré l'ajout de modulaires pour pallier temporairement ce problème, l'implantation d'un nouveau bâtiment, à moyen terme, permettra de doubler la superficie du campus de Saint-Jérôme et d'élargir l'offre de programmes afin de répondre aux besoins de la population des Laurentides.

Enfin, l'UQO accueillera le 87^e Congrès de l'Acfas en mai 2019. C'est une occasion exceptionnelle pour l'UQO de rayonner dans la francophonie scientifique internationale.

Au 30 avril 2018

Direction

Denis Harrison
Recteur

Sylvie B. de Grosbois
Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

Yves Dupont
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

André J. Roy
Secrétaire général

Conseil d'administration

Présidente
Diane Godmaire*
Ex-directrice générale adjointe, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Gatineau

Membres
Sylvie B. de Grosbois
Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

Lisette Blouin-Monfils
Représentante des diplômés/ex-conseillère stratégique en ressources humaines

Louise Briand
Professeure

Claude J. Chénier
Représentant des collèges/ex-directeur général, Cégep Heritage College

Dimitri Della Faille
Professeur

Frédérique Delisle*
Directrice générale, Unité régionale de loisir

et de sport de l'Outaouais

Yves Dupont*
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

Denis Harrison*
Recteur

Michel Merleau*
Préfet, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

Rokia Missaoui*
Professeure

Joël Eric Olinga Mebada*
Étudiant

Louise Renaud Labrie
Chargée de cours

Lyse Ricard*
Ex-commissaire déléguée du revenu, gouvernement fédéral

Samantha Villeneuve
Étudiante

Observateurs
Geneviève Lapointe
Agente de recherche

Jacques Giroux
Directeur, Fondation de l'UQO

Odette Rochefort
Technicienne des travaux pratiques

A également siégé en cours d'année
Dominique Toupin*
Associée CA, Amyot Gélinas SENC

Commission des études

Président
Denis Harrison
Recteur

Membres
Warsama Abdourahman Aden
Étudiant

Nadia Baaziz
Professeure

Geneviève Beauchemin
Étudiante

Louise Brunette
Professeure

Danny Caron-St-Pierre
Étudiant

Sylvie B. de Grosbois
Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

Stéphanie Demers
Professeure

Salomon Fosting
Chargé de cours

Daniel Langevin
Chargé de cours

Charmain Lévy
Doyenne de la recherche

Francine Rancourt
Doyenne des études par intérim

Émilie Robitaille
Étudiante

Pascal Turcotte
Étudiant

Sandrine Turcotte
Professeure

Observateurs
Yves Dupont
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

Isabelle Jobin
Adjointe au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Ont également siégé en cours d'année
Marc Landry
Doyen des études

Joël Éric Olinga Mebada
Étudiant

Martin Robitaille
Professeur

Valérie La France-Moreau
Étudiante

Emmanuelle Avon
Professeure

Bilal Tawbe
Étudiant

* Membre du Comité exécutif

Deux plaintes ont été traitées en vertu du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.



Francine de Montigny, professeure au Département des sciences infirmières et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles, a reçu l'insigne de l'Ordre national du Québec ainsi que le prix Reconnaissance 2018 du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone pour sa carrière exceptionnelle.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue



Denis Martel
Recteur

L'année 2017-2018 a été marquée de multiples façons, dont la nomination du 4^e recteur dans l'histoire de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Denis Martel. Plusieurs événements, partenariats, nouveautés et distinctions auront conféré une couleur toute particulière à cette année charnière qui précède les 35 ans de l'UQAT. Grâce à tous les membres de la communauté universitaire, des gens impliqués, dévoués et passionnés, l'UQAT a su se démarquer tout au long de l'année.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

En 2017-2018, huit nouveaux programmes ont été créés par l'UQAT : le baccalauréat en administration des affaires avec majeure en gestion des ressources humaines, le certificat en environnement minier et le profil intégrateur au baccalauréat en création de jeux vidéo au premier cycle ainsi que plusieurs microprogrammes de deuxième cycle (santé et sécurité au travail; enseignement et intervention adaptés aux élèves présentant des besoins particuliers; intervention adaptée aux élèves présentant des besoins particuliers; pratiques artistiques contemporaines; gestion). Un nouveau cheminement DEC-BAC en sciences infirmières a été annoncé entre l'UQAT et le Cégep de Saint-Jérôme. La mise en commun d'expertises entre l'UQAT, l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'Université du

Québec à Chicoutimi (UQAC) et le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) a mené au développement de nouveaux programmes de deuxième cycle en administration publique adaptés aux réalités et aux enjeux de la gestion en contexte autochtone.

À l'automne 2017, 4 079 étudiants étaient inscrits à l'UQAT, une hausse par rapport à 2016-2017 (3 921 étudiants) et à 2015-2016 (3 707 étudiants). Plusieurs étudiants se sont démarqués lors de concours et de compétitions universitaires, dont une équipe en création et nouveaux médias qui a décroché quatre prix au Concours universitaire Ubisoft (Meilleur prototype; Meilleure expérience utilisateur; Meilleure direction artistique; Prix du public). De plus, une équipe d'étudiants a remporté le 4^e concours annuel de jeux vidéo étudiant de l'Association canadienne du logiciel de divertisse-

ment. Ajoutons que deux équipes en gestion ont décroché la première et la deuxième position au concours *Combat de cas* de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Aux Jeux du Commerce 2018, des étudiants ont remporté une troisième place dans l'épreuve de comptabilité, une première place dans la catégorie amélioration de l'année ainsi que le titre de Comité de l'année. Enfin, une équipe a remporté la troisième place à la compétition de conception senior lors de la Compétition québécoise d'ingénierie.

L'étudiant au baccalauréat en génie électromécanique Maxime Laliberté a reçu le prestigieux Prix universitaire du Mérite de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Dorian Gaboriau, étudiant au doctorat en sciences de l'environnement, a obtenu une subvention de 5 000 \$ US de la National Geographic Society.



Dix partenaires unissent leurs forces et s'associent à la nouvelle Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier. De gauche à droite : Alain Grenier, vice-président et directeur général d'Hecla Québec, Manon Champagne, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création, UQAT, Nicole Fenton, professeure et titulaire de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier, Yvan Rose, président, Fondation de l'UQAT, et Benoit Croteau, directeur, Territoire et Environnement, Conseil de la Première Nation Abitibiwiinni.



Mélissa Roy

La nouvelle Chaire institutionnelle sur la renaturalisation des parcs à résidus : un partenariat sans précédent entre l'UQAT et la Fonderie Horne qui unit l'expertise des chercheurs en environnement minier et en foresterie. De gauche à droite : Manon Champagne, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création, UQAT, Roger Gauthier, président d'office de la Fondation de l'UQAT, Abdelkabar Maqsood, professeur à l'IRME, UQAT, Vincent Cloutier, professeur et directeur de l'IRME et du Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES), Claude Bélanger, directeur général de la Fonderie Horne, Benoit Lafleur, professeur à l'IRF, et Louis-Charles Bélanger, vice-président au développement du conseil d'administration de la Fondation de l'UQAT.

Afin de soutenir et de reconnaître ses étudiants, l'UQAT a octroyé 279 bourses s'élevant à 500 900 \$ et la Fondation de l'UQAT a remis 233 bourses d'excellence, d'accueil, d'implication et de persévérance totalisant près de 300 000 \$.

En 2017-2018, l'UQAT a délivré 1 054 diplômes et 130 attestations, dont 386 baccalauréats, 68 maîtrises et 6 doctorats.

LA RECHERCHE, LA CRÉATION ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

En 2017-2018, le volume total de la recherche subventionnée à l'UQAT s'élevait à plus de 13 M\$. Se classant première au Canada en matière d'intensité de recherche par professeur parmi les universités canadiennes à vocation générale selon le palmarès 2017 de la firme RESEARCH Infosource, l'Université a repris ainsi la tête dans cette catégorie. Grâce à ses performances, l'UQAT a obtenu une nouvelle chaire de recherche du Canada de niveau 2 en sciences humaines.

Une nouvelle Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier impliquant dix

partenaires a été octroyée à la professeure Nicole Fenton. À la suite d'un partenariat sans précédent entre l'UQAT et la Fonderie Horne, une exploitation de Glencore, une chaire institutionnelle sur la renaturalisation des parcs à résidus a vu le jour.



Marie-Claude Robert

L'UQAT est la première université à accueillir l'Expo-Sciences Autochtone Québec.

Plusieurs laboratoires ont été créés en 2017-2018 : le Laboratoire de recherche en épidémiologie de la douleur chronique, dirigé par la professeure Anaïs Lacasse, l'Espace O Lab, un nouvel espace communautaire de création numérique, ainsi qu'un laboratoire d'analyse en agriculture et agroalimentaire.

Un financement de 1 M\$ sur deux ans de la Direction de la recherche forestière a été annoncé pour des projets de recherche à l'Institut de recherche sur les forêts (IRF) en lien avec l'amélioration des pratiques forestières et l'acquisition des connaissances.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Au cours de l'année, les partenariats ont été reconnus et plusieurs collaborations et projets ont vu le jour.

Le Groupe régional d'acteurs pour la valorisation des enseignants (GRAVE) a été formé par les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, le Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que l'UQAT afin de réaliser un véritable travail de collaboration visant à valoriser la profession enseignante en lien avec l'attraction, le recrutement et la rétention des enseignants et des futurs enseignants.



Mélicsa Roy

Un nouvel autobus faisant la promotion des études supérieures sillonne-
ra les routes du Québec au cours des prochaines années.

Le partenariat entre l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME) de l'UQAT et Nemaska Lithium a été cité en exemple lors de la célébration de la création de 10 000 nouveaux partenariats en recherche et en innovation du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG).

L'UQAT, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et Autobus Maheux ont dévoilé leur nouvel autobus « Ici, le meilleur est avenir » faisant la promotion des études supérieures.

L'UQAT a reçu le prix reconnaissance de la Commission scolaire Harricana « Partenaire de la persévérance scolaire 2017 » pour son microprogramme de deuxième cycle en prévention de la violence au secondaire sous la direction du professeur Alexandre Beaulieu.

L'UQAT a accueilli et a organisé différents événements cette année, dont le premier Forum régional sur l'eau de l'Abitibi-Témiscamingue, tenu à l'occasion du Rendez-vous des ressources naturelles, le 10^e Colloque Contacts, qui réunit les acteurs des technologies en enseignement et les entreprises spécialisées, de même que le premier Symposium sur la production bovine dans le Nord – Québec-Ontario, une initiative conjointe de l'UQAT, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO).



Mélicsa Roy

Le GRAVE, une initiative novatrice pour valoriser la profession enseignante. De gauche à droite : Réal Bergeron, directeur de l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation de l'UQAT, Isabelle Bergeron, présidente de la Table des directions du service des ressources humaines de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, et Hélène Lambert, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT).

LE PERSONNEL

Au 30 avril 2018, l'Université comptait 134 professeurs, 227 chargés de cours et 256 employés non enseignants. Au cours de l'année, l'UQAT a engagé 15 nouveaux professeurs.

Plusieurs membres du personnel enseignant se sont illustrés cette année, entre autres le professeur Hugo Asselin, qui a été élu vice-président de l'Association universitaire canadienne d'études nordiques, le professeur Ahmed Marhfor, qui a reçu le Prix du meilleur article scientifique lors du 16th Finance, Risk and Accounting Perspectives Conference, le professeur Réal Bergeron, qui a été nommé membre indépendant du conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec, et le professeur Mario Brûlé, qui a été nommé infirmier en chef pour la Croix-Rouge canadienne. En ce qui concerne les publications, la professeure Pierrette Doré a publié l'ouvrage *La fiscalité à l'examen final commun des CPA* et le professeur Augustin Ependa l'ouvrage *Pièges et étapes du processus de recherche : de la théorie à la présentation des résultats*.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

Sur le plan des ressources financières, l'UQAT a terminé l'année avec un léger surplus d'exploitation de 1,7 % grâce à une saine gestion et à une hausse de son effectif étudiant. Concernant les ressources matérielles, la construction du troisième étage du campus de Val-d'Or a été un projet majeur en 2017-2018. Au campus de Rouyn-Noranda, l'aménagement d'une aire de vie, la poursuite du jardin universitaire et l'installation de bornes pour le branchement de véhicules électriques ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie. Plusieurs améliorations et projets ont aussi été réalisés du côté des ressources technologiques, dont la sécurité des accès et la mise en place d'une nouvelle infrastructure de serveurs.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

En 2017-2018, l'UQAT a conclu différentes ententes de collaboration avec des établissements d'enseignement à l'échelle internationale, dont un premier accord

bilatéral d'échanges étudiants entre l'UQAT et la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg en sciences de la gestion. L'UQAT comptait plus de 500 étudiants étrangers provenant des quatre coins du globe.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Plusieurs événements ont marqué l'année 2017-2018 à l'UQAT. Soulignons la nomination de Denis Martel comme recteur de l'UQAT ainsi que de Manon Champagne à titre de vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création. Le premier titre de professeur émérite de l'UQAT a aussi été remis au professeur retraité André Blanchard.

Visant à ouvrir une réflexion générale sur l'état et le rôle de l'université québécoise contemporaine, la journée de réflexion intitulée *L'université québécoise : qui est-elle, où se dirige-t-elle?* a été organisée avec la sommité du monde de la gestion Henry Mintzberg.

L'UQAT a été la première université à accueillir l'Expo-Sciences Autochtone Québec, un événement organisé en partenariat avec l'Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI).

La santé, la sécurité et le mieux-être ont été au cœur des préoccupations et se sont traduits par la mise en place d'une politique-cadre sur la santé globale.

Afin de souligner le 10^e anniversaire des programmes en création et nouveaux médias à Montréal, une soirée immersive de réseautage a été l'occasion de réunir l'équipe, les étudiants, les partenaires et les diplômés.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Ayant dépassé la mi-parcours de son Plan de développement 2015-2020 et de son Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020, l'UQAT poursuit la réalisation de plusieurs projets d'envergure. Son 35^e anniversaire sera au cœur des actions de 2018-2019 et constituera l'occasion de souligner ses réalisations, son rôle-clé dans son milieu et au-delà et de se projeter vers l'avenir pour relever les défis actuels et futurs avec humanité, créativité et audace.

Direction

Denis Martel
Recteur

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Luc Boisvert
Vice-recteur aux ressources

Martine Rioux
Secrétaire générale

Conseil d'administration

Président
Michel Leclerc*
Vice-président, évaluation de projets, Agnico-Eagle

Membres
Michel Adrien
Maire de Mont-Laurier

Denis Champagne
Membre socioéconomique

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création (en attente de décret)

Luc Côté-Chilton
Membre socioéconomique

Amélie Cloutier
Étudiante

Annie Desrochers
Professeure

Christine Duchesneau*
Représentante des diplômés

Monik Duhaime
Membre socioéconomique

Lyne Fecteau
Professeure

Kathleen Longpré*
Représentante, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Denis Moffet*
Chargé de cours

Ont également siégé en cours d'année
Johanne Jean*
Rectrice

Ariane Lampron
Étudiante

Denis Martel
Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création

Claudia Nambélé
Étudiante

Jean-Charles Perron*
Professeur

Cédric Poirier
Étudiant

Observateur
Frédéric Normand
Technicien en informatique

* Membre du comité exécutif

Commission des études

Président
Denis Martel
Recteur

Membres
Francis Beauchamp-Goyette
Étudiant

Réal Bergeron
Professeur

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Li Zhen Cheng
Professeure

Amélie Cloutier
Étudiante

Ghislain Drolet
Étudiant

Abdellatif Elghali
Étudiant

Stéphane Grenier
Professeur

Francis Lévesque
Professeur

Thomas Alphonse Mbock Singock
Étudiant

Axel Nare
Étudiant

Simon Ouellet
Chargé de cours

Marie-Hélène Poulin
Professeure

Louis-Paul Willis
Professeur

Ont également siégé en cours d'année
Johanne Jean
Rectrice

Ariane Lampron
Étudiante

Denis Martel
Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création

Manon Champagne
Professeure

Marin Éné
Professeur

Lyne Fecteau
Professeure

Claudia Nambélé
Étudiante

Observateurs
Josée Leblanc
Coordonnatrice aux programmes

Hélène Boissé
Registraire et directrice des services aux étudiants

Stéphanie Duchesne
Directrice des communications et du recrutement

Nancy Ménard
Agente d'information

François de la Chevrotière
Directeur de la bibliothèque

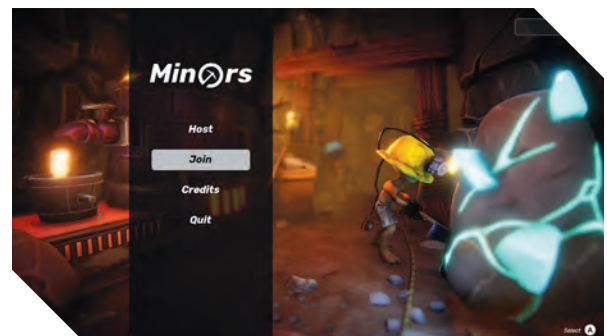
Patrice Leblanc
Doyen à la gestion académique et aux études

Martin Villemure
Coordonnateur aux programmes

Yaya Koné
Conseiller en pédagogie universitaire

Francine Tremblay
Doyenne à la recherche et à la création

Secrétaire d'assemblée
Martine Rioux
Secrétaire générale



Grâce à leur jeu vidéo multijoueur, Minors, une équipe de l'UQAT a gagné le concours pancanadien annuel de jeux vidéo étudiant.

Institut national de la recherche scientifique

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

L'année 2017-2018 a été synonyme de renouveau. Avec l'arrivée de Luc-Alain Giraldeau à la direction générale, l'INRS réaffirme sa place à titre d'Institut national de la recherche scientifique du Québec et bâtit un nouveau plan stratégique. Grâce à son leadership et à sa vision, M. Giraldeau amène l'INRS à prioriser sa mission première : contribuer au développement social, économique et culturel du Québec par la recherche et la formation aux cycles supérieurs.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2017, l'INRS accueillait 828 étudiants réguliers, soit 238 à la maîtrise et 429 au doctorat, en plus de stagiaires postdoctoraux.

L'INRS a obtenu une subvention de 1,65 M\$ du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) pour mettre en place le Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche (FONCER) en technologies environnementales de décontamination et de gestion intégrée des eaux et effluents résiduels (TEDGIEER), issu d'une étroite collaboration entre l'université et l'industrie. Le nouveau programme lancé en février 2018 a accueilli sa première cohorte au printemps dernier. Trois nouveaux cheminements bidualtants dans les domaines de l'écotoxicologie aquatique, de la photonique et de la géoingénierie sont aussi offerts à l'INRS,

donnant la chance aux étudiants de vivre une expérience à l'international en accomplissant une partie de leur formation en France.

Au printemps 2018, l'INRS a décerné son 3000^e diplôme. Nos étudiants et diplômés se distinguent de belle façon chaque année. C'est notamment le cas de Marie-Ève Jean (Bourse Vanier), de Maria Dekermenjian (Bourse des premiers ministres Québec-Bavière) et du docteur en sciences de l'énergie et des matériaux Christian Reimer, qui a reçu sept prix et distinctions lors de la collation des grades de l'INRS.



Le diplômé au doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux, Christian Reimer, lauréat du prix du directeur général de l'INRS et de la Médaille académique d'or du Gouverneur général du Canada, et Luc-Alain Giraldeau, directeur général. Christian Reimer est le diplômé le plus primé de l'INRS.

LA RECHERCHE

Performant en recherche, l'INRS s'est classé au troisième rang des universités canadiennes et au premier rang québécois pour son intensité de recherche. L'INRS recense cette année plusieurs avancées scientifiques d'exception. À titre d'exemples, des professeurs et leurs équipes ont amélioré de manière astucieuse les performances d'électrodes à base de silicium pour les batteries lithium-ions utilisées dans les appareils électroniques et les véhicules électriques. D'autres ont trouvé une façon de convertir l'énergie solaire de façon plus efficace grâce à un nouveau matériau composite, ou réalisé des percées en optique et en photonique qui se sont classées dans le top 30 des recherches révisées par les pairs les plus prometteuses de l'année 2017 selon The Optical Society (OSA).

Côté environnement, l'expertise de l'INRS en imagerie par drone a été mise à profit dans l'élaboration d'un outil capable de détecter et de suivre l'évolution de la présence de cyanobactéries dans les plans d'eau du Québec. Une bactérie pouvant métaboliser les hydrocarbures a aussi été découverte, et une équipe de recherche a comparé différents procédés afin de déterminer le plus efficace pour dégrader l'atrazine, un des pesticides les plus répandus dans les eaux de surface.

La recherche en biosciences de la santé a permis de révéler la manière dont un virus, responsable du rhume commun et d'infections neurologiques comme la sclérose en plaques et le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), s'adapte et évolue pour être toujours plus efficace pour infecter son hôte sans se faire freiner par le système immunitaire. Elle a aussi découvert un régulateur clé dans la persistance de la leishmaniose viscérale, qui affecte des millions de personnes dans le monde.

En sciences sociales, la culture numérique est à l'étude pour évaluer notamment l'influence des nouvelles plateformes participatives comme Wikidata, Twitter,

Snapchat, Facebook et autres sur la participation, la mobilisation et l'engagement des publics dans l'univers de la production culturelle. Bénéficiant d'une subvention du programme Savoir du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), l'INRS participe aussi au projet portant sur la surqualification professionnelle des diplômés universitaires.

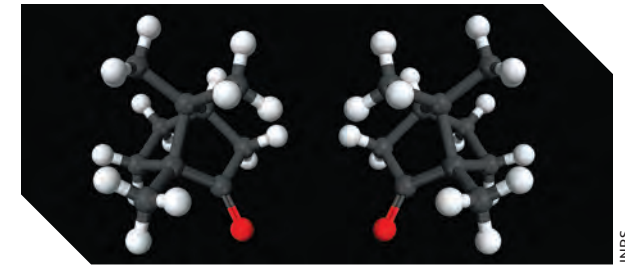
INVESTIR DANS LA RECHERCHE

L'INRS a bénéficié d'importants investissements totalisant près de 40,3 M\$. En plus d'optimiser nos installations en scanographie, en biotechnologies environnementales et en imagerie ultrarapide, un laboratoire ouvert en géothermie a été créé et de nouveaux espaces ont été aménagés. Différents projets de recherche ont profité d'octrois majeurs qui pourraient mener à des percées en environnement, en santé, en bio-imagerie et dans le développement de semi-conducteurs innovants.

DEUX NOUVELLES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

La Chaire de recherche du Canada en toxicologie de la reproduction permettra au professeur Daniel Cyr d'examiner la manière dont le système reproducteur masculin réussit, après une agression chimique, à préserver la barrière protectrice requise pour la formation de spermatozoïdes, leur motricité et leur capacité à féconder.

La Chaire de recherche du Canada en biologie du parasitisme intracellulaire permettra à son titulaire, le professeur Albert Descoteaux, de poursuivre les recherches pour élucider les mécanismes moléculaires permettant au parasite *Leishmania* de déjouer le système immunitaire.



Samuel Beaulieu, doctorant en sciences de l'énergie et des matériaux en cotutelle à l'INRS et à l'Université de Bordeaux, étudie le phénomène de la chiralité. Il peut notamment, grâce aux impulsions laser, identifier la version (droitière ou gauchère) d'une molécule chirale, une donnée importante en pharmacologie puisqu'une molécule peut avoir des effets biochimiques différents selon la version.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ

Afin de fournir une aide à la décision et d'atténuer les impacts des inondations par embâcle de glace, l'INRS a développé le système DAVE, pour Dispositif d'Alerte et de Vigilance aux Embâcles, capable de repérer les zones les plus à risque et de réagir plus rapidement lorsque nécessaire. L'expertise de l'INRS a aussi aidé à propulser la jeune compagnie montréalaise Airy3D, spécialisée dans les caméras 3D. Les applications sont nombreuses : téléphones cellulaires, reconnaissance faciale, jeux avec réalité augmentée et robotique. À l'aide de la spectroscopie Raman, un diplômé de l'INRS et son professeur ont créé un outil qui profitera aux sciences judiciaires en permettant de restaurer un numéro de série abrasé dans un polymère, comme celui d'une arme à feu ou d'une pièce automobile.

La santé buccodentaire chez les jeunes, l'association entre aménagements urbains et obésité infantile, le portrait de l'accessibilité du réseau cyclable du Montréal métropolitain et la situation des réfugiés syriens en période de pénurie de logements sont au nombre des études réalisées à l'INRS ayant permis d'émettre des recommandations susceptibles d'influencer les décisions à venir.

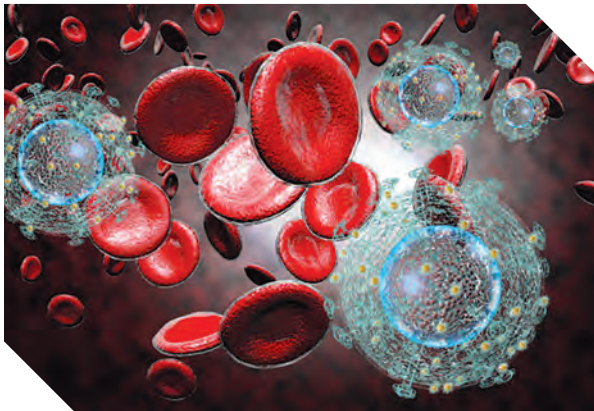


Des étudiants en études urbaines ont sillonné à vélo les rues de Mexico, de Paris et de Hô-Chi-Minh-Ville pour mesurer le bruit et la pollution atmosphérique dans le cadre de leurs recherches au sein du Laboratoire d'équité environnementale (LAEQ) de l'INRS.

LE PERSONNEL

L'INRS a accueilli trois nouveaux professeurs en biogéochimie aquatique et en génie hydraulique. Le corps professoral regroupait 148 membres en juin 2017, dont 28 ont été embauchés au cours des cinq dernières années.

L'INRS compte aussi dans ses rangs 25 cadres, 408 employés ainsi que 108 stagiaires et stagiaires postdoctoraux.



Organisé par le Centre INRS-Institut Armand-Frappier et tenu en partenariat avec les Entrepreneurs Jacques Cartier, le Colloque Interactions hôtes-agents pathogènes s'est déroulé les 16 et 17 octobre 2017 au campus de l'INRS à Laval.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Encore cette année, les compressions effectuées dans différents secteurs ont permis à l'INRS de terminer l'année financière sur une base positive. L'organisation prévoit la réalisation de plusieurs projets porteurs avec les annonces de réinvestissement dans les établissements universitaires. Son conseil d'administration adoptera un nouveau plan stratégique au cours de l'année 2018-2019 et la réserve accumulée pourra servir à la réalisation des actions qui seront déterminées pour la réussite de ce plan.



L'INRS a octroyé une licence exclusive à SIGMA Devtech pour l'exploitation commerciale d'une technologie développée par l'INRS. Les professeurs Guy Mercier, Jean-François Blais et Louis-César Pasquier ont mis au point une méthode permettant de diminuer les émissions de CO₂ issues de l'industrie tout en proposant des produits à valeur ajoutée ayant une empreinte carbone neutre.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'INRS a largement été sollicité à l'échelle internationale. Une professeure a été invitée aux consultations mixtes d'experts de l'Organisation des Nations unies (FAO/OMS) de l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA) à titre de spécialiste en sécurité alimentaire. L'expertise en paléoclimatologie de l'INRS a été mise à profit dans PAGES2k, une base de données servant à rassembler de l'information sur les changements de températures mondiales au cours des 2 000 dernières années. Deux professeurs ont obtenu un financement pour mener des projets en collaboration avec des chercheurs chinois dans les domaines de l'énergie solaire et de l'optique photonique. De plus, une recherche collaborative Québec-Flandre est consacrée au développement d'un nouvel outil pour la détection précoce et ultrasensible de la septicémie. L'INRS a aussi mis en place le partenariat TRYSPACES, qui se penche sur la face cachée des villes, dont Montréal, Paris, Hanoï et Mexico, pour étudier la façon dont les jeunes s'approprient l'espace public.

L'INRS poursuit ainsi son engagement dans le développement de partenariats internationaux qui intègrent l'ensemble des dimensions de sa mission, soit la re-

cherche, la formation et le transfert des connaissances. Cette année a permis de consolider certains partenariats importants, notamment avec les universités Paul-Sabatier, de Bordeaux et Rennes 1, en plus d'initier des partenariats porteurs avec des universités chinoises, italiennes et suisses.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Nombreux sont les professeurs et les professeures de l'INRS à avoir reçu des prix et distinctions : Satinder Kaur Brar (Grand Prix – recherche universitaire de l'American Academy of Environmental Engineers and Scientists (AAEES), lauréate *Le Soleil*/Radio-Canada, Cercle d'excellence de l'Université du Québec); François Légaré et Federico Rosei (Fellows de l'Optical Society); Laurent Chatel-Chaix (Bhagirath-Singh); Julien van Grevenynghe (Banting Research Foundation); Étienne Yergeau (Fisher Scientific); Michel Malo (Côme-Carbonneau); Rajeshwar Dayal Tyagi (Outstanding Scientist Award); Jinyang Liang (Prix d'or des Amériques); Shuhui Sun et Federico Rosei (UICPA); et Federico Rosei (académicien de la World Academy of Ceramics).

L'INRS a aussi honoré les professeurs honoraires Mario Polèse, expert en économie urbaine et développement régional, et Peter Tijssen, expert en virologie moléculaire, en les proclamant professeurs émérites lors de sa dernière collation des grades.

PERSPECTIVES D'AVENIR

À l'aube de ses 50 ans, l'INRS a le vent dans les voiles. La nouvelle ère sera celle du développement : développement de la recherche, de partenariats et d'orientations stratégiques qui permettront d'œuvrer en collégialité afin de mettre en œuvre des actions harmonisées avec notre mission particulière – celle d'assurer le développement social, économique et culturel du Québec de demain.



Directeur général de l'INRS et spécialiste du comportement animal, Luc-Alain Giraldeau a reçu le Grand Prix Moron 2017 de l'Académie française pour son essai *Dans l'œil du pigeon : évolution, hérédité et culture*.

Direction

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

Claude Arbour
Directeur des ressources humaines, administratives et financières

Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également été membres de la Direction en cours d'année :

Yves Bégin
Directeur scientifique

Ginette Belleau
Directrice de l'administration et des finances par intérim

Lana Fiset
Secrétaire générale

Conseil d'administration

Présidente
Linda Labbé*
Administratrice de sociétés

Membres
Mary-Ann Bell
Administratrice de sociétés

Satinder Kaur Brar
Professeure, Centre Eau Terre Environnement

Vincent Cardin
Étudiant, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Marie-Soleil Cloutier
Professeure, Centre Urbanisation Culture Société

Christian-Yves Côté
Président, Axis Photonique inc.

André Couture*
Président, Innorem

Luc-Alain Giraldeau*
Directeur général

Monique Laliberté
Directrice Investissements, Gestion de Fonds – Placements privés, Caisse de dépôt et placement du Québec

Steven LaPlante
Professeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Suzanne Masson
Administratrice de sociétés

Christiane Piché
Consultante, auparavant vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création à l'Université Laval

Suzanne Rémy
Consultante en qualité et affaires réglementaires

Michel Ringuet*
Consultant, auparavant recteur de l'Université du Québec à Rimouski

Luc Sirois
Directeur général, Prompt

Louis-Philippe Vézina
Conseiller stratégique et gestionnaire de projets en biotechnologie, Angany Genetics et Groupe TH Alfalfa

Secrétaire
Michel Fortin
Secrétaire général

* Membre du comité exécutif

Ont également siégé en cours d'année
Claude Arbour
Directeur général par intérim

Yves Bégin
Directeur scientifique

Claude Boucher
Professeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Albert Descoteaux
Professeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Commission des études et de la recherche

Président
Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

Membres
Philippe-Edwin Bélanger
Directeur, Service des études supérieures et postdoctorales

Hélène Belleau
Directrice, Centre Urbanisation Culture Société

Laureline Berthot
Étudiante, Centre Eau Terre Environnement

Jean-François Blais
Directeur de la recherche et des affaires académiques par intérim

Josée Charest
Directrice, Service à la recherche et à la valorisation

Pauline Coulon
Étudiante, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Arnaud De Coninck
Agent de recherche, Centre Eau Terre Environnement

Claude Fortin
Directeur par intérim, Centre Eau Terre Environnement

Guillaume Lessard
Étudiant, Centre Urbanisation Culture Société

Charles Ramassamy
Professeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Federico Rosei
Directeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

André St-Hilaire
Professeur, Centre Eau Terre Environnement

Pierre Talbot
Directeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Ana Tavares
Professeure, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Jessy Tremblay
Agent de recherche, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Mircea Vultur
Professeur, Centre Urbanisation Culture Société

Secrétaire
Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année :
Claude Arbour
Directeur général par intérim

Yves Bégin
Directeur scientifique

Anissa Brahami
Étudiante, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Tania Charpentier
Agente de recherche, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

François Clayer
Étudiant, Centre Eau Terre Environnement

Pierre Francus
Professeur, Centre Eau Terre Environnement

Claire Poitras
Directrice, Centre Urbanisation Culture Société

Nicolas Sacré
Étudiant, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Commission scientifique

Président
Ashok Vijh
Maître de recherche, Institut de recherche d'Hydro-Québec

Membres
Caroline Andrew
Directrice, Centre d'études en gouvernance, Université d'Ottawa

Jean-François Blais
Directeur de la recherche et des affaires académiques par intérim

Jean-Pierre Gagné
Professeur, Institut des sciences de la mer, Université du Québec à Rimouski

Jean-Charles Guibert
Directeur de Minatec et membre du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives de France, à Lyon

Mario Jacques
Professeur, Département de pathologie et de microbiologie, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal

Michel Jébrak
Professeur en ressources minérales, Département des sciences de la terre et de l'atmosphère, Université du Québec à Montréal

Guy Lemay
Professeur, Département de microbiologie, infectiologie et immunologie, Faculté de médecine, Université de Montréal

Emmanuel Négrier
Directeur de recherche, Centre national de la recherche scientifique au Centre d'études politiques de l'Europe latine

Secrétaire
Michel Fortin
Secrétaire général

A également siégé en cours d'année
Yves Bégin
Directeur scientifique

École nationale d'administration publique



Guy Laforest
Directeur général

L'année 2017-2018 a été marquée par le changement et la mise en chantier de projets majeurs : arrivée du directeur général, accueil de nombreux nouveaux employés, création de nouveaux cours, début de la démarche du plan stratégique, amorce de la tournée des grands partenaires de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et défrichage important dans la francophonie.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Mises à jour afin de répondre aux enjeux actuels et aux besoins émergents des acteurs publics, les versions refondues de la maîtrise en administration publique (MAP) pour professionnels ainsi que de la maîtrise de type recherche (M. Sc.) destinée aux étudiants-chercheurs ont toutes deux été déployées en 2017-2018. Et parmi les nombreux programmes courts de deuxième cycle de l'École, celui générique en administration publique a été rendu entièrement disponible en ligne.

L'ENAP a également poursuivi le développement de programmes pointus de formation courte, souple et accessible : les microprogrammes de 9 crédits. En 2017-2018 se sont ajoutés à ceux lancés au cours des dernières années le microprogramme en encadrement et gestion des ressources humaines, celui en évaluation de programmes, et le microprogramme en gestion publique en contexte autochtone. Fruit d'une collaboration interinstitutionnelle impliquant l'ENAP, l'Université du Québec

en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), et en partenariat avec le Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN), la première cohorte de ce microprogramme a été lancée à l'automne 2017 avec une majorité d'étudiants provenant des Premières Nations.

Pour mieux desservir les populations étudiantes évoluant dans les régions où elle n'a pas de campus, l'École a continué d'être active dans les quatre lieux d'études qu'elle dirigeait déjà en plus d'en ouvrir un cinquième à Sherbrooke. Par ailleurs, l'ENAP a également lancé six nouvelles cohortes : trois en Outaouais et deux à Montréal regroupant des employés d'organismes des domaines de la santé, de la petite enfance, de l'éducation, des loisirs et des affaires municipales. En ce qui concerne la cohorte inscrite dans le nouveau microprogramme en administration publique autochtone, les cours ont été donnés en visioconférence à destination de Montréal, de Québec et de Sept-Îles.

Au chapitre des effectifs étudiants, l'année 2017-2018 marque la fin d'un cycle de décroissance à l'ENAP : après avoir connu des diminutions inquiétantes au cours des cinq dernières années, les inscriptions de la dernière année se sont déroulées sous le signe de la croissance (+1,8 %). Sur plusieurs trimestres, l'École a enregistré aussi des reprises de croissance des nouvelles inscriptions, ce qui constitue une retombée concrète des efforts investis en recrutement.

Le total de diplômés de l'ENAP a dépassé les 11 500 personnes. Parmi les diplômés de 2017-2018, l'École a décerné pas moins de neuf doctorats, c'est-à-dire davantage juste au cours des dernières années que depuis la création de ce programme en 1996. Les cohortes étudiantes les plus récentes présentent désormais, chiffres à l'appui, des bilans de diplomation nettement améliorés par rapport à la situation qui a pu prévaloir au milieu des années 2000.

Soulignons aussi la mise en application des recommandations formulées dans le Plan de développement des ressources professorales adopté l'année précédente avec l'embauche de six nouveaux professeurs.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'intensité de la recherche s'est maintenue à l'ENAP et plusieurs chercheurs ont reçu des subventions pour la réalisation de leurs travaux pour un total de 2,31 M\$.

Parmi eux, le professeur Christian Boudreau a obtenu une subvention du Fonds de recherche du Québec-Société et culture (FRQSC) de 213 000 \$ sur trois ans pour son projet de recherche intitulé *Mise en valeur des archives au Québec : expérimentation d'une plateforme participative en ligne*. La professeure Marie-Christine Therrien, quant à elle, a décroché trois financements à titre de chercheuse principale pour sa programmation de



Martin Goyette, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ).



Le professeur Christian Boudreau a obtenu une subvention du FRQSC de 213 000 \$ sur trois ans pour son projet de recherche intitulé *Mise en valeur des archives au Québec : expérimentation d'une plateforme participative en ligne*.

recherche entourant la résilience urbaine : 300 000 \$ sur trois ans du programme Grands défis de société des Fonds de recherche du Québec (FRQ), 42 000 \$ du programme Connexion et 25 000 \$ du programme Synthèse des connaissances du CRSH. Les professeurs Stéphane Paquin et David Talbot ont également obtenu une subvention de recherche, soit respectivement 36 000 \$ du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes et 44 000 \$ sur trois ans du FRQSC.

De leur côté, les professeurs Louis Demers, Moktar Lamari, Jean-François Savard et Isabelle Bourgeois ont obtenu, à titre de chercheurs principaux, des subventions du CRSH dans le cadre des programmes Développement de partenariat (200 000 \$ sur trois ans), Savoir (199 000 \$ sur quatre ans), Développement Savoir (77 000 \$ sur deux ans) et Connexion (10 000 \$). Quant aux professeurs Martin Goyette, Yves Boisvert et Stéphane Paquin, ils participent, à titre de cochercheurs, à des projets financés par le CRSH dans le cadre des programmes Savoir (144 000 \$ et 216 000 \$) et Développement de partenariat (197 000 \$).

Dans le cadre de son programme d'aide financière pour ses étudiants-chercheurs aux deuxième et troisième cycles, l'ENAP a pour sa part remis 88 000 \$ en bourses de doctorat et 119 000 \$ à la maîtrise-recherche pour un total de 207 000 \$.

Du côté des regroupements de recherche, la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ), dirigée par Martin Goyette, a poursuivi le déploiement de sa programmation de recherche sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France. Le Groupe d'études et de recherche sur l'international et le Québec (GERIQ), sous la direction de Stéphane Paquin, a tenu sa 6^e édition de l'École d'été en 2017-2018. Enfin, la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public, dirigée par Natalie Rinfret, a procédé cette même année au lancement des 8^e et 9^e cohortes du Cercle des jeunes leaders de l'administration publique du Québec.

LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Service des ressources humaines a tenu 55 concours de dotation. Il a procédé à la signature de la convention collective des professionnels et du protocole des cadres. Il a également amorcé les démarches d'une première convention collective avec les chargés d'enseignement et poursuivi la négociation en vue du renouvellement de la convention collective avec les employés de catégorie bureau et technique.

Le Service des ressources matérielles et immobilières a veillé à l'amélioration du système de réservation des locaux. Le Service des technologies de l'information a quant à lui poursuivi le développement du système de gestion de la Direction des affaires internationales, permettant ainsi à cette dernière une plus grande efficacité. L'ENAP, avec son Service des ressources financières, a maintenu l'équilibre financier. Le Secrétariat général a

procédé à la révision des politiques suivantes : Politique relative à la sécurité de l'information, Politique de soutien aux étudiants en situation de handicap, Politique relative au harcèlement, à la discrimination et à la civilité, Politique relative à l'utilisation des technologies de l'information ainsi que Politique de signalement des actes répréhensibles commis à l'égard de l'École nationale d'administration publique.

LA FACE CACHÉE DE LA MISSION DE L'ENAP : LES SERVICES AUX ORGANISATIONS

L'ENAP offre toute une gamme originale de services aux administrations publiques : formation continue, développement de compétences en marge des formations, évaluation de compétences, conseil, analyse comparative, étalonnage, évaluation de programme et veille. Outre nos 10 programmes de formation continue, 166 mandats de soutien aux organisations ont été



Lancement officiel des programmes de deuxième cycle en administration publique adaptés aux réalités et aux enjeux de la gestion en contexte autochtone, fruit d'une collaboration entre l'ENAP, le CEPN, l'UQAC et l'UQAT. Sur la photo : Mira Levasseur-Moreau, directrice du secteur Gouvernance, CEPN, Ève Bastien, chargée de projet au postsecondaire, CEPN, Michelle Jacob, coordonnatrice des programmes, ENAP, Juliette Champagne, directrice de l'enseignement et de la recherche, ENAP, et Marco Bacon, directeur du Centre des Premières Nations Nikanite, UQAC.

réalisés. La majorité de ces services enregistre une croissance variant de 11 % à 44 %. La dispensation de ces services touche plus de 200 personnes, soit 32 employés réguliers et quelque 140 ressources occasionnelles.

Près de 2 900 personnes ont participé aux activités de formation continue pour un total de 11 307 jours-présence. Le programme de perfectionnement destiné aux gestionnaires de la fonction publique a connu, pour sa part, une croissance de 50 %. Ce programme a un taux de satisfaction qui oscille entre 85,3 % (modules) et 90,4 % (ateliers d'intégration). Nous avons soutenu des processus de dotation dans une vingtaine d'organisations publiques, l'élaboration de profils de compétence, le recrutement de membres de conseils d'administration et l'évaluation de candidats pour inscription sur les listes de déclaration d'aptitude dans six tribunaux administratifs. L'Observatoire de l'administration publique a produit 7 analyses comparatives et 17 numéros de son bulletin *Observgo*, qui rejoint 15 888 lecteurs des milieux

publics et scientifiques. À cela s'ajoutent huit évaluations de programmes publics.

LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Par l'intermédiaire de sa Direction des affaires internationales, l'ENAP a mené un grand nombre d'activités d'enseignement et d'accompagnement auprès des administrations publiques de pays francophones. D'abord, soulignons le lancement, au Sénégal, d'une nouvelle cohorte composée d'une vingtaine d'étudiants inscrits au programme de maîtrise en administration publique de l'ENAP. Au cours de l'année 2017-2018, trois programmes d'études crédités étaient actifs dans les pays d'Afrique francophone.

L'ENAP a poursuivi ses activités de formation continue à Québec et dans les pays d'Afrique francophone. Des ententes de partenariat avec différentes organisations ont notamment permis la réalisation de projets

structurants en perfectionnement, dont un tout nouveau programme de formation à l'intention des hauts fonctionnaires de la Côte d'Ivoire, développé par l'ENAP.

Le Programme international de formation en évaluation du développement (PIFED), offert à l'ENAP de Québec, en était cette année à sa huitième édition. La programmation de formations intensives à Québec au cours de l'été 2017 a connu un fort succès, tout comme les formations organisées dans les divers pays de la francophonie. En effet, ce sont 452 participants qui ont pris part à l'une ou l'autre des sessions de formation organisées, à Québec et dans les pays de la francophonie.

L'ENAP a également réalisé des interventions en service-conseil en vue d'accompagner des organisations dans la gestion de projets stratégiques. À titre d'exemple, le projet Justice, prévention et réconciliation (JUPREC), au Mali, auquel l'ENAP collabore en partenariat avec Avocats sans frontières et le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI). L'implication de l'ENAP concerne plus précisément le volet Gestion de l'intégrité et lutte contre la corruption. L'ensemble du projet bénéficie d'un financement de 20 M\$ du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- La Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) amorce une collecte de données majeure sur le terrain auprès de l'ensemble des jeunes Québécois qui quitteront sous peu les centres jeunesse pour commencer leur transition à la vie adulte, et ce, pour la plus importante étude au Canada sur le devenir des jeunes placés.
- Guy Laforest est nommé directeur général de l'ENAP. Dès son arrivée, il s'est mis au travail avec la volonté de contribuer à la formation d'une fonction publique engagée, dans l'esprit d'une citoyenneté responsable et aussi, entre autres, pour créer des synergies interinstitutionnelles et interréseaux.



L'ENAP resserre ses liens avec les ambassadeurs des pays d'Afrique en poste au Canada. Sur la photo : Guy Laforest s'adresse aux ambassadeurs, en compagnie de Denis Harrison, recteur de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), et de Son Excellence Monsieur Constant Horace, ambassadeur de la République de Madagascar.

ENAP

- L'ENAP, le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) mettent leurs expertises en commun pour offrir, dès cet automne, des programmes de deuxième cycle en administration publique adaptés aux réalités et aux enjeux de la gestion en contexte autochtone. Le lancement officiel a eu lieu en présence des étudiants et des partenaires. Il s'agit d'une offre unique, réalisée au bénéfice des milieux autochtones.
- Le Cité-ID LivingLab Gouvernance de la résilience urbaine, mis sur pied par la professeure de l'ENAP Marie-Christine Therrien, regroupe en mode collaboratif les divers acteurs de la résilience urbaine au Canada et ailleurs dans le monde, tant du côté des gestionnaires urbains, des organisations privées et des citoyens que du côté des chercheurs universitaires. Le Cité-ID LivingLab est un incubateur pour l'émergence de nouvelles approches intersectorielles misant sur les connaissances et le développement de pratiques innovantes en matière de résilience urbaine.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2017-2018 a marqué la volonté de l'ENAP de s'affirmer davantage comme partenaire privilégié de l'État. Les nombreuses initiatives réalisées au Québec et dans la francophonie témoignent de son identité unique et de sa capacité à se distinguer. D'ailleurs, nous savons d'emblée que l'année 2018-2019 sera tout aussi chargée que celle-ci et qu'elle mènera à l'aboutissement d'une multitude d'autres projets, dont notamment notre Plan stratégique 2019-2024.



Le Cité-ID LivingLab Gouvernance de la résilience urbaine mis sur pied par la professeure de l'ENAP, Marie-Christine Therrien.

Direction	Conseil d'administration	Commission des études
<p>Guy Laforest Directeur général</p> <p>Juliette Champagne Directrice de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Johanne Archambault Directrice des services aux organisations</p> <p>Jean-Pierre Mailhot Directeur de l'administration et secrétaire général</p> <p>Manon Malenfant Directrice du Service des communications</p>	<p>Présidente Marie Girard Administratrice</p> <p>Membres Johanne Archambault Directrice des services aux organisations</p> <p>Nicole Bourget Vice-présidente à la Direction générale des particuliers, Revenu Québec</p> <p>Stéphane Cardinal-St-Onge Président, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)</p> <p>Louis Demers Professeur</p> <p>Christian Gagné Président-directeur général adjoint, Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière</p> <p>Antoine Genest-Grégoire Professionnel de recherche, Université de Sherbrooke</p> <p>Guy Laforest Directeur général</p> <p>Abdoul Aziz Niang Sous-ministre adjoint aux pêches et à l'aquaculture commerciale, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)</p> <p>Richard Ouellet Professeur, Faculté de droit, Université Laval</p> <p>Suzanne Philips-Nootens Professeure émérite, Faculté de droit, Université de Sherbrooke</p> <p>Marie-Claude Prémont Professeure</p> <p>Jean Rochette Directeur du Service de la gestion des immeubles, Ville de Québec</p> <p>Secrétaire Jean-Pierre Mailhot Directeur de l'administration et secrétaire général</p> <p>Ont siégé en cours d'année André Bourret Directeur général par intérim</p> <p>Louis Beaulieu Président, AEENAP</p>	<p>Président Guy Laforest Directeur général</p> <p>Membres Louis Beaulieu Président, AEENAP</p> <p>Éric Bergeron Étudiant, AEENAP</p> <p>Isabelle Bourgeois Professeure</p> <p>Serge Bouchard Directeur général des ressources humaines, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)</p> <p>Stéphane Cardinal-St-Onge Étudiant, AEENAP</p> <p>Juliette Champagne Directrice de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Michèle Charbonneau Professeure</p> <p>Éric Charest Professeur</p> <p>Julie Dubé Chef du Service des ressources humaines et matérielles, Directeur général des élections du Québec</p> <p>Luis Armando García Vargas Étudiant, AEENAP</p> <p>Yvan Lauzon Chargé d'enseignement</p> <p>Nathalie Parent Directrice générale adjointe, Chambre des notaires</p> <p>Marie-Claude Roy Direction des services aux organisations</p> <p>Nassera Touati Professeure</p> <p>Secrétaire Jean-Pierre Mailhot Directeur de l'administration et secrétaire général</p> <p>Ont siégé en cours d'année André Bourret Directeur général par intérim</p> <p>Saad Fard Étudiant, AEENAP</p> <p>Raja Hmili Étudiante, AEENAP</p> <p>Léonardo Sà Étudiant, AEENAP</p> <p>William Samson Étudiant, AEENAP</p> <p>Tom Sedzro Étudiant, AEENAP</p> <p>Jessica Tornare Étudiante, AEENAP</p>

École de technologie supérieure

Pierre Dumouchel
Directeur général

Pas moins de 2 310 nouveaux étudiants ont grossi les rangs de l'École de technologie supérieure (ÉTS) en cette rentrée d'automne 2017, un record pour l'École à la veille de ses 44 ans. En effet, 2017 marque un tournant dans l'histoire de l'établissement avec une augmentation du nombre d'étudiants de 24 % par rapport à l'an dernier. Et l'École, qui compte déjà 10 700 étudiants, est prête à accueillir un aussi grand nombre de nouvelles recrues!

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Les clubs scientifiques du canoë de béton et du pont d'acier ont entamé leur saison de compétition en force. Chacun a décroché la première place au classement général de l'épreuve régionale Upstate New York de l'American Society of Civil Engineers. Celle-ci s'est déroulée du 20 au 22 avril au College of Engineering and Computer Science de l'Université de Syracuse, dans l'État de New York.

La 9^e édition de la compétition étudiante nationale de drones a eu lieu du 28 au 30 avril dernier au Centre d'excellence sur les drones à Alma, au Saguenay-Lac-St-Jean. Des équipes étudiantes de 13 universités canadiennes y ont disputé une chaude lutte. Le club scientifique Dronolab a remporté la troisième place en plus de décrocher le convoité Prix de l'innovation pour la première fois de son histoire.

Au début de mai, les étudiants du club Baja ÉTS sont revenus de Californie avec une première place mémorable. Un mois plus tard, ils concluaient leur saison en Illinois avec une seconde première place tout aussi exceptionnelle qu'historique. Cette dernière étape, la Baja SAE Illinois, s'est tenue du 7 au 10 juin au Caterpillar Edwards Demonstration and Learning Center à Peoria, en Illinois.

Les étudiants Xavier Rousseau-Laliberté, Marc Roy et Mathieu Dion, tous trois en génie des opérations et de la logistique, ont remporté la compétition étudiante internationale de simulation Arena lors de l'Annual Conference & Expo 2017 de l'Institute of Industrial and Systems Engineers, qui s'est déroulée à Pittsburgh du 20 au 23 mai.



Blogueuse, instagrammeuse, youtubeuse, étudiante, organisatrice d'événements, présidente d'un club étudiant et future ingénieure logiciel, la vie de l'étudiante Marie-Philippe Gill est tout sauf ordinaire! Et ces engagements, elle les prend fièrement dans l'objectif d'aider les jeunes filles qui choisissent une carrière dans les STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques). Avec un tel profil, il n'est pas étonnant qu'elle ait été déclarée lauréate du prix Reconnaissance jeunesse du premier ministre du Québec – axe éducation, prix qu'elle a reçu des mains de Philippe Couillard, alors premier ministre.

Six étudiantes de l'ÉTS, Justine Archand, Lysiane Rivet, Janick Lavoie, Marieme Lo, Laurie Marceau et Savannah Caya-Trottier, ont été récompensées le 12 juin dernier lors du gala du concours *Chapeau, les filles!*, pour le volet Excellence Science, qui a eu lieu à l'Assemblée nationale.

Les membres du club du véhicule solaire Éclipse 9 ont pris part à la Formula Sun Grand Prix 2017 du 3 au 8 juillet dernier sur le circuit des Amériques à Austin, au Texas. L'équipe de l'ÉTS a pris le quatrième rang du classement général.

Le 10 novembre dernier, près de 1 000 visiteurs se sont rendus à l'ÉTS à l'occasion de la troisième édition de Saveurs de Génie. Véritable festival de la bière, l'événement a accueilli 13 microbrasseries québécoises autour d'une compétition des plus relevées où se sont amicalement affrontés quatre clubs brassicoles universitaires.

Après une saison 2017 exceptionnelle, les étudiants de l'équipe Baja ÉTS ont entamé 2018 en force en remportant l'Épreuve du Nord à Québec. Le 3 février, 29 véhicules Baja représentant 16 collèges et universités du Québec et de l'Ontario ont rivalisé sur le Grand Axe de l'Université Laval. Puis, en avril, à Gorman, en Californie, ils sont montés sur la plus haute marche du podium à l'issue d'une compétition relevée entre 92 équipes universitaires venant de partout sur la planète.

Les étudiants membres de la Délégation des compétitions en informatique de l'ÉTS ont terminé au premier rang du classement général des Computer Science Games 2018 et remporté la prestigieuse CS Cup le 26 mars dernier à l'Université Laval.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'ÉTS est fière d'annoncer le lancement de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-EERS en technologies intra-auriculaires. Née en septembre dernier, elle vise à mettre au point des technologies destinées à protéger l'oreille, à permettre de communiquer dans le bruit, à établir des diagnostics auditifs embarqués et, ultime-



Le 15 janvier dernier avait lieu à l'ÉTS le lancement du livre *Pratiques de gestion de l'innovation*, rédigé sous la direction du professeur Mickaël Gardoni et de son collègue, Alex Navarre. L'événement s'est déroulé devant un parterre de représentants du domaine de l'innovation, dont le groupe des collaborateurs du livre, ainsi que devant la gouverneure générale du Canada, Julie Payette, auteure de la préface de l'ouvrage. Troisième à partir de la gauche : Pierre Dumouchel, directeur général, Mickaël Gardoni, Julie Payette, gouverneure générale du Canada, Alexandre Navarre, et le maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, Benoît Dorais.

ment, à développer des interfaces cerveau-machine au sein d'un dispositif intra-auriculaire.

Le 16 janvier, le directeur général Pierre Dumouchel recevait étudiants et partenaires pour célébrer le renouvellement de deux chaires de recherche du Canada : la Chaire de recherche du Canada en technologies de modélisation et simulation des aéronefs, de la professeure Ruxandra Botez, et la Chaire de recherche du Canada en imagerie 3D et ingénierie biomédicale, du professeur Jacques de Guise, ont été renouvelées pour sept ans.

L'École et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal sont fiers d'annoncer l'homologation de l'implant Y3 contribuant à réparer les fractures du grand trochanter (partie supérieure du fémur) par la Food and Drug Administration et Santé Canada. C'est la première fois qu'un dispositif médical qui s'implante dans le corps humain, développé à l'ÉTS, obtient ces deux approbations, et ce, avec la participation active de l'ÉTS à tout le processus.

Le 26 juin dernier, l'Académie canadienne du génie a intronisé le professeur Mohamed Cheriet à son prestigieux club des Fellows. Le professeur Cheriet est un grand spécialiste des réseaux de nouvelles générations, de l'infonuagique écologique, des réseaux intelligents et maintenant de la vie intelligente et de l'internet des objets.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Le 27 avril, 185 élèves de 3^e et 4^e secondaire ont participé à la 10^e édition de la Classe techno, une journée d'immersion en génie. Ces élèves, inscrits dans un programme enrichi en sciences pour la plupart, sont venus des Laurentides, de Lanaudière, de la Montérégie et de Montréal pour vivre l'expérience ÉTS pendant une journée.

Du 14 au 19 mai, 44 étudiants universitaires de cycles supérieurs et postdoctorants, en provenance des dix

établissements du réseau de l'Université du Québec, étaient à l'ÉTS pour l'expérience unique d'idéation Savoir Affaires. Sous le thème « Montréal, ville intelligente », chacune des huit équipes d'étudiants avait pour mandat de trouver une occasion d'affaires en lien avec le thème imposé, puis d'élaborer un projet d'affaires accompagné d'un plan démontrant la faisabilité de cette idée novatrice. À la fin de la journée, les équipes avaient cinq minutes pour convaincre le jury de choisir leur projet.

L'ÉTS a lancé Fan de sciences, un séjour d'immersion scientifique qui permet à une quarantaine de cégépiennes de se familiariser avec la profession d'ingénieur. Ainsi, du 12 au 16 juin, quarante jeunes femmes d'une douzaine de cégeps et de collèges ont créé des prototypes, fait des manipulations en laboratoire et rencontré des ingénieures et des chercheuses en génie.



L'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) a rendu hommage à l'excellence et au savoir-faire de ses membres, lors de la 13^e édition de la Soirée de l'excellence en génie, qui a eu lieu le 8 mai 2017. À cette occasion, le professeur Jérémie Voix a reçu le prix Hommage à un membre en recherche ou en enseignement. Professeur au Département de génie mécanique de l'École depuis 2010 et titulaire de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-EERS en technologies intra-auriculaires depuis 2016, Jérémie Voix s'investit avec beaucoup d'énergie dans l'accompagnement des étudiants. Sur la photo, Jérémie Voix et la présidente de l'OIQ, Kathy Baig.



Grâce à leur implication active dans la vie étudiante et à leur engagement soutenu, à leur attitude inspirante et à leur parcours exemplaire, Jacinthe Ethier Proulx (absente lors de la prise de la photo), Jonathan Fortin, Martine R.-Lanthier et Anthony Riendeau ont été honorés le 30 avril dernier en recevant des mains de l'honorable J. Michel Doyon la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse.

LE PERSONNEL

En 2017-2018, l'ÉTS comptait 699 postes réguliers, dont entre autres 233 professeurs et maîtres d'enseignement et 442 employés de soutien.

Chaque année, l'Université du Québec admet au Cercle d'excellence une personnalité de chacun des établissements du réseau, sur la recommandation des directions respectives des établissements. Cette année, c'est le professeur Gabriel Lefebvre, du Département de génie de la construction, qui a eu cet honneur.

La professeure du Département de génie mécanique Sylvie Doré a reçu le Prix national 3M d'excellence en enseignement remis annuellement à dix professeurs ayant démontré un leadership exceptionnel au niveau postsecondaire. Madame Doré devient ainsi membre à vie de la Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur et rejoint les quelque 320 enseignants dévoués et inspirants faisant partie de ce club sélect.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

La Maison des étudiants de l'ÉTS a reçu récemment le Prix du public à l'occasion des Prix d'excellence en

architecture, récompenses qui soulignent la contribution essentielle des architectes québécois au cadre bâti. Accordés par l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), ils permettent de cibler et de mettre en valeur les meilleures réalisations architecturales réalisées au Québec et ailleurs dans le monde par les architectes d'ici.



En remportant la compétition nationale américaine de pont d'acier qui s'est déroulée les 26 et 27 mai à l'Université de l'Oregon, les membres du club du pont d'acier Hercule écrivent une page d'histoire. Par cette victoire, ils ont non seulement défendu leur titre, remporté l'an dernier, mais également couronné une année 2017 parfaite avec trois premières places en autant de compétitions!

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Du côté de la coordination internationale, l'ÉTS a multiplié ses efforts de recrutement en France, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs. Mentionnons également la participation à l'organisation du Congrès des Amériques sur l'éducation internationale 2018 à Montréal, la réalisation d'une mission technologique étudiante LÉTS GO sur la côte ouest canado-américaine, et la participation au groupe de travail de l'Université du Québec sur les consortiums internationaux pour le développement d'ententes avec des organismes subventionnaires colombiens.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'ÉTS a profité de la journée internationale des femmes pour annoncer qu'elle s'engageait à mettre tous les efforts possibles pour encourager les femmes à choisir les sciences et le génie. Appelé « l'Effet ÉTS », ce grand chantier a été mis en branle au printemps dans le but de faire de l'ÉTS l'école préférée des femmes en génie. L'École a de plus adopté l'objectif ambitieux 30 en 30, une initiative d'Ingénieurs Canada qui vise à hausser la proportion de femmes en génie à 30 % d'ici 2030. Il s'agit d'un grand défi considérant que les femmes représentent en ce moment 15,3 % de l'effectif sur un total de 11 000 étudiants.



À l'ÉTS, Luc Favreau est l'artisan du cheminement universitaire en technologie lancé en 2006. Pour son audace et le dynamisme dont il a fait preuve dans ce dossier, celui qui est depuis 2014 directeur de la logistique académique a reçu le Prix d'excellence de l'Université du Québec en gestion, volet Innovation. Cette distinction lui a été remise le 31 août, à Québec. Pierre Dumouchel, directeur général, accompagne le lauréat sur la photo.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'École vise l'excellence. Ses programmes d'études doivent être à la fine pointe des besoins actuels et à venir de l'industrie. Ses diplômés doivent s'adapter à des environnements en constante évolution. De plus, il convient de les former au travail multidisciplinaire et de leur transmettre des compétences relationnelles et communicationnelles. Les ingénieurs sont fréquemment amenés à offrir une prestation de services incluant non seulement l'ingénierie, mais également la gestion, la commercialisation, la production et la direction. L'École souhaite offrir à ses étudiants la possibilité d'acquérir les compétences qui compléteront leur bagage scientifique et technique. De plus, l'ÉTS veut que ses diplômés reçoivent une formation qui leur permettra d'exceller et d'évoluer dans la profession, aujourd'hui et demain, au Québec et dans le monde.

Direction

Pierre Dumouchel
Directeur général

Michel Huneault
Directeur des affaires académiques

Jean Belzile
Directeur du développement stratégique et des ressources

Cédric Pautel
Secrétaire général

Charles Despins
Directeur des affaires professorales, de la recherche et des partenariats

Luc Martin
Directeur de l'immobilier

Conseil d'administration

Président
Jean-René Halde*
Ex-président et chef de la direction, Banque de développement du Canada

Membres
Jean Belzile
Directeur du développement stratégique et des ressources

Suzanne M. Benoît
Présidente-directrice générale, Aéro Montréal

Marie-Claude Boisvert
Première vice-présidente, Desjardins Service aux entreprises

Serge Brassat*
Président, Fondation du Cégep Édouard-Montpetit

Manon Brouillette
Présidente et chef de la direction, Vidéotron

François Camirand
Associé directeur, Alter Ego Capital

Fadjiah Collin-Mazile
Étudiante

Isabelle Desjardins-David
Représentante des diplômés

Pierre Dumouchel*
Directeur général

Malika Habel
Directrice générale, Collège de Maisonneuve

Roland Maranzana
Professeur

Sylvain Poissant*
Vice-président ingénierie matérielle, fabrication et services immobiliers mondiaux, CAE

Antoine Tahan
Professeur

Observateurs
Pierre Baril
Chargé de cours

Christine Labonville
Technicienne en administration

Geneviève Savard
Maître d'enseignement

Secrétaire
Cédric Pautel
Secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

Commission des études

Président
Pierre Dumouchel
Directeur général

Membres
Quentin Barbato
Étudiant

Pierre Bourque
Doyen des études

Paule Brodeur
Spécialiste en vision par ordinateur et chef d'équipe, Genetech

Alan Carter
Professeur

Idrissa Coulibaly
Étudiant

Charles Deguire
Président-directeur général, Kinova Robotics

Bruno DeKelper
Professeur

Michel Huneault
Directeur des affaires académiques

Roland Maranzana
Professeur

Dominique Piotte
Maître d'enseignement

Claire Samson
Doyenne de la recherche

Michel Tremblay
Directeur, CGI

Observateur
Mathieu Nayrolles
Chargé de cours

Secrétaire
Cédric Pautel
Secrétaire général

Télé-université

Martin Noël
Directeur général

La Télé-université (TÉLUQ) fonde ses actions en matière d'enseignement supérieur à la fois sur le principe de l'accessibilité et sur celui de l'excellence. Elle s'assure que l'ensemble de ses pratiques soit adapté à ces principes, favorisant ainsi la réussite de ses étudiants.

La TÉLUQ est un acteur clé dans le milieu de l'enseignement supérieur au Québec. Seule université qui se consacre à la formation à distance depuis sa création il y a 45 ans, la TÉLUQ a le souci constant de favoriser l'accessibilité au savoir et l'enrichissement des compétences autant au Québec qu'à l'échelle internationale, et de répondre aux besoins émergeant de la diversité des parcours scolaires.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Avec l'embauche de nouveaux professeurs dans divers domaines, la TÉLUQ est en mesure d'actualiser et de reconfigurer son offre de cours et de programmes en fonction des attentes des étudiants d'aujourd'hui et de l'évolution des besoins de la société. Le développement aux cycles supérieurs figure dans les priorités. À titre d'exemple, un programme de deuxième cycle en gestion des ressources humaines dans l'économie du savoir est maintenant offert. Durant la dernière année, près d'une centaine de cours ont été révisés et actualisés.

L'Université a lancé le cours d'appoint *Réussir des études universitaires à distance*. Ce cours a comme objectif d'aider les étudiants à acquérir la connaissance des mé-

thodes et des techniques du travail intellectuel requises pour répondre aux exigences de l'enseignement universitaire de premier cycle, dans un contexte de formation à distance, ainsi qu'à développer les habiletés nécessaires pour favoriser leur réussite.

Un service d'accompagnement à l'apprentissage pour les étudiants en situation de handicap a été mis en place. La flexibilité qu'offre l'Université est facilitante pour les étudiants ayant des besoins particuliers. Ceux-ci ont toutefois d'autres besoins dont il faut tenir compte pour assurer leur réussite. La TÉLUQ met à leur disposition des conseillers qui les accompagnent tout au long de leurs études.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Les travaux se sont poursuivis afin d'appuyer le corps professoral dans le développement de ses activités de recherche. Ainsi, l'Université a adopté les politiques Unités et chaires de recherche TÉLUQ et Gestion des coûts indirects de recherche. Par ailleurs, des travaux de réflexion visant à doter l'Université d'un plan stratégique de la recherche sont menés, ce qui permettra d'orienter et de dynamiser les activités de ce secteur pour les prochaines années. L'Université a obtenu une nouvelle chaire de recherche junior du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) qui sera à pourvoir au cours de l'année 2018-2019. Cette chaire s'ajoute aux trois autres existantes.



Inauguration du potager urbain, siège social à Québec. Maître Julie Carle, directrice des affaires externes et secrétaire générale, Martin Noël, directeur général, Jean Beauchemin, Fondation GDG, Marie-Soleil Bruyère Girard, SQUAT Basse-Ville, Marie-Hélène Jacques, Les Urbainculteurs.



Denis Bernier

Lancement de l'Institut Jacques-Couture. Paul Bleton, professeur au Département Sciences humaines, Lettres et Communications, Hamadou Saliah-Hassane, professeur au Département Science et Technologie, Otto Ikomé, professeur au Département Sciences humaines, Lettres et Communications, Marta Massana Macià, étudiante, Marilyne Lamer, étudiante, Nathalie Lachapelle, professeure à l'École des sciences de l'administration, Angéline Martel, professeure au Département Sciences humaines, Lettres et Communications et directrice de l'Institut, père Bernard Carrière, représentant des jésuites, Jean-Luc Bédard, professeur au Département Éducation, Anne-Marie Gagné, professeure au Département Sciences humaines, Lettres et Communications, et Kevin Wilson, professeur au Département Sciences humaines, Lettres et Communications.

L'échange des connaissances est fondamental en recherche et la TÉLUQ entend continuer d'organiser des colloques dans des domaines de pointe où ses professeurs-chercheurs y sont reconnus, facilitant ainsi l'émergence et la consolidation de regroupements qui collaborent au développement des savoirs. À titre d'exemple, au cours de l'exercice, l'Université a accueilli plus de 150 étudiants (deuxième et troisième cycles) et chercheurs postdoctoraux issus de toutes les régions du Québec à l'occasion des Journées de la relève en recherche, un événement organisé en collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'École nationale d'administration publique (ENAP) et l'Université du Québec.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'Université poursuit son engagement social, qui fait partie intégrante de sa mission. Elle a inauguré en décembre 2017 l'Institut Jacques-Couture. La création de l'Institut repose sur un enrichissement institutionnel qui vise à créer un moyen privilégié pour consolider la pratique de l'interdisciplinarité en matière d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Les concepts basés sur l'accueil, les échanges et la société forment la toile de fond de l'Institut et traduisent la volonté de l'Université de consolider son engagement social envers la société québécoise et les nouveaux arrivants.

Grâce à l'initiative d'une équipe dirigée par la professeure Marie-Hélène Hébert, du Département Éducation, en collaboration avec la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, une trousse portant sur l'évaluation à l'éducation préscolaire 5 ans a vu le jour. Cette trousse permet aux enseignants d'évaluer le développement des compétences de l'enfant pour suivre ses progrès et déterminer le soutien dont il a besoin.

En juillet 2017, la TÉLUQ a inauguré un potager urbain dans le Jardin du Savoir, situé à son siège social dans le quartier St-Roch, à Québec. Ce projet, réalisé en association avec l'organisme SQUAT Basse-Ville, a pour objectif de faire une différence dans son milieu en venant en aide à des jeunes de 12 à 25 ans, notamment par la transmission de bonnes pratiques de santé globale et par du soutien alimentaire.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Une nouvelle direction, le Service du développement et de l'avancement universitaire, a été mise en place afin, notamment, de rendre accessible un plus grand nombre de programmes de niveau universitaire à la population du Québec et de la francophonie. Pour y arriver, des partenariats seront développés au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. À cet effet, la TÉLUQ a renouvelé son partenariat avec UniDistance (Suisse) et de nouveaux partenariats avec des universités, notamment en Europe et en Afrique, sont en cours de négociation.

LE PERSONNEL

En avril 2018, le conseil d'administration a procédé à la nomination de madame Josée Bélanger à titre de directrice des services administratifs, pour un mandat débutant en août 2018.

Au cours de l'année, deux conventions collectives ont été conclues, soit une avec le syndicat des professeurs ainsi qu'une avec celui du personnel de soutien (SCFP 2051).

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

La TÉLUQ est le seul établissement d'enseignement à gérer les admissions et les inscriptions en continu, et l'ensemble de ses processus tient compte de cette



Jean-Christophe Blanchet

Tableau d'honneur 2018. Récipiendaires des certificats d'excellence.

réalité. L'Université bonifie ses façons de faire afin d'offrir un cours dès qu'il est disponible, peu importe le moment du trimestre, donnant ainsi aux étudiants un accès plus rapide aux nouveaux cours et aux nouvelles versions de cours. Après trois ans de travail, le lancement d'une nouvelle plateforme est prévu pour l'hiver 2019.

Par ailleurs, afin de proposer aux étudiants des délais de correction plus rapides et ainsi favoriser un meilleur cheminement, l'Université numérise maintenant ses examens sous surveillance. En plus de la réduction des délais, cette initiative diminue le coût des envois postaux.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Au cours de l'année 2017-2018, 24 postes de professeur ont été créés. En rapprochant le professeur de l'étudiant, l'Université contribue ainsi à la rétention et à la réussite étudiante. L'embauche de nouveaux professeurs, moteur essentiel au développement de notre offre de programmes, permettra à la TÉLUQ de se donner les moyens d'atteindre ses objectifs.

Un doctorat *honoris causa* a été remis à monsieur Robert Brien, professeur retraité de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

Le professeur Hubert Wallot, du Département Sciences humaines, Lettres et Communications, a reçu le prix Camille-Laurin de l'Association des médecins psychiatres du Québec, pour son livre *Introduction à la psychopathologie*.

La professeure Angéline Martel, du Département Sciences humaines, Lettres et Communications, s'est vu décerner les insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique par le Conseil supérieur de la langue française, à l'occasion d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée à l'hôtel du Parlement en septembre 2017.

Anis Maaloul, professeur de comptabilité et de fiscalité à l'École des sciences de l'administration, s'est vu attribuer, pour une deuxième année consécutive, le prestigieux prix Highly Commended Paper par Emerald Literati Network Awards for Excellence 2017, pour un article qu'il a publié dans le *Journal of Applied Accounting Research*.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis 45 ans, la TÉLUQ a développé un modèle d'encadrement qui lui est propre. Afin d'offrir aux étudiants un encadrement mieux adapté aux besoins et aux réalités d'aujourd'hui, l'Université a choisi de transformer son modèle en s'assurant que le professeur est au cœur de la formation universitaire. L'Université est persuadée que le fait que le professeur joue un rôle de premier plan sera une source de motivation et de persévérance pour les étudiants, favorisera la bonification des contenus et des approches, et permettra une amélioration continue de l'offre de cours.

La TÉLUQ poursuit également des démarches pour créer un observatoire du numérique en éducation qui visera à contribuer à la recension et à l'essor des pratiques pédagogiques incluant les technologies



Guillaume D. Cyr

Collation des grades 2016-2017, Centre Pierre-Péladeau, Montréal.

numériques dans l'enseignement et la formation en présence comme à distance. En lien avec les perspectives du eCampus, l'observatoire contribuera aux réflexions centrées sur la formation en ligne et les usages des technologies en classe. Il favorisera le développement de bonnes pratiques et de la recherche dans le domaine, tout en permettant d'accroître le rayonnement de la recherche québécoise au niveau international.

Selon une étude de l'Université du Québec, un étudiant sur deux de l'Université n'aurait pas réalisé des études universitaires si la TÉLUQ n'avait pas existé. Donc, grâce à la TÉLUQ, des milliers de personnes, qui n'auraient vraisemblablement pas eu accès aux études universitaires, contribuent aujourd'hui à faire du Québec une société prospère, innovante et axée vers l'avenir.

Direction

Martin Noël
Directeur général

Louise Boucher
Directrice des services administratifs

Caroline Brassard
Directrice de l'enseignement et de la recherche

Julie Carle
Secrétaire générale et directrice des affaires externes

A également siégé en cours d'année

Ginette Leclerc
Directrice du développement institutionnel

Conseil d'administration

Présidente

Christiane Faucher*
Administratrice

Membres

Jean Beauduches
Administrateur

Steve Bissonnette
Professeur

Louise Boucher**
Directrice des services administratifs

Caroline Brassard*
Directrice de l'enseignement et de la recherche

Antonello Callimaci
Professeur, Département des sciences comptables, École des sciences de la gestion (ESG UQAM)

Daniel Darby
Directeur principal, Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés

Nathalie Ebnoether
Tutrice

Denis Lamy
Chargé d'encadrement

Lynda Loignon
Étudiante

Daniel H. Lanteigne
Directeur général, Fondation en réadaptation physique

Nicole Martel*
Présidente-directrice générale, AQT

Martin Noël*
Directeur général

Marie-Josée Viau
Étudiante

Kevin G. Wilson
Professeur

Saliha Ziam
Professeure

Observateurs

Dominique Dorion
Représentante, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, section locale 2051)

Marilaine Duplain
Représentante, Association des cadres de la Télé-université

Léo Marcotte
Représentant, Syndicat des chargés d'encadrement

Fabrice Pinard Saint-Pierre
Représentant, Syndicat des tuteurs et tutrices

Secrétaire d'assemblée

Julie Carle
Secrétaire générale et directrice des affaires externes

Ont également siégé en cours d'année

Yves Lecomte*
Professeur

Sylvain Perron
Étudiant

Denis Robichaud
Professeur

Serge Gérin-Lajoie
Représentant, Syndicat des chargés d'encadrement

* Membre du comité exécutif
** Personne convoquée au comité exécutif

Commission des études

Président

Martin Noël
Directeur général

Membres

Mario Alain
Chargé d'encadrement

Caroline Brassard
Directrice de l'enseignement et de la recherche

Guillaume Giroux
Étudiant

Charles Gouin-Vallerand
Professeur

Leila El Kamel
Professeure

Christiane Le Clech
Spécialiste en sciences de l'éducation

Jean Leclerc
Tuteur

Daniel Lemire
Directeur, Département Science et Technologie

Mario Richard
Directeur, Département Éducation

Jean Robillard
Directeur, Département Sciences humaines, Lettres et Communications

Mélanie Sabourin
Étudiante

Mélanie Samson
Coordonnatrice à l'encadrement

Michel Sénécal
Professeur

Dragos Vieru
Directeur, École des sciences de l'administration

Observateurs

Josée Bélanger
Directrice, Registrariat et recherche institutionnelle

Louis Mathier
Directeur, Service des études

Nathalie Letendre
Directrice, Service des communications et des affaires publiques

Secrétaire d'assemblée

Julie Carle
Secrétaire générale et directrice des affaires externes

Ont également siégé en cours d'année

Josianne Basque
Directrice, Département Éducation

Esther Delisle
Tutrice

Monique Guilmette
Coordonnatrice à l'encadrement

Richard Hotte
Directeur, Département Science et Technologie

Patricia Julien
Étudiante

Denis Lamy
Chargé d'encadrement

Alice Martin
Spécialiste en sciences de l'éducation

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Université du Québec, qui comprennent les bilans consolidés au 30 avril 2018 et les états consolidés des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2018, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer

une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec au 30 avril 2018 ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2018, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers consolidés ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*. En conséquence, il est possible que les états financiers consolidés ne puissent se prêter à un usage autre.

Québec
Le 20 mars 2019

*Raymond Chabot Brant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

Bilans consolidés

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	103 175	39 597	–	–	825	827	939	606	104 939	41 030
Placements (note 9)	17 347	16 953	–	–	–	–	–	4	17 347	16 957
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)	205 410	226 788	25 287	29 993	21 620	20 994	919	498	253 236	278 273
Avances interfonds	868	3 026	146 948	126 888	64 744	58 560	27 043	25 990	–	–
Stocks et frais payés d'avance	9 030	8 042	682	572	1 969	1 693	–	–	11 681	10 307
	<u>335 830</u>	<u>294 406</u>	<u>172 917</u>	<u>157 453</u>	<u>89 158</u>	<u>82 074</u>	<u>28 901</u>	<u>27 098</u>	<u>387 203</u>	<u>346 567</u>
Long terme										
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)	1 871	2 585	–	–	121 726	136 384	–	–	123 597	138 969
Avantage lié au bail (note 10)	2 490	2 591	–	–	–	–	–	–	2 490	2 591
Placements (note 9)	13 980	12 418	–	–	37 958	35 922	39 789	37 127	91 727	85 467
Frais différés	482	482	–	–	931	–	–	–	1 413	482
Immobilisations corporelles (note 11)	–	–	–	–	1 803 256	1 786 357	–	–	1 803 256	1 786 357
Immobilisations incorporelles (note 12)	–	–	–	–	14 345	13 239	–	–	14 345	13 239
	<u>354 653</u>	<u>312 482</u>	<u>172 917</u>	<u>157 453</u>	<u>2 067 374</u>	<u>2 053 976</u>	<u>68 690</u>	<u>64 225</u>	<u>2 424 031</u>	<u>2 373 672</u>
PASSIF										
Court terme										
Découvert bancaire	448	1 172	–	–	–	–	–	–	448	1 172
Emprunts bancaires (note 13)	76 852	88 922	–	–	89 628	107 650	–	–	166 480	196 572
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14)	193 123	171 902	7 733	7 494	27 518	21 808	3 503	3 327	231 877	204 531
Produits reportés	18 430	14 799	–	220	–	–	–	–	18 430	15 019
Apports reportés (note 15)	–	–	139 495	119 326	1 178	156	12 081	11 304	152 754	130 786
Avances interfonds	203 239	166 680	–	–	17 248	29 644	19 116	18 140	–	–
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 17)	580	580	–	–	120 901	112 573	–	–	121 481	113 153
	<u>492 672</u>	<u>444 055</u>	<u>147 228</u>	<u>127 040</u>	<u>256 473</u>	<u>271 831</u>	<u>34 700</u>	<u>32 771</u>	<u>691 470</u>	<u>661 233</u>
Long terme										
Dette à long terme (note 17)	2 900	3 480	–	–	1 120 503	1 139 415	–	–	1 123 403	1 142 895
Passif au titre des prestations déterminées (note 21)	267 581	248 846	–	–	–	–	–	–	267 581	248 846
Apports reportés affectés aux immobilisations (note 16)	–	–	–	–	319 492	299 439	–	–	319 492	299 439
Passifs environnementaux (note 20)	–	–	–	–	3 736	7 833	–	–	3 736	7 833
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 18)	–	–	–	–	6 717	10 899	–	–	6 717	10 899
	<u>763 153</u>	<u>696 381</u>	<u>147 228</u>	<u>127 040</u>	<u>1 706 921</u>	<u>1 729 417</u>	<u>34 700</u>	<u>32 771</u>	<u>2 412 399</u>	<u>2 371 145</u>
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Non grevés d'affectations	(478 017)	(447 312)	–	–	–	–	–	–	(478 017)	(447 312)
Grevés d'affectations										
Origine interne (note 6)	69 517	63 413	25 689	30 413	57 817	54 088	7 211	6 370	160 234	154 284
Origine externe à titre de dotation	–	–	–	–	–	–	26 779	25 084	26 779	25 084
Investis en immobilisations	–	–	–	–	302 636	270 471	–	–	302 636	270 471
	<u>(408 500)</u>	<u>(383 899)</u>	<u>25 689</u>	<u>30 413</u>	<u>360 453</u>	<u>324 559</u>	<u>33 990</u>	<u>31 454</u>	<u>11 632</u>	<u>2 527</u>
	<u>354 653</u>	<u>312 482</u>	<u>172 917</u>	<u>157 453</u>	<u>2 067 374</u>	<u>2 053 976</u>	<u>68 690</u>	<u>64 225</u>	<u>2 424 031</u>	<u>2 373 672</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 19)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,



Présidente



Vice-présidente à l'administration

Produits et charges consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Droits de scolarité	195 846	185 632	-	-	-	-	-	-	195 846	185 632
Subventions										
Gouvernement du Québec										
MEES	895 230	849 469	26 547	23 020	84 564	81 139	-	-	1 006 341	953 628
Autres	5 522	5 096	26 818	24 349	10 119	8 176	-	-	42 459	37 621
Gouvernement du Canada	18 135	17 693	76 485	71 785	12 051	15 382	-	-	106 671	104 860
Autres	3 418	3 505	31 504	30 714	3 932	3 857	1 913	1 598	40 767	39 674
Entreprises auxiliaires	34 648	33 561	-	-	-	-	-	-	34 648	33 561
Dons	1 801	1 700	163	484	-	-	526	572	2 490	2 756
Autres produits	115 977	109 655	39 863	44 063	693	616	2 349	2 398	158 882	156 732
Frais indirects de recherche	9 874	8 949	-	-	-	-	-	-	9 874	8 949
Produits nets de placements (note 4)	3 216	3 776	53	188	2 072	1 929	421	2 663	5 762	8 556
	1 283 667	1 219 036	201 433	194 603	113 431	111 099	5 209	7 231	1 603 740	1 531 969
Charges										
Enseignement et recherche	775 677	744 202	43 050	39 895	389	64	1 748	2 085	820 864	786 246
Services à la collectivité	24 635	22 089	8 165	11 180	-	-	182	74	32 982	33 343
Recherche subventionnée	23 018	24 430	131 723	126 454	-	-	-	-	154 741	150 884
Bibliothèque	36 305	36 368	22	55	-	-	-	-	36 327	36 423
Audiovisuel	14 793	14 295	-	-	-	-	-	-	14 793	14 295
Informatique	38 990	40 104	72	54	-	-	-	-	39 062	40 158
Administration	145 515	133 072	45	91	-	-	161	161	145 721	133 324
Terrains et bâtiments	105 324	102 304	71	63	347	258	-	-	105 742	102 625
Services et aide aux étudiants	32 429	31 795	6 533	6 581	-	-	679	379	39 641	38 755
Entreprises auxiliaires	15 154	15 789	-	-	-	-	-	-	15 154	15 789
Frais indirects de recherche	-	-	10 054	9 565	-	-	-	-	10 054	9 565
Avantages sociaux futurs	28 677	(10 772)	-	-	-	-	-	-	28 677	(10 772)
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 5)	863	775	-	-	46 978	48 281	-	-	47 841	49 056
Frais de gestion et d'émission de la dette à long terme	-	-	-	-	14	14	-	-	14	14
Autres charges	3 137	3 092	206	104	1 154	390	-	-	4 497	3 586
Amortissement des immobilisations et de l'autre actif	-	-	-	-	104 162	104 265	-	-	104 162	104 265
Biens sous le seuil de la capitalisation	-	-	-	-	7 407	3 443	-	-	7 407	3 443
Biens de nature non capitalisable	-	-	-	-	1 196	838	-	-	1 196	838
	1 244 517	1 157 544	199 941	194 042	161 647	157 553	2 770	2 699	1 608 875	1 511 838
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	39 150	61 492	1 492	561	(48 216)	(46 454)	2 439	4 532	(5 135)	20 131
Autres produits (charges)										
Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	-	-	-	-	(369)	189	-	-	(369)	189
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 18)	-	-	-	-	4 182	1 328	-	-	4 182	1 328
Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc.	-	(27)	-	-	-	-	-	-	-	(27)
	-	(27)	-	-	3 813	1 517	-	-	3 813	1 490
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	39 150	61 465	1 492	561	(44 403)	(44 937)	2 439	4 532	(1 322)	21 621

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début										
Soldes déjà établis	(370 607)	(418 458)	30 413	30 634	324 559	307 605	31 454	30 890	15 819	(49 329)
Modifications comptables (note 3)	(13 292)	(13 610)	-	-	-	-	-	-	(13 292)	(13 610)
Soldes redressés	(383 899)	(432 068)	30 413	30 634	324 559	307 605	31 454	30 890	2 527	(62 939)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	39 150	61 465	1 492	561	(44 403)	(44 937)	2 439	4 532	(1 322)	21 621
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables et à titre de dotation	-	-	-	-	121	121	468	957	589	1 078
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	9 838	42 767	-	-	-	-	-	-	9 838	42 767
Virements interfonds (note 6)	(73 589)	(56 063)	(6 216)	(782)	80 176	61 770	(371)	(4 925)	-	-
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(408 500)	(383 899)	25 689	30 413	360 453	324 559	33 990	31 454	11 632	2 527

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 322)	21 621
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(4 182)	(1 328)
Quote-part des résultats nets dans les placements à la valeur de consolidation	13	-
Produits de placements réinvestis	(2 416)	(1 926)
Perte (gain) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	369	(189)
Perte sur la cession de placements	(254)	(1 488)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(74 758)	(67 445)
Amortissement des immobilisations et de l'autre actif	104 162	104 265
Amortissement des frais d'émission d'obligations	124	124
Augmentation (diminution) du passif au titre des prestations déterminées	28 573	(10 736)
Amortissement d'un avantage lié au bail	101	101
Variation nette de la juste valeur des placements	(464)	(2 072)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 7)	85 208	47 846
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>135 154</u>	<u>88 773</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(14 710)	(20 626)
Encaissement de placements	11 181	18 000
Immobilisations corporelles	(110 949)	(96 135)
Cession d'immobilisations	2	1 213
Immobilisations incorporelles	(5 968)	(2 730)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(120 444)</u>	<u>(100 278)</u>

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des passifs environnementaux	(4 097)	(214)
Emprunts bancaires	(29 920)	20 700
Emprunts à long terme	98 888	128 041
Remboursements d'emprunts	(107 413)	(203 877)
Apports reportés afférents aux immobilisations	92 048	67 603
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	121	121
Apports reçus à titre de dotation	468	957
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>50 095</u>	<u>13 331</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	64 805	1 826
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>39 686</u>	<u>37 860</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>104 491</u></u>	<u><u>39 686</u></u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	104 939	41 030
Découvert bancaire	(448)	(1 172)
Emprunts bancaires	<u>(172)</u>	<u>(172)</u>
	<u><u>104 491</u></u>	<u><u>39 686</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

1 - ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'Université du Québec (l'Université) comprennent les données de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'École de technologie supérieure (ÉTS), de la Télé-université (TÉLUQ) et de l'Université du Québec – siège social (UQ), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université. En conséquence, tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont consolidés dans les présents états financiers. Aucun autre organisme sous le contrôle de l'Université, des universités constituantes, des écoles supérieures et de l'institut de recherche ne fait l'objet d'une consolidation. Davantage d'information à l'égard de ces organismes apparentés est fournie à la note 22.

Des reclassements ont été apportés aux états financiers de certains établissements afin de rendre comparables, aux fins des états financiers consolidés, les données des différents établissements au cours de la même année.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le MEES à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2017-2018*.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MEES et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse. De plus, les placements que l'Université ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des fins particulières ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur, et des placements en obligations que l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction est constaté à l'état des produits et charges consolidés, s'il y a lieu.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et charges consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Constataion des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations qui seront amortis doivent être reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations acquises. Les apports reçus sous forme d'immobilisations, qui ne sont pas amortis ou affectés à l'acquisition de telles immobilisations, et les dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et, plus précisément, de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés, au poste « Produits nets de placements », peu importe le classement de l'actif financier afférent;
- Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'Université a fait le choix d'exclure de la variation nette de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que la participation aux produits nets des fonds communs de placement.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Placements

Les participations dans des satellites et coentreprises sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantage lié à un bail

L'avantage lié à un bail est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail, incluant l'option de renouvellement, soit une durée totale de 30 ans.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements en immobilisations effectués dans le cadre des budgets autorisés sont financés ou seront financés généralement par l'émission de billets ou de débetures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût des immobilisations correspondantes. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur actualisée de l'engagement. Les obligations découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif sont amorties annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sous forme de virement interfonds sur leur durée.

L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le MEES, dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit de l'émission de billets et de débetures.

Les frais de financement différés (escomptes) sont présentés à l'encontre des débetures et ils sont amortis selon la méthode linéaire.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Terrains de football et de soccer, et améliorations de terrains	
Valeur inférieure à 30 000 \$	10 ans
Valeur supérieure à 30 000 \$	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments, excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	
Équipement de communication, équipement multimédia, mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche, et réseau de télécommunications	10 ans
Autres éléments d'équipement	15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques et matériel roulant	5 ans
Autres actifs corporels	25 et 30 ans
Bâtiments loués	Durée du bail
Immobilisations incorporelles	
Développement informatique	5 ans
Logiciels	3 ans
Autre actif incorporel (a)	Durée du contrat

- (a) L'autre actif incorporel est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc., lequel est amorti en fonction des directives émises par le MEES, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée restante du contrat d'utilisation, soit jusqu'en 2020.

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges consolidés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Frais de recherche et de développement reportés

Les frais de recherche et de développement sont passés en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont capitalisés en tant qu'immobilisation incorporelle lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus, jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Ils sont alors amortis sur leur durée de vie restante.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université offre un régime de retraite aux employés admissibles, soit le régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ), un programme supplémentaire de retraite (PSR) aux employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (Régime collectif) et un régime de prestations de départ à la retraite (Régime de prestations de départ), tous des régimes à prestations déterminées. L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université détermine les obligations au titre des prestations constituées en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations déterminées comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé à l'état des produits et charges consolidés. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds consolidés sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et charges consolidés au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées aux chargés de cours, aux professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne répondent pas aux critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

Conversion de devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date des bilans consolidés, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose certaines dettes. Pour certains instruments financiers, l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, ces instruments financiers dérivés sont constatés aux bilans consolidés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et charges consolidés de l'exercice, sous la rubrique « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

L'Université utilise également d'autres instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette, ainsi que le risque de change pour l'acquisition d'équipement spécialisé en devises étrangères. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation. L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable de même que pour se protéger des fluctuations de taux de change provenant des achats futurs libellés en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice, l'UQAM, l'UQTR, l'UQAC ainsi que l'ÉTS ont retraité leurs états financiers des exercices antérieurs pour tenir compte de corrections dans le calcul des compensations forfaitaires en vertu du Régime de prestations de départ, en conformité avec les conventions du travail des professeurs.

Les impacts de cette correction au fonds de fonctionnement se résument ainsi :

- Augmentation du solde de fonds déficitaire de 13 610 000 \$ au 1er mai 2016;
- Augmentation des charges et de l'insuffisance des produits par rapport aux charges de 1 693 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2017;

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

– Augmentation des réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite de 2 011 000 \$ au 30 avril 2017;

– Augmentation du passif au titre des prestations constituées et du solde de fonds déficitaire de 13 292 000 \$ au 30 avril 2017.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2018	2017
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Placements évalués à la juste valeur		
Produits d'intérêts non affectés	691	1 438
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	2 525	2 338
	<u>3 216</u>	<u>3 776</u>
Fonds avec restrictions		
Placements évalués à la juste valeur		
Produits financiers nets tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectées à la recherche	53	188
Fonds des immobilisations		
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	2 072	1 929
Fonds de dotation		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur non affectée	(221)	649
Produits d'intérêts non affectés	642	2 014
	<u>421</u>	<u>2 663</u>
	<u>5 762</u>	<u>8 556</u>

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

	2018	2017
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Intérêts sur les emprunts bancaires	863	775
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur la dette à long terme	44 532	46 199
Intérêts sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique	1 205	1 253
Intérêts sur les emprunts bancaires	1 241	829
	<u>46 978</u>	<u>48 281</u>
	<u>47 841</u>	<u>49 056</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

6 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations	57 817	54 088
Fonds avec restrictions	25 689	30 413
Frais indirects de recherche	35 110	32 858
Projets de recherche	13 865	12 546
Administration	3 531	3 630
Terrains et bâtiments	2 133	2 029
Enseignement	3 001	1 990
Autres	19 088	16 730
	<u>160 234</u>	<u>154 284</u>

Des ressources non grevées d'affectations de 56 429 000 \$ (33 593 000 \$ en 2017), de 15 386 000 \$ (16 297 000 \$ en 2017), de 5 258 000 \$ (5 452 000 \$ en 2017) et de 639 000 \$ (613 000 \$ en 2017) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, aux remboursements d'emprunts, aux versements des intérêts et à la dépense d'amortissement.

Des montants de 393 000 \$ (2 616 000 \$ en 2017), de 124 000 \$ (159 000 \$ en 2017) et de 2 048 000 \$ (2 466 000 \$ en 2017) ont été transférés du fonds de dotation au fonds des immobilisations, au fonds de fonctionnement et au fonds avec restrictions, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, au soutien aux étudiants ainsi qu'à l'enseignement et à la recherche.

Des montants de 2 343 000 \$ (3 248 000 \$ en 2017) et de 6 121 000 \$ (0 \$ en 2017) ont été transférés du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations et au fonds de fonctionnement, afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations ainsi qu'aux fins de transfert des apports non affectés et du solde de projets de recherche terminés.

Des montants de 303 000 \$ (316 000 \$ en 2017) et de 1 891 000 \$ (0 \$ en 2017) ont été transférés du fonds de fonctionnement au fonds de dotation concernant des affectations d'origine interne et des transferts d'apports non affectés.

Un montant de 72 000 \$ (49 000 \$ en 2017) a été transféré par virement du fonds des immobilisations au fonds de fonctionnement concernant les charges de fonctionnement relatives à l'avantage lié au bail.

Un montant de 200 000 \$ (0 \$ en 2017) a été transféré par virement du fonds des immobilisations au fonds avec restriction, aux fins du financement des bourses du projet SPACE.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	40 409	28 148
Stocks et frais payés d'avance	(1 374)	304
Frais différés	(931)	383
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	21 725	12 519
Produits reportés	3 411	2 623
Apports reportés	21 968	3 869
	<u>85 208</u>	<u>47 846</u>

Au 30 avril 2018, les acquisitions d'immobilisations de l'exercice qui sont comptabilisées dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement représentent une augmentation de 5 622 328 \$ par rapport au solde au 30 avril 2017.

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	2018	2017
	\$	\$
Montant à recevoir		
Montant brut	43 771	40 636
Provision pour créances douteuses	(1 151)	(1 442)
	<u>42 620</u>	<u>39 194</u>
Droits de scolarité (a)	11 484	10 777
Intérêts courus	8 375	9 829
Taxes à la consommation à recevoir	4 123	3 678
Subventions et autres sommes à recevoir du MEES (b)	169 606	200 614
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	1 997	2 751
Autres subventions à recevoir	5 479	6 478
Autres	9 552	4 952
	<u>253 236</u>	<u>278 273</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

À long terme

	2018	2017
	\$	\$
Débiteurs		3
Subvention à recevoir	40	73
Financement à recevoir	2 900	3 480
Subventions et autres sommes à recevoir du MEES (c)	116 189	127 602
Sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	110	665
Avance au Centre de l'entrepreneuriat technologique de l'ÉTS (d)	357	46
Autres	4 001	7 100
	<u>123 597</u>	<u>138 969</u>

(a) Ces droits de scolarité à recevoir sont présentés aux états financiers consolidés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 2 029 000 \$ (2 089 000 \$ au 30 avril 2017).

(b) Le solde à court terme des subventions et des autres sommes à recevoir du MEES est composé des éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier	73 645	73 454
Devancement de la subvention de l'année universitaire suivante	422	1 514
Subvention à recevoir pour les passifs environnementaux	24	156
Subvention à recevoir découlant d'un décret lié à l'application initiale des principes comptables généralement reconnus du Canada	25 389	25 390
Ajustements des recomptages de l'effectif étudiant	7 315	49 063
Autres subventions à recevoir	62 811	51 037
	<u>169 606</u>	<u>200 614</u>

(c) Le solde à long terme des subventions et des autres sommes à recevoir du MEES est composé des éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Subvention à recevoir pour les passifs environnementaux	6 301	7 328
Financement à recevoir*	109 888	120 274
	<u>116 189</u>	<u>127 602</u>

* Au fonds des immobilisations, le financement à recevoir représente l'écart entre les produits de subventions constatées conformément à la méthode du report (voir la note 2, « Principales méthodes comptables », pour davantage d'information) et les sommes encaissées à ce jour ou versées directement par le MEES en remboursement des emprunts à long terme.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

(d) L'avance porte intérêt au taux moyen des emprunts (3,45 %; 2,70 % au 30 avril 2017), sans modalités d'encaissement.

9 - PLACEMENTS

À court terme

	2018	2017
	\$	\$
Dépôts à terme, 2,18 %	17 347	16 953
Obligations du gouvernement municipal, 2,15 % à 4,00 %, réalisées au cours de l'exercice	-	4
	<u>17 347</u>	<u>16 957</u>

À long terme

	2018	2017
	\$	\$
Actions de sociétés ouvertes	6 566	6 539
Obligations de sociétés publiques, 2,58 % à 4,00 %, échéant à différentes dates jusqu'en février 2033	7 939	7 512
Fonds communs d'actions	14 377	11 000
Fonds de marché monétaire	13 482	12 368
Placement immobilier	359	359
Obligations du gouvernement municipal, 3,37 % à 4,35 %, échéant à différentes dates jusqu'en mars 2024	2 077	2 671
Obligations du gouvernement provincial, 2,61 % à 5,64 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2036 (a)	41 319	39 358
Fonds commun obligataire	5 608	5 660
	<u>91 727</u>	<u>85 467</u>

(a) La valeur nominale des obligations résiduelles, à l'échéance en décembre 2036, est de 105 782 000 \$. La direction devra réinvestir cette somme jusqu'en 2044 dans le but d'encaisser un montant total de 150 000 000 \$ et de l'utiliser pour rembourser les débetures non garanties totalisant 150 000 000 \$ (voir la note 17) échéant en 2044.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

10 - AVANTAGE LIÉ AU BAIL

La TÉLUQ a signé en 2013 une convention de bail d'une durée de 20 ans avec une possibilité de prolongation pour une période supplémentaire de 10 ans, et ce, aux mêmes prix et conditions. Des travaux de base au coût de 3 043 900 \$ ont été assumés par la TÉLUQ en contrepartie d'une réduction du prix de base du loyer calculée en tenant compte d'un amortissement basé sur un taux de 8 % et une période de 20 ans. L'avantage lié au bail est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail, incluant la période de prolongation, soit sur une période de 30 ans.

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Avantage lié au bail	<u>3 044</u>	<u>554</u>	<u>2 490</u>	<u>2 591</u>

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	72 836	-	72 836
Terrains de football et de soccer	1 899	1 899	-
Améliorations de terrains	25 293	11 122	14 171
Bâtiments	1 643 074	568 151	1 074 923
Améliorations majeures aux bâtiments	531 241	168 815	362 426
Construction en cours	43 506	-	43 506
Améliorations locatives	12 461	6 734	5 727
Matériel et équipement			
Équipement de communication et équipement multimédia	23 694	16 759	6 935
Mobilier et équipement de bureau	20 773	16 074	4 699
Équipement informatique	70 499	51 441	19 058
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche	233 241	146 570	86 671
Réseau de télécommunications	11 295	5 637	5 658
Autres éléments d'équipement	55 325	33 996	21 329
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	52 638	35 893	16 745
Matériel roulant	2 279	1 629	650
Autres actifs corporels	27 832	12 278	15 554
Actifs non amortissables	10 614	-	10 614
	<u>2 838 500</u>	<u>1 076 998</u>	<u>1 761 502</u>
Immobilisations corporelles louées			
Terrains	3 050	-	3 050
Bâtiments	48 005	9 301	38 704
	<u>2 889 555</u>	<u>1 086 299</u>	<u>1 803 256</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2017		Valeur comptable nette \$
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	
Terrains	73 026	–	73 026
Terrains de football et de soccer	1 899	1 899	–
Améliorations de terrains	24 889	10 360	14 529
Bâtiments	1 640 227	534 672	1 105 555
Améliorations majeures aux bâtiments	484 785	157 583	327 202
Construction en cours	24 978	–	24 978
Améliorations locatives	12 897	6 273	6 624
Matériel et équipement			
Équipement de communication et équipement multimédia	27 298	20 280	7 018
Mobilier et équipement de bureau	24 943	20 569	4 374
Équipement informatique	67 983	51 508	16 475
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche	233 705	143 670	90 035
Réseau de télécommunications	11 040	4 843	6 197
Autres éléments d'équipement	58 828	36 074	22 754
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	55 903	39 359	16 544
Matériel roulant	2 351	1 672	679
Autres actifs corporels	27 817	10 770	17 047
Actifs non amortissables	10 606	–	10 606
	<u>2 783 175</u>	<u>1 039 532</u>	<u>1 743 643</u>
Immobilisations corporelles louées			
Terrains	3 050	–	3 050
Bâtiments	48 005	8 341	39 664
	<u>2 834 230</u>	<u>1 047 873</u>	<u>1 786 357</u>

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties d'une valeur de 16 504 024 \$ (22 510 883 \$ en 2017).

12 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2018		Valeur comptable nette \$
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	
Développement informatique	29 310	19 109	10 201
Logiciels	6 014	4 631	1 383
Autre actif incorporel	9 955	7 194	2 761
	<u>45 279</u>	<u>30 934</u>	<u>14 345</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

12 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

	2017		Valeur comptable nette \$
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	
Développement informatique	29 373	21 094	8 279
Logiciels	7 289	5 775	1 514
Autre actif incorporel	10 145	6 699	3 446
	<u>46 807</u>	<u>33 568</u>	<u>13 239</u>

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations incorporelles complètement amorties d'une valeur de 1 463 617 \$ (808 080 \$ en 2017).

13 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires, d'un montant total autorisé de 557 104 000 \$ (591 110 000 \$ en 2017), dont 182 000 000 \$ pour les immobilisations subventionnées en vertu du Plan quinquennal d'investissements universitaires, portent intérêt à des taux variant de 1,30 % à 2,22 % (0,83 % à 1,35 % en 2017) ou au taux préférentiel de 3,45 % (2,70 % en 2017) et seront renégociables en 2018-2019. Au 30 avril 2018, l'Université utilise 166 480 000 \$, dont 76 852 000 \$ au fonds de fonctionnement et 89 628 000 \$ au fonds des immobilisations.

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

À court terme

	2018	2017
	\$	\$
Autres passifs financiers		
Comptes fournisseurs et charges à payer	86 945	78 066
Salaires et charges sociales à payer	75 797	61 748
Vacances courues	44 054	41 938
Retenues sur les contrats	2 409	965
Crédits d'enseignement en réserve	5 903	5 327
Subventions à rembourser au MEES pour la variation de l'effectif étudiant	9 742	11 367
Autres sommes à payer au MEES	3 567	2 038
Sommes à payer à des ministères et autres organismes gouvernementaux	423	6
Autres	3 037	3 076
	<u>231 877</u>	<u>204 531</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 8 038 000 \$ (6 187 000 \$ en 2017).

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

15 - APPORTS REPORTÉS

Fonds avec restrictions

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	119 326	116 786
Sommes encaissées au cours de l'exercice	220 006	191 055
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(199 837)	(188 515)
Solde à la fin	<u>139 495</u>	<u>119 326</u>

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets de recherche ou d'autres projets précisés par le porteur.

Fonds de dotation

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	11 304	10 062
Sommes encaissées au cours de l'exercice	2 841	3 305
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(2 064)	(2 063)
Solde à la fin	<u>12 081</u>	<u>11 304</u>

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des fins précisées par le donateur.

16 - APPORTS REPORTÉS AFFECTÉS AUX IMMOBILISATIONS

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	299 439	296 335
Sommes encaissées au cours de l'exercice	94 811	70 549
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(74 758)	(67 445)
Solde à la fin	<u>319 492</u>	<u>299 439</u>

Ces apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations ou d'apports grevés d'affectations d'origine externe destinés à l'acquisition d'immobilisations.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - DETTE À LONG TERME

	2018	2017
	\$	\$
Emprunts, taux variant de 1,63 % à 1,64 % (0,90 % à 0,92 % en 2017), remboursables par versements mensuels variables, échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2037 (a)	106 837	111 577
Effets à payer, taux moyen pondéré de 2,94 % (2,96 % en 2017), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement, échéant à différentes dates jusqu'en 2043 (b)	830 137	818 108
Débitures non garanties de premier rang, série « A », déduction faite des frais d'émission non amortis de 3 186 847 \$ (3 311 009 \$ au 30 avril 2017), taux annuel de 5,86 %, d'une valeur nominale à l'échéance de 150 000 000 \$, intérêts payables semestriellement, échéant en 2044 (c)	146 813	146 689
Obligation découlant d'un bail emphytéotique relatif à des actifs d'une valeur comptable nette de 23 554 562 \$, taux de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 169 318 \$, capital et intérêts, basée sur une période d'amortissement de 25 ans jusqu'en 2033	19 127	19 954
Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois, soit 1,69 % (0,87 % en 2017), remboursables par versements semestriels, échéant en décembre 2023 et 2033 (d)	32 055	33 543
Emprunt, taux variable des acceptations bancaires canadiennes de un mois, soit 1,25 % (0,90 % en 2017), capital remboursable par versements trimestriels de 304 569 \$, échéant en novembre 2019 (e)	28 042	29 260
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition sur un terrain et un bâtiment, taux de 7,25 %, remboursable par versements mensuels de 170 119 \$, incluant les intérêts, échéant le 1er décembre 2034, avec option d'achat au prix de 1 \$ à l'échéance	20 046	20 665
Emprunt à Financement-Québec, garanti par la subvention gouvernementale octroyée par le MEES, taux de 4,32 %, remboursable par versements annuels de 567 271 \$, capital et intérêts (versements annuels assumés par le MEES), échéant en avril 2021	1 565	2 044
Emprunt à Financement-Québec, garanti par la subvention gouvernementale octroyée par le MEES, taux de 2,56 %, remboursable par versements semestriels de 543 236 \$, capital et intérêts (versements semestriels assumés par le MEES), échéant en juin 2019	1 581	2 600

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
	\$	\$
Emprunts, garantis par Financement-Québec, taux fixes variant de 2,70 % à 2,87 %, remboursables par versements semestriels de 1 098 073 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2022	7 372	9 303
Emprunt, taux de 2,4 % (incluant les frais), remboursable par versements semestriels de 576 947 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2020 (f)	2 234	3 314
Emprunt, taux de 2,78 %, remboursable par versements semestriels de 687 325 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2019	1 995	3 280
Emprunts hypothécaires, garantis par des bâtiments, des résidences et un terrain d'une valeur comptable nette de 4 507 039 \$, taux fixes variant de 2,91 % à 3,14 % (2,96 % à 3,14 % en 2017), remboursables par versements mensuels de 19 960 \$, échéant en décembre 2022 et en mars 2023	2 177	2 345
Emprunts, taux fixes variant de 2,67 % à 2,91 %, remboursables par versements mensuels de 46 609 \$, échéant en octobre 2023	3 229	3 692
Billet à long terme auprès du fonds de financement subventionné par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, d'un montant à l'origine de 11 311 872 \$ conformément au décret no 483-2016 du 8 juin 2016, taux de 1,47 %, remboursable par versements mensuels de 164 878 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022	7 960	9 799
Emprunt à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,26 %, avec renouvellement mensuel des acceptations bancaires, échéant en 2024 (g)	15 039	15 794
Emprunt, taux variable de 3,45 % (2,7 % en 2017), remboursable par versements mensuels de 6 787 \$, capital et intérêts, renouvelable le 2 mai 2018	799	1 061
Emprunt bancaire, taux de 4,86 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, échéant en février 2026	2 186	2 464
Emprunt auprès de l'Université de Sherbrooke, taux de 3,5 %, remboursable par versements mensuels de 14 072 \$, capital et intérêts, échéant en août 2022	681	826
Emprunt, taux de 3,10 % (taux effectif de 3,24 %), garanti par les sommes à verser par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique afin de pourvoir au paiement de cet emprunt, remboursable par versements annuels de 111 509 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	506	598

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
	\$	\$
Somme due au Cégep de Jonquière, garantie par la marque de commerce de l'École NAD, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 150 000 \$ en capital, échéant en juin 2023	900	1 050
Billet à long terme auprès du fonds de financement subventionné par le MEES, d'un montant à l'origine de 7 200 000 \$ conformément au décret no 174-2014 du 26 février 2014, taux de 2,97 %, remboursable par versements annuels de 720 000 \$ en capital, plus les intérêts payables trimestriellement, échéant en mars 2024	4 320	5 040
Emprunt bancaire, taux semi-annuel de 2,61 %, remboursable par versements mensuels de 152 713 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022	7 230	8 852
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, taux de 6,78 %, remboursable par versements mensuels de 19 655 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2019	353	557
Emprunt, taux de 1,154 % (incluant les frais), remboursable par versements trimestriels de 428 939 \$, capital et intérêts, échéant le 1er mars 2019 (f)	1 700	3 383
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	-	250
	1 244 884	1 256 048
Tranche échéant à moins de un an	121 481	113 153
	1 123 403	1 142 895
(a) L'ÉTS a procédé, au moyen d'ententes de swap de taux d'intérêt avec des institutions financières décrites à la note 18, à la conversion de ses emprunts à terme à des taux variables en emprunts à des taux fixes de 2,88 % à 5,14 %.		
(b) Ces effets à payer sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'UQ et par le transport de subventions du MEES accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la Loi sur les investissements universitaires.		
(c) Le remboursement de ces débetures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir la note 9). Dans l'éventualité où la valeur du placement sera moindre que la somme nécessaire au remboursement de la dette, le Gouvernement du Québec est autorisé à octroyer une subvention pour compenser le manque à gagner. Le Gouvernement du Québec est également autorisé à récupérer de l'UQAM, en 2044, le surplus dont elle bénéficierait si le placement devait générer plus que les 150 000 000 \$ attendus. En vertu de décrets de 2009 et 2012, le Gouvernement prend à sa charge une portion des intérêts annuels, soit 6 626 429 \$.		

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (d) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 18, à la conversion de l'emprunt à terme de 43 000 000 \$ à l'origine, portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence des acceptations bancaires de moins de un an (CDOR), en emprunt au taux fixe de 5,35 %.
- (e) L'INRS a conclu une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, décrite à la note 18, qui convertit l'emprunt à terme portant intérêt au taux variable CDOR de trois mois en emprunt au taux fixe de 4,89 % (incluant 1,25 % de frais d'estampillage).
- (f) Le Gouvernement prend à sa charge le capital et les intérêts de ces emprunts. Les montants payables par celui-ci sont grevés d'une hypothèque mobilière en faveur du fonds de financement. Le remboursement de ces emprunts n'a pas d'impact sur les flux de trésorerie.
- (g) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 18, à la conversion d'un emprunt à terme de 18 028 559 \$ à l'origine (15 039 273 \$ au 30 avril 2018), portant intérêt au taux variable CDOR de trois mois, en emprunt au taux fixe de 3,26 %.

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Billets, débiteures et autres dettes	119 721	167 405	96 467	74 648	66 339
Contrats de location-acquisition (incluant la portion d'intérêts)	4 291	4 208	4 073	4 073	4 073
	<u>124 012</u>	<u>171 613</u>	<u>100 540</u>	<u>78 721</u>	<u>70 412</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

18 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

L'UQ a contracté les swaps de taux d'intérêt suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme portant intérêt à taux variable dans le fonds d'immobilisations.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	Valeur nominale \$	2018 Juste valeur \$	2017 Juste valeur \$	Variation \$
Décembre 2023 et 2033	5,35	32 055	(6 493)	(9 840)	3 347
Février 2024	3,26	15 039	(189)	(888)	699
Août 2040 (a)	2,98	-	(35)	(171)	136
		<u>47 094</u>	<u>(6 717)</u>	<u>(10 899)</u>	<u>4 182</u>

(a) Émission en février 2024 à la suite de l'échéance d'un autre swap.

Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture est appliquée

L'ÉTS a conclu des ententes de swap de taux d'intérêt et, en vertu de chacun des contrats, des versements ou des encaissements correspondant à la différence entre les taux d'intérêt fixes et le taux variable basé sur le taux CDOR de 1,64 % (0,90 % au 30 avril 2017) sont effectués. Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette à long terme et les paiements afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés à titre d'ajustement des frais d'intérêts au fur et à mesure qu'ils sont effectués.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	Valeur nominale \$
Avril 2032	5,07	23 023
Septembre 2034	5,07	29 055
Septembre 2034	4,61	5 427
Novembre 2027 (b)	5,14	28 623
Mars 2035	4,30	20 777

(b) L'ÉTS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé, prenant effet en novembre 2027 et échéant en novembre 2037, à un taux fixe de 2,89 %.

L'INRS a conclu une entente de swap de taux d'intérêt, échéant en novembre 2019, en vertu de laquelle il verse des intérêts à un taux fixe de 4,89 % (4,89 % en 2017) et reçoit des intérêts à un taux variable basé sur le taux CDOR de 1,25 % (0,90 % en 2017). Le montant nominal de référence du contrat de swap a été fixé à 36 485 417 \$. L'INRS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé, prenant effet en novembre 2019 et échéant en novembre 2034, à un taux fixe de 2,90 %.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

18 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette à long terme, et les paiements afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés à titre d'ajustement des frais d'intérêts au fur et à mesure qu'ils sont effectués.

Contrats de couverture de taux de change

Au cours de l'exercice, l'INRS a également mis en place des contrats de couverture de taux de change à terme ouverts, afin de minimiser le risque de change relativement au contrat intervenu entre l'INRS et Soquelec ltée pour l'acquisition, l'intégration et la mise en service de l'équipement scientifique d'un système d'imagerie dans le cadre du projet Infrastructure for advanced imaging. Un contrat totalisant 1 285 600 \$ US, au taux de change de 1,2980 \$ CA pour 1,00 \$ US, a débuté le 3 avril 2017 et est venu à échéance le 29 mars 2018. Un autre contrat a été acheté au taux de change de 1,3284 \$ CA pour 1,00 \$ US, lequel est entré en vigueur le 1er août 2017 et est venu à échéance le 29 mars 2018. À l'échéance de tous les contrats en 2018, l'INRS avait utilisé la totalité des sommes. Par conséquent, au 30 avril 2018, aucun contrat de couverture de change n'est en cours.

19 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes inachevées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Fonds de fonctionnement	<u>89 542</u>	<u>71 692</u>
Fonds avec restrictions	<u>8 213</u>	<u>6 572</u>
Fonds des immobilisations	<u>46 084</u>	<u>21 983</u>
Fonds de dotation	<u>16</u>	<u>-</u>

b) Les baux à long terme pour des immeubles et de l'équipement payables mensuellement représentent des engagements totalisant 32 629 107 \$ (38 388 589 \$ en 2017), qui se répartissent comme suit :

	\$
2018-2019	9 045
2019-2020	6 321
2020-2021	4 881
2021-2022	4 558
2022-2023	3 514
2023 et suivantes	4 310
	<u>32 629</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

19 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement, pour les taxes et les services liés à la location des immeubles, et de pénalités pour non-renouvellement.

- c) Les contrats de service et de location, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2034, représentent une somme de 32 981 116 \$ (38 459 328 \$ en 2017) pour différents services et locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 9 144 461 \$ en 2019, à 6 254 584 \$ en 2020, à 3 301 734 \$ en 2021, à 1 380 790 \$ en 2022 et à 1 122 547 \$ en 2023.
- d) Les engagements non inscrits aux livres, pour le personnel enseignant de l'ÉTS et de l'UQAM, au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent respectivement 1 141 839 \$ (990 137 \$ en 2017) et 3 881 crédits (3 889 crédits au 30 avril 2017). Les engagements de l'UQAM ne sont pas monnayables et doivent être compensés selon les modalités décrites à la convention collective.
- e) L'UQAC s'est engagée, d'après un bail échéant le 31 mars 2105, à louer un terrain. En contrepartie, elle s'est engagée à construire un bâtiment d'une valeur approximative de 4 150 000 \$ qui sera remis, sans compensation aucune, au locateur à la fin du bail.

L'UQAC s'est également engagée, par bail jusqu'au 2 décembre 2063, pour la location d'un terrain. En contrepartie, conformément à cette entente, elle doit construire un bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$ qui sera remis, sans contrepartie aucune, au locateur à la fin du bail. Parallèlement à cette entente, l'UQAC s'est fait céder, sans contrepartie, le bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$ en date du 30 avril 2015 par une tierce partie.

f) Cautionnement et lettres de garantie bancaire :

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'UQAM s'est portée garante, au profit de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$. Au 30 avril 2018, le solde du fonds général est positif.

L'UQAC cautionne un effet à payer de la Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC inc. (CAPS) jusqu'à concurrence de 150 000 \$. Au 30 avril 2018, cet effet à payer totalise 33 700 \$.

L'UQO se porte garante d'une marge de crédit de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais jusqu'à un montant de 300 000 \$. La marge de crédit est inutilisée au 30 avril 2018 (*idem* en 2017).

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

19 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- g) La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a accueilli les plaintes concernant l'équité salariale, déposées par les syndicats des employées et employés de soutien, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique, de l'UQAM, de l'UQTR, de l'UQAC, de l'UQAR, de l'ÉTS, de l'INRS et de la TÉLUQ. Ces décisions ont été portées en appel au Tribunal administratif du travail (TAT).

Une sentence a été rendue dans le dossier de l'UQAM le 13 septembre 2017, confirmant la décision de la CNESST. Les parties ne s'étant pas entendues sur la méthode de calcul des ajustements salariaux, le TAT décidera de la méthode que l'UQAM devra utiliser. Aucune décision n'a été rendue à ce jour. Les autres établissements n'ont pas encore été entendus par le TAT.

Une provision a été comptabilisée par les établissements; tout paiement supplémentaire pouvant résulter du dénouement de cette plainte serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

- h) La TÉLUQ fait l'objet de plusieurs griefs de la part de ses syndicats et fait également l'objet d'un différend relativement à la terminaison d'un partenariat. L'issue de ces requêtes est actuellement inconnue et les montants en cause ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Une provision totalisant 985 471 \$ a été comptabilisée, basée sur les meilleures estimations de la direction. Il n'est pas possible pour le moment de déterminer le montant final de l'obligation pouvant découler du règlement de ces litiges, et le montant du règlement pourrait différer de façon importante de l'estimation actuelle de la direction.

Par ailleurs, les autres universités font face à des recours judiciaires dans leur exploitation. Leur issue étant inconnue et les montants en cause ne pouvant être tous raisonnablement estimés, aucune provision n'a donc été comptabilisée.

20 - PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Un recensement effectué démontre que l'UQAM, l'UQAC, l'UQAR et l'ÉTS ont des terrains contaminés sous leur responsabilité. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, elles pourraient être tenues de réaliser des travaux de décontamination sur ces terrains. Les coûts de ces travaux de décontamination sont estimés à 3 736 000 \$. Un passif résultant de ces travaux a été comptabilisé dans les états financiers consolidés de l'Université. Un compte à recevoir y a également été comptabilisé, puisque le Gouvernement du Québec a signifié qu'il assumerait les coûts relativement à ces terrains. Les travaux de décontamination pour l'UQAC, qui ont débuté au cours de l'exercice 2014, ne sont pas terminés en date de la présente.

En date du 30 avril 2018, la direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement aux coûts supplémentaires à venir.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du RRUQ et du PSR pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2016, avec extrapolation au 30 avril 2018 pour les coûts des prestations déterminées dans l'année financière 2017-2018. L'évaluation actuarielle la plus récente pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ a été effectuée en date du 31 mars 2017, avec extrapolation au 30 avril 2018.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers consolidés

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations déterminées	(4 228 804)	(3 806 337)	(15 319)	(15 927)	(43 057)	(39 076)	(209 205)	(193 843)
Valeur marchande des actifs du régime	4 273 993	4 100 820	–	–	–	–	–	–
Provision pour moins-value	(45 189)	(294 483)	–	–	–	–	–	–
Passif au titre des prestations déterminées	–	–	(15 319)	(15 927)	(43 057)	(39 076)	(209 205)	(193 843)

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	2018	2017
	\$	\$
RRUQ	44 077	49 106
Régime de retraite – PSR	1 336	1 308
Régime d'assurance collective	3 930	3 980
Régime de prestations de départ	22 773	23 224

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	%	%	%	%	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations déterminées	6,00	6,00	5,50	5,50	6,00	6,00	6,00	6,00
Taux d'actualisation								
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Coût des prestations	5,36	6,00	5,00	5,50	5,36	6,00	5,36	6,00
Taux d'actualisation								
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2018	2017
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	6,40 %	6,65 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	5,35 %	5,35 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2022	2022

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

22 - ORGANISMES APPARENTÉS

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constituantes, aux écoles supérieures et à l'institut de recherche de l'Université sont annexés ou inclus en notes aux états financiers de ceux-ci.

Les opérations entre apparentés sont présentées distinctement aux états financiers consolidés. L'Université est également apparentée à tous les ministères et aux fonds spéciaux, ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le Gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du Gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ses apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers consolidés.

L'Université détient soit le contrôle sur les organismes suivants, soit un intérêt économique dans ceux-ci, ou exerce une influence notable sur ces organismes :

UQAM :

- Fondation de l'Université du Québec à Montréal

UQTR :

- Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières
- CIPP inc.
- Corporation du sport interuniversitaire de l'UQTR

UQAC :

- Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC
- Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM)
- La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

UQAR :

- Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc.
- Les logements étudiants de l'UQAR
- REFORMAR

UQO :

- Fondation de l'Université du Québec en Outaouais
- Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides
- Compagnie de cimetièrre de Hull 2009
- Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie
- Fondation du cimetière Saint-James

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

22 - ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

UQAT :

- Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

INRS :

- Fondation Armand-Frappier

ÉTS :

- Centre de l'entrepreneuriat technologique de l'ÉTS (CENTECH)

UQ :

- Les Presses de l'Université du Québec (PUQ)
- Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ)
- Fondation de l'Université du Québec (FUQ)

23 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de change

L'INRS et l'ETS sont exposés au risque de change en raison de l'encaisse, des débiteurs et autres sommes à recevoir ainsi que des créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains, en euros et en autres devises. Au 30 avril 2018, l'encaisse et les placements libellés en dollars américains totalisent 2 384 053 \$ (1 829 272 \$ US), les débiteurs et autres sommes à recevoir libellés en dollars américains totalisent 1 992 874 \$ (1 552 567 \$ US), les débiteurs et autres sommes à recevoir libellés en euros totalisent 365 351 \$ (235 573 €), les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains totalisent 741 112\$ (577 370 \$ US), les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros totalisent 18 647 \$ (12 024 €), les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en livres sterling totalisent 16 413 \$ (9 296 £) et les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en francs suisses totalisent 1 208 \$ (932 FS).

L'INRS a minimisé le risque de change par la mise en place de contrats de couverture totalisant 6 894 500 \$ US pour l'acquisition d'équipement scientifique financée par la Fondation canadienne de l'innovation, comme il est mentionné à la note 18.

Risque de taux d'intérêt

Les placements et des dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

23 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université conclut des contrats de swap visant à couvrir le risque de flux de trésorerie auquel elle est exposée, en vertu desquels elle échange son taux d'intérêt variable contre un taux fixe couvrant un emprunt à taux variable, comme le décrit la note 18.

Risque de crédit

La valeur comptable aux bilans consolidés des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, déduction faite des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

Débiteurs (droits de scolarité et autres)

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

Subventions et réclamations à recevoir

L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir du MEES et d'organismes externes reconnus.

L'Université est également exposée au risque de crédit en raison du fait qu'elle se porte garante d'autres parties, comme le détaille la note 19.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

24 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES BILANS CONSOLIDÉS

Après la fin de l'exercice, l'ÉTS a acquis un terrain pour un montant de 5 453 775 \$.

25 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Renseignements supplémentaires
Fonds de fonctionnement
Bilan synoptique

au 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2018 Total	2017 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	–	24 425	2 780	8 029	766	3 002	7 193	332	46 533	6 514	3 601	–	103 175	39 597
Placements	–	–	–	–	–	–	17 347	–	–	–	–	–	17 347	16 953
Débiteurs et autres sommes à recevoir	53 947	28 984	25 495	12 358	14 578	13 078	12 120	5 569	23 091	15 930	120 782	(120 522)	205 410	226 788
Avances interfonds	–	–	–	–	–	868	–	–	–	–	–	–	868	3 026
Stocks et frais payés d'avance	3 719	457	177	86	97	113	1 178	250	1 083	1 503	367	–	9 030	8 042
	57 666	53 866	28 452	20 473	15 441	17 061	37 838	6 151	70 707	23 947	124 750	(120 522)	335 830	294 406
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir	3 064	4 130	–	992	632	–	1 835	670	1 631	1 095	–	(12 178)	1 871	2 585
Avantage lié au bail	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 490	–	–	2 490	2 591
Placements	–	–	15	–	–	–	–	–	461	22	13 482	–	13 980	12 418
Frais différés	459	–	–	–	–	–	–	23	–	–	–	–	482	482
	61 189	57 996	28 467	21 465	16 073	17 061	39 673	6 844	72 799	27 554	138 232	(132 700)	354 653	312 482
PASSIF														
Court terme														
Découvert bancaire	448	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	448	1 172
Emprunts bancaires	24 000	40 000	–	–	3 300	–	–	1 200	–	8 352	–	–	76 852	88 922
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	56 940	28 129	18 162	13 814	12 965	11 088	9 279	7 050	25 769	6 986	123 463	(120 522)	193 123	171 902
Produits reportés	2 321	4 055	2 901	225	665	2 445	220	2 054	2 436	951	157	–	18 430	14 799
Avances interfonds	90 665	12 102	16 287	14 438	8 972	6 938	30 409	2 651	13 003	5 888	1 886	–	203 239	166 680
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	–	580	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	580	580
	174 374	84 866	37 350	28 477	25 902	20 471	39 908	12 955	41 208	22 177	125 506	(120 522)	492 672	444 055
Long terme														
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	12 178	(12 178)	–	–
Dette à long terme	–	2 900	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 900	3 480
Passif au titre des prestations déterminées	94 385	48 441	28 082	17 803	10 777	9 100	12 319	3 777	28 416	10 307	4 174	–	267 581	248 846
	268 759	136 207	65 432	46 280	36 679	29 571	52 227	16 732	69 624	32 484	141 858	(132 700)	763 153	696 381
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)														
Non grevés d'affectations														
Grevés d'affectations	(242 680)	(88 376)	(37 635)	(26 884)	(22 138)	(12 510)	(17 116)	(10 216)	3 175	(7 910)	(15 727)	–	(478 017)	(447 312)
Origine interne	35 110	10 165	670	2 069	1 532	–	4 562	328	–	2 980	12 101	–	69 517	63 413
	(207 570)	(78 211)	(36 965)	(24 815)	(20 606)	(12 510)	(12 554)	(9 888)	3 175	(4 930)	(3 626)	–	(408 500)	(383 899)
	61 189	57 996	28 467	21 465	16 073	17 061	39 673	6 844	72 799	27 554	138 232	(132 700)	354 653	312 482

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	2018 Total	2017 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits																
Droits de scolarité	74 999	30 231	12 983	10 961	17 545	5 701	3 363	4 101	24 715	11 247	–	–	–	–	195 846	185 632
Subventions																
Gouvernement du Québec																
MEES	301 944	122 023	74 361	59 269	64 231	40 473	53 651	13 884	111 791	39 382	11 336	1 410	1 876	(401)	895 230	849 469
Autres	345	93	840	1 318	78	138	1	2 454	236	19	–	–	–	–	5 522	5 096
Gouvernement du Canada	4 609	1 698	1 796	1 532	939	723	3 631	4	2 935	268	–	–	–	–	18 135	17 693
Autres	–	253	442	182	186	484	5	1 146	720	–	–	–	–	–	3 418	3 505
Entreprises auxiliaires	16 036	2 063	806	718	–	–	604	85	14 305	31	–	–	–	–	34 648	33 561
Dons	–	1 800	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	1 801	1 700
Autres produits	37 053	14 406	11 180	3 584	4 825	3 484	9 220	3 741	11 700	10 293	5 693	830	5 416	(5 448)	115 977	109 655
Frais indirects de recherche	2 862	725	1 018	278	–	854	2 939	366	457	375	–	–	–	–	9 874	8 949
Produits nets de placements	211	320	–	159	86	–	549	41	851	90	140	–	769	–	3 216	3 776
Contribution des établissements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 281	5 164	(7 445)	–	–
	438 059	173 612	103 426	78 001	87 890	51 857	73 964	25 822	167 710	61 705	17 169	4 521	13 225	(13 294)	1 283 667	1 219 036
Charges																
Enseignement et recherche	274 931	121 047	68 406	53 329	55 889	34 148	37 641	10 319	79 165	38 777	3 070	–	1 298	(2 343)	775 677	744 202
Services à la collectivité	4 542	671	1 734	176	1 027	397	–	7 270	7 902	916	–	–	–	–	24 635	22 089
Recherche subventionnée	8 928	1 195	2 166	2 239	636	2 510	–	–	4 064	1 280	–	–	–	–	23 018	24 430
Bibliothèque	14 131	5 547	3 339	2 612	3 496	859	1 470	902	2 184	774	1 169	–	522	(700)	36 305	36 368
Audiovisuel	5 565	6 829	292	–	563	715	–	–	571	258	–	–	–	–	14 793	14 295
Informatique	10 226	–	5 023	3 369	2 959	1 966	2 381	1 287	7 113	2 099	300	4 447	–	(2 180)	38 990	40 104
Administration	45 138	20 326	9 985	9 063	9 764	5 838	10 609	3 137	17 639	8 700	6 071	–	4 934	(5 689)	145 515	133 072
Terrains et bâtiments	36 385	11 012	8 690	5 966	5 158	2 984	12 770	1 464	12 558	2 468	5 340	–	2 911	(2 382)	105 324	102 304
Services et aide aux étudiants	10 952	6 271	4 180	2 144	3 119	1 352	–	233	2 710	1 357	–	–	111	–	32 429	31 795
Entreprises auxiliaires	7 851	1 319	466	375	692	192	168	–	4 090	1	–	–	–	–	15 154	15 789
Avantages sociaux futurs	493	632	1 075	386	345	(572)	270	96	1 379	485	128	–	–	23 960	28 677	(10 772)
Frais d'intérêts et autres frais financiers	544	–	–	–	–	183	23	–	–	103	10	–	–	–	863	775
Autres charges	836	201	–	–	–	–	2 083	–	–	17	–	–	–	–	3 137	3 092
	420 522	175 050	105 356	79 659	83 648	50 572	67 415	24 708	139 375	57 235	16 088	4 447	9 776	10 666	1 244 517	1 157 544
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autre produit (charge)	17 537	(1 438)	(1 930)	(1 658)	4 242	1 285	6 549	1 114	28 335	4 470	1 081	74	3 449	(23 960)	39 150	61 492
Autre produit (charge)																
Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(27)
Contribution – emprunt réseau pour le redressement des bases	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(347)	–	347	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(347)	–	347	–	–	(27)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	17 537	(1 438)	(1 930)	(1 658)	4 242	1 285	6 549	1 114	28 335	4 470	734	74	3 796	(23 960)	39 150	61 465
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	14 108	(8 190)	(167)	(765)	1 636	421	5 634	547	22 391	1 088	679	423	4 088	19 572		

Renseignements supplémentaires
Fonds de fonctionnement
Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

														2018	2017		
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Soldes de fonds (négatifs) au début																	
Soldes déjà établis	(195 492)	(64 812)	(32 033)	(22 043)	(19 854)	(12 846)	(14 613)	(10 588)	14 633	(8 191)	(835)	3 008	(6 941)	–	(370 607)	(418 458)	
Modification comptable	(6 233)	(3 293)	(2 190)	–	–	–	–	–	(1 576)	–	–	–	–	–	(13 292)	(13 610)	
Soldes redressés	(201 725)	(68 105)	(34 223)	(22 043)	(19 854)	(12 846)	(14 613)	(10 588)	13 057	(8 191)	(835)	3 008	(6 941)	–	(383 899)	(432 068)	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	17 537	(1 438)	(1 930)	(1 658)	4 242	1 285	6 549	1 114	28 335	4 470	734	74	3 796	(23 960)	39 150	61 465	
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(5 639)	(2 651)	(1 699)	(549)	(408)	(500)	25	(101)	(1 557)	(807)	(236)	–	–	23 960	9 838	42 767	
Virements interfonds	(17 743)	(6 017)	887	(565)	(4 586)	(449)	(4 515)	(313)	(36 660)	(402)	(378)	(52)	(2 796)	–	(73 589)	(56 063)	
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(207 570)	(78 211)	(36 965)	(24 815)	(20 606)	(12 510)	(12 554)	(9 888)	3 175	(4 930)	(715)	3 030	(5 941)	–	(408 500)	(383 899)	

Renseignements supplémentaires
Fonds avec restrictions
Bilan synoptique

au 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

														2018	2017	
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	Total	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
ACTIF																
Court terme																
Débiteurs et autres sommes à recevoir	3 739	672	2 286	1 975	351	3 084	5 416	307	7 150	307	–	–	25 287	29 993		
Avances interfonds	36 527	15 792	11 567	13 036	8 492	6 938	30 965	2 909	18 168	2 439	115	–	146 948	126 888		
Stocks et frais payés d'avance	399	–	–	–	3	–	249	31	–	–	–	–	682	572		
	40 665	16 464	13 853	15 011	8 846	10 022	36 630	3 247	25 318	2 746	115	–	172 917	157 453		
Long terme																
Frais différés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	40 665	16 464	13 853	15 011	8 846	10 022	36 630	3 247	25 318	2 746	115	–	172 917	157 453		
PASSIF																
Court terme																
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	3 854	192	851	1 001	487	455	588	24	–	281	–	–	7 733	7 494		
Produits reportés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	220		
Apports reportés	32 934	12 377	10 418	14 010	8 359	9 567	20 787	3 145	25 318	2 465	115	–	139 495	119 326		
	36 788	12 569	11 269	15 011	8 846	10 022	21 375	3 169	25 318	2 746	115	–	147 228	127 040		
SOLDES DE FONDS																
Grevés d'affectations																
Origine interne	3 877	3 895	2 584	–	–	–	15 255	78	–	–	–	–	–	25 689	30 413	
	3 877	3 895	2 584	–	–	–	15 255	78	–	–	–	–	–	25 689	30 413	
	40 665	16 464	13 853	15 011	8 846	10 022	36 630	3 247	25 318	2 746	115	–	172 917	157 453		

Renseignements supplémentaires
Fonds avec restrictions
Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
MEES	18 669	1 597	1 161	1 050	1 871	1 018	85	39	869	188	–	–	26 547	23 020
Autres	–	3 417	2 986	8 573	1 283	3 012	4 281	748	1 738	715	65	–	26 818	24 349
Gouvernement du Canada	27 165	6 558	4 872	4 100	2 962	3 370	16 408	1 687	8 649	714	–	–	76 485	71 785
Autres	–	3 627	46	3 628	623	4 708	6 218	475	11 464	715	–	–	31 504	30 714
Dons	–	–	–	–	–	–	163	–	–	–	–	–	163	484
Autres produits	15 806	994	7 032	–	1 145	–	14 785	–	–	–	101	–	39 863	44 063
Produits nets de placements	–	–	–	–	–	–	53	–	–	–	–	–	53	188
	<u>61 640</u>	<u>16 193</u>	<u>16 097</u>	<u>17 351</u>	<u>7 884</u>	<u>12 108</u>	<u>41 993</u>	<u>2 949</u>	<u>22 720</u>	<u>2 332</u>	<u>166</u>	<u>–</u>	<u>201 433</u>	<u>194 603</u>
Charges														
Enseignement et recherche	985	243	324	–	1 151	179	37 028	2 449	525	–	166	–	43 050	39 895
Services à la collectivité	3 924	774	1 234	–	241	–	–	483	1 259	250	–	–	8 165	11 180
Recherche subventionnée	53 017	11 092	12 035	15 415	5 694	12 886	–	–	20 139	1 445	–	–	131 723	126 454
Bibliothèque	–	–	4	–	18	–	–	–	–	–	–	–	22	55
Informatique	–	–	–	–	72	–	–	–	–	–	–	–	72	54
Administration	–	6	–	–	–	–	–	39	–	–	–	–	45	91
Terrains et bâtiments	–	–	–	–	67	–	–	–	–	4	–	–	71	63
Services et aide aux étudiants	33	2 353	1 804	654	641	–	–	–	797	251	–	–	6 533	6 581
Frais indirects de recherche	2 861	725	1 018	1 282	–	854	2 939	–	–	375	–	–	10 054	9 565
Autres charges	–	–	–	–	–	–	199	–	–	7	–	–	206	104
	<u>60 820</u>	<u>15 193</u>	<u>16 419</u>	<u>17 351</u>	<u>7 884</u>	<u>13 919</u>	<u>40 166</u>	<u>2 971</u>	<u>22 720</u>	<u>2 332</u>	<u>166</u>	<u>–</u>	<u>199 941</u>	<u>194 042</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>820</u>	<u>1 000</u>	<u>(322)</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>(1 811)</u>	<u>1 827</u>	<u>(22)</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>1 492</u>	<u>561</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	76	218	(320)	–	–	(1 474)	2 058	3	–	–	–	–		

Renseignements supplémentaires
Fonds avec restrictions
Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	4 524	3 167	9 327	–	–	–	13 295	100	–	–	–	–	30 413	30 634
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	820	1 000	(322)	–	–	(1 811)	1 827	(22)	–	–	–	–	1 492	561
Virements interfonds	(1 467)	(272)	(6 421)	–	–	1 811	133	–	–	–	–	–	(6 216)	(782)
Soldes de fonds à la fin	<u>3 877</u>	<u>3 895</u>	<u>2 584</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>15 255</u>	<u>78</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>25 689</u>	<u>30 413</u>

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Bilan synoptique

au 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2018 Total	2017 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	825	-	825	827
Débiteurs et autres sommes à recevoir	8 642	3 922	2 082	821	2 497	3 060	5 320	252	1 240	271	9 590	(16 077)	21 620	20 994
Avances interfonds	54 138	-	3 096	1 402	496	-	392	-	-	3 449	1 771	-	64 744	58 560
Stocks et frais payés d'avance	1 536	-	-	-	-	-	433	-	-	-	-	-	1 969	1 693
	64 316	3 922	5 178	2 223	2 993	3 060	6 145	252	1 240	3 720	12 186	(16 077)	89 158	82 074
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir	-	-	147	3	-	5 387	-	-	6 301	-	893 693	(783 805)	121 726	136 384
Placements	37 621	-	-	-	-	-	337	-	-	-	-	-	37 958	35 922
Frais différés	-	-	-	-	-	-	931	-	-	-	-	-	931	-
Immobilisations corporelles	547 450	141 470	121 069	104 435	101 221	64 451	243 927	11 580	370 553	12 428	84 672	-	1 803 256	1 786 357
Immobilisations incorporelles	6 207	1 786	1 010	369	1 003	112	968	207	1 428	868	387	-	14 345	13 239
	655 594	147 178	127 404	107 030	105 217	73 010	252 308	12 039	379 522	17 016	990 938	(799 882)	2 067 374	2 053 976
PASSIF														
Court terme														
Emprunts bancaires	-	-	-	1 811	-	-	4 000	-	2 049	6 148	75 620	-	89 628	107 650
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	10 003	598	1 202	2 648	707	274	2 004	3	1 841	158	23 639	(15 559)	27 518	21 808
Apports reportés	-	-	868	-	-	-	310	-	-	-	-	-	1 178	156
Avances interfonds	-	3 716	-	-	16	31	-	258	13 227	-	-	-	17 248	29 644
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	2 311	2 482	2 197	1 054	1 556	1 985	4 085	18	6 182	-	99 549	(518)	120 901	112 573
	12 314	6 796	4 267	5 513	2 279	2 290	10 399	279	23 299	6 306	198 808	(16 077)	256 473	271 831
Long terme														
Dettes à long terme	154 952	9 547	3 049	20 250	19 795	5 387	27 891	387	102 650	-	777 682	(1 087)	1 120 503	1 139 415
Apports reportés afférents aux immobilisations	336 375	109 235	107 858	72 336	63 857	61 825	163 463	10 706	166 168	8 317	2 070	(782 718)	319 492	299 439
Passifs environnementaux	-	-	528	3	-	-	-	-	3 205	-	-	-	3 736	7 833
Juste valeur des instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 717	-	6 717	10 899
	503 641	125 578	115 702	98 102	85 931	69 502	201 753	11 372	295 322	14 623	985 277	(799 882)	1 706 921	1 729 417
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)														
Grevés d'affectations														
Origine interne	53 573	2 005	-	-	2 239	-	-	-	-	-	-	-	57 817	54 088
Investis en immobilisations	98 380	19 595	11 702	8 928	17 047	3 508	50 555	667	84 200	2 393	5 661	-	302 636	270 471
	151 953	21 600	11 702	8 928	19 286	3 508	50 555	667	84 200	2 393	5 661	-	360 453	324 559
	655 594	147 178	127 404	107 030	105 217	73 010	252 308	12 039	379 522	17 016	990 938	(799 882)	2 067 374	2 053 976

Renseignements supplémentaires
Fonds des immobilisations
Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2018 Total	2017 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
MEES	29 050	5 042	5 668	5 142	3 330	1 192	2 064	524	4 456	1 403	26 693	–	84 564	81 139
Autres	–	512	408	428	479	1 196	3 092	223	504	2	3 275	–	10 119	8 176
Gouvernement du Canada	1 526	911	1 510	2 148	439	1 095	2 027	8	2 122	265	–	–	12 051	15 382
Autres	323	394	631	301	100	107	957	159	956	4	–	–	3 932	3 857
Autres produits	–	–	–	116	–	–	43	–	534	–	–	–	693	616
Produits nets de placements	2 036	–	–	–	–	–	31	–	–	–	5	–	2 072	1 929
	<u>32 935</u>	<u>6 859</u>	<u>8 217</u>	<u>8 135</u>	<u>4 348</u>	<u>3 590</u>	<u>8 214</u>	<u>914</u>	<u>8 572</u>	<u>1 674</u>	<u>29 973</u>	<u>–</u>	<u>113 431</u>	<u>111 099</u>
Charges														
Enseignement et recherche	–	–	–	–	–	–	389	–	–	–	–	–	389	64
Terrains et bâtiments	–	–	–	–	–	–	347	–	–	–	–	–	347	258
Frais d'intérêts et autres frais financiers	9 376	264	161	1 273	1 477	239	1 559	5	5 333	102	27 189	–	46 978	48 281
Frais de gestion et d'émission de la dette à long terme	–	–	–	–	–	14	–	–	–	–	–	–	14	14
Autres charges	–	–	(16)	–	–	–	–	–	–	–	1 170	–	1 154	390
Amortissement des immobilisations	30 510	9 374	9 316	6 762	4 955	3 601	13 964	878	16 151	1 410	3 253	–	100 174	100 212
Amortissement de l'autre actif	1 828	735	203	256	479	54	–	52	–	381	–	–	3 988	4 053
Biens sous le seuil de capitalisation	6 433	47	–	24	11	206	23	223	9	73	–	–	7 407	3 443
Biens de nature non capitalisable	–	–	288	445	332	131	–	–	–	–	–	–	1 196	838
	<u>48 147</u>	<u>10 420</u>	<u>9 952</u>	<u>8 760</u>	<u>7 254</u>	<u>4 245</u>	<u>16 282</u>	<u>1 158</u>	<u>21 493</u>	<u>1 966</u>	<u>31 970</u>	<u>–</u>	<u>161 647</u>	<u>157 553</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	(15 212)	(3 561)	(1 735)	(625)	(2 906)	(655)	(8 068)	(244)	(12 921)	(292)	(1 997)	–	(48 216)	(46 454)
Autres produits (charges)														
Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	–	20	–	(390)	–	–	1	–	–	–	–	–	(369)	189
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 182	–	4 182	1 328
	<u>–</u>	<u>20</u>	<u>–</u>	<u>(390)</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>1</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>4 182</u>	<u>–</u>	<u>3 813</u>	<u>1 517</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(15 212)</u>	<u>(3 541)</u>	<u>(1 735)</u>	<u>(1 015)</u>	<u>(2 906)</u>	<u>(655)</u>	<u>(8 067)</u>	<u>(244)</u>	<u>(12 921)</u>	<u>(292)</u>	<u>2 185</u>	<u>–</u>	<u>(44 403)</u>	<u>(44 937)</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	(16 995)	(3 567)	(1 984)	(894)	(3 303)	(601)	(3 236)	(314)	(13 456)	(369)	(218)	–	–	–

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	Total	Total
Soldes de fonds au début	147 955	18 852	9 495	9 257	17 606	3 612	54 240	598	60 411	2 283	250	–	324 559	307 605
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(15 212)	(3 541)	(1 735)	(1 015)	(2 906)	(655)	(8 067)	(244)	(12 921)	(292)	2 185	–	(44 403)	(44 937)
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	–	–	–	121	–	–	–	–	–	–	–	–	121	121
Virements interfonds	19 210	6 289	3 942	565	4 586	551	4 382	313	36 710	402	3 226	–	80 176	61 770
Soldes de fonds à la fin	151 953	21 600	11 702	8 928	19 286	3 508	50 555	667	84 200	2 393	5 661	–	360 453	324 559

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Bilan synoptique

au 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	Total	Total
ACTIF							
Court terme							
Encaisse	–	860	–	–	79	939	606
Placements	–	–	–	–	–	–	4
Débiteurs et autres sommes à recevoir	–	65	837	–	17	919	498
Avances interfonds	26	18 955	–	–	8 062	27 043	25 990
Frais payés d'avance	–	–	–	–	–	–	–
	26	19 880	837	–	8 158	28 901	27 098
Long terme							
Placements	329	19 475	–	10 755	9 230	39 789	37 127
	355	39 355	837	10 755	17 388	68 690	64 225
PASSIF							
Court terme							
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	–	3 503	–	–	–	3 503	3 327
Apports reportés	–	–	–	1 904	10 177	12 081	11 304
Avances interfonds	–	17 331	837	948	–	19 116	18 140
	–	20 834	837	2 852	10 177	34 700	32 771
SOLDES DE FONDS							
Grevés d'affectations							
Origine interne	–	–	–	–	7 211	7 211	6 370
Origine externe à titre de dotation	355	18 521	–	7 903	–	26 779	25 084
	355	18 521	–	7 903	7 211	33 990	31 454
	355	39 355	837	10 755	17 388	68 690	64 225

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

						2018	2017
	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Subventions							
Autres	-	-	1 913	-	-	1 913	1 598
Dons	-	526	-	-	-	526	572
Autres produits	-	12	-	-	2 337	2 349	2 398
Produits nets de placements	(1)	120	-	-	302	421	2 663
	(1)	658	1 913	-	2 639	5 209	7 231
Charges							
Enseignement et recherche	-	-	-	-	1 748	1 748	2 085
Services à la collectivité	-	182	-	-	-	182	74
Administration	-	161	-	-	-	161	161
Services et aide aux étudiants	-	679	-	-	-	679	379
	-	1 022	-	-	1 748	2 770	2 699
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1)	(364)	1 913	-	891	2 439	4 532
Excédent des produits sur les charges de l'exercice précédent	13	2 004	1 598	-	917		

Renseignements supplémentaires

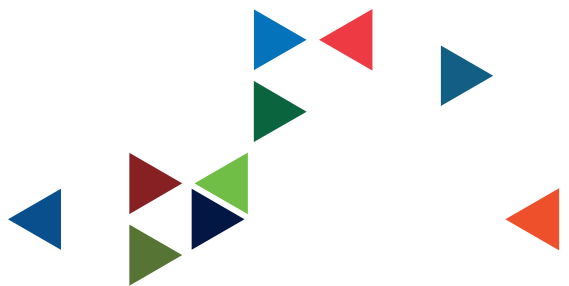
Fonds de dotation

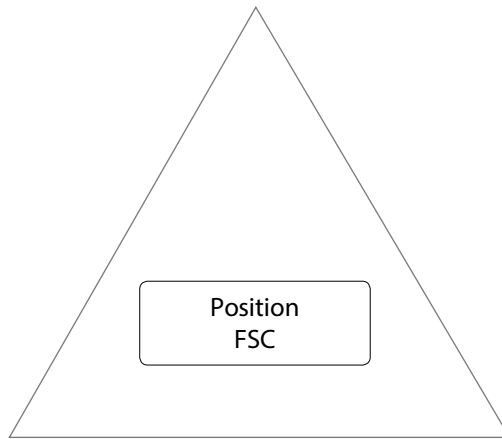
Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(non audité – en milliers de dollars)

						2018	2017
	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	356	16 987	-	7 741	6 370	31 454	30 890
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1)	(364)	1 913	-	891	2 439	4 532
Apports reçus à titre de dotation	-	306	-	162	-	468	957
Virements interfonds	-	1 592	(1 913)	-	(50)	(371)	(4 925)
Soldes de fonds à la fin	355	18 521	-	7 903	7 211	33 990	31 454





Le réseau
de l'Université
du Québec
1968-2018

